

# L'IMPARTIAL

FEUILLE D'AVIS DES MONTAGNES / FONDÉE EN 1806

50 centimes

QUOTIDIEN NEUCHATELOIS ET JURASSIEN PARISSANT A LA CHAUX-DE-FONDS

Administration (039) 21 11 35  
Rédaction

## France : des milliers de jeunes manifestent contre la loi Debré

Des dizaines de milliers de jeunes ont participé hier à la journée nationale d'action contre la loi Debré sur les sursis militaires et contre les « DEUG ».

La CGT, la CFDT, la Fédération de l'Education nationale, plusieurs syndicats d'enseignements (en particulier le SNES, le SNEP, le SGE, — CFDT et le SNE — Sup, qui avait pour sa part lancé un ordre de grève) ainsi que la Fédération des parents d'élèves Cornec, des Associations de jeunesse et d'éducation populaire, le parti socialiste et le PSU entre autres, soutenaient cette manifestation.

Malgré un ciel incertain, qui déversait entre deux éclaircies des averses de pluie ou de grêle, les jeunes lycéens et étudiants venus en groupes compacts depuis leurs établissements, se sont retrouvés bien avant 18 heures devant la gare de l'Est et dans toutes les grandes artères adjacentes.

On notait la présence de nombreux drapeaux noirs et rouges des mouvements anarchistes et trotskistes. L'arrivée de représentants de la CGT ne fut pas du goût de tout le monde et il y eut quelques huées chez les jeunes lorsque les haut-par-

leurs signalèrent la présence de cette grande centrale syndicale au sein de la manifestation.

### Quolibets

Les slogans les plus souvent répétés étaient : « Rétablissement et extension des sursis », « non à l'embrigadement », « les sursis oui, le DEUG non ». Le nom de Michel Debré, ministre de la Défense nationale, était au centre de tous les quolibets. Et pour protester contre ce qu'ils qualifient de « bourrage de crâne », des manifestants avaient confectionné un immense entonnoir en carton et en papier qu'ils portaient à bout de bras.

Le cortège a été organisé le jour même où l'Assemblée nationale effectuait sa rentrée et aussi au moment même où était incorporé un contingent de 43.000 jeunes Français. (ap)

SUITE EN PAGE 20

## M. Kossyguine en Suède



Le président du Conseil soviétique, M. Kossyguine, est arrivé hier à Stockholm pour une visite officielle de cinq jours en Suède. Avant d'avoir son premier entretien avec le premier ministre suédois, M. Palme, M. Kossyguine a déclaré aux journalistes : « Nous allons nous entretenir de toutes les questions politiques et économiques. La plus importante est la paix dans le monde ». L'arrivée du dirigeant soviétique a été marquée par des manifestations d'organisations juives qui ont été discrètes. - Notre béliño AP montre M. Kossyguine (à gauche) et M. Palme (à droite).

### Sur le canal de Suez

## La trêve pourrait être bientôt rompue

La trêve qui règne depuis 30 mois sur le canal de Suez pourrait être bientôt rompue afin d'attirer l'attention de l'opinion publique mondiale sur l'impasse actuelle et l'occupation israélienne, a déclaré hier une personnalité égyptienne.

Toute opération militaire, a-t-elle précisé, sera de nature défensive et non offensive et visera à récupérer les territoires perdus en 1967. (ap)

## Les Marocains démantèlent un réseau de terroristes financé par la Libye

Le gouvernement marocain a annoncé hier qu'il avait démantelé un réseau de terroristes, financé par la Libye, qui avait essayé de tuer le consul-général américain à Casablanca et avait commis une série d'attentats dans le pays au début mars.

Le ministère de l'information a précisé dans un communiqué que plusieurs dizaines de personnes avaient été arrêtées, dont des étudiants, des avocats, des enseignants, quelques fonctionnaires de différents services dans plusieurs régions du Royaume ainsi que des militants, dirigeants ou adhérents d'une organisation politique légalement reconnue et jouissant des mêmes droits et des mêmes libertés que les au-

tres organisations politiques ou syndicales nationales ».

### Le clan de Rabat

Le mouvement, poursuit le ministre, était inspiré, financé et dirigé par le régime du colonel Kadhafi.

« Le gouvernement regrette de constater que, depuis la scission intervenue en 1972 (juillet) au sein de cette organisation (l'Union nationale des forces populaires), le « clan de Rabat » sert de couverture à une activité clandestine, subversive et illégale au moment où la nation s'oriente vers une libération économique et intellectuelle totale ».

A la suite de la découverte de ce réseau, le bureau du premier ministre a interdit le « clan de Rabat » qui

était dirigé par l'avocat de gauche Abderrahime Bouabid.

Ce dernier ne figure pas toutefois parmi les personnes arrêtées.

SUITE EN PAGE 20

## M. Edgar Faure, élu président de l'Assemblée nationale

M. Edgar Faure, ministre d'Etat chargé des Affaires sociales, a été élu hier, au premier jour de la législature, président de l'Assemblée nationale au premier tour de scrutin, élection qui lui avait été assurée dès le début de la journée lorsque le groupe gaulliste de l'assemblée l'avait désigné comme candidat unique de la majorité.

M. Faure a obtenu 274 voix sur 487 votants tandis que le candidat unique de la gauche, son seul adversaire, opposé, M. Pierre Mauroy, député socialiste de Lille, en recueillait 180.

M. Edgard Faure avait l'appui de l'UDR et des autres groupes de la majorité (républicains indépendants et union centriste) de M. Jacques Duhamel, mais aussi celui des réformateurs de MM. Lecanuet et Servan-Schreiber.

S'il a obtenu 43 voix de plus que les 231 qui étaient requises pour la majorité absolue nécessaire pour une élection au premier tour, il n'a pas fait tout à fait le plein des voix des groupes qui le soutenaient, car il aurait dû, selon la pure arithmétique, avoisiner ou même dépasser les 300 voix.

### La répartition des suffrages

Le scrutin était secret, mais on peut penser que M. Mauroy a recueilli

li sur son nom les 73 voix communistes et les 102 suffrages du groupe des socialistes et radicaux de gauche, auxquels sont venus s'ajouter cinq votes de députés apparentés à ces groupes. Par contre les 26 bulletins blancs ou nuls et les sept suffrages qui se sont portés sur des candidats divers provenaient probablement d'élus de la majorité qui ont voulu marquer ainsi leurs opposition à l'ancien président du Conseil radical-socialiste. (ap)

## Coopération latino-américaine

— par L. DIUGUID —

La réunion à Quito (Equateur), de la Commission économique des Nations Unies pour l'Amérique latine (CEPAL) a mis une fois de plus en relief les efforts des nations latino-américaines pour développer leurs économies indépendamment de l'influence des Etats-Unis.

Au cours d'un quart de siècle, le CEPAL a tenté d'affirmer les intérêts des pays en voie de développement de l'hémisphère face à l'emprise américaine. Mais son action a été essentiellement doctrinaire et idéologique. Animée par l'économiste argentin Raoul Prebisch, et servie avec dévouement par des fonctionnaires très capables, presque tous latino-américains, elle a pu faire accrédi-ter la thèse que le sous-développement est perpétué par les Etats industrialisés qui a été entérinée à l'échelle mondiale par la CNUCED (Conférence des Nations Unies pour le commerce et le développement) mais ses conquêtes sont restées théoriques.

### RÉVISION NÉCESSAIRE

Aujourd'hui, M. Prebisch a 72 ans et il est pratiquement à la retraite. Le socialisme qu'il préconisait ne suffit pas à résoudre les problèmes concrets qui se posent aux économies des 20 nations latino-américaines et ses successeurs, qui ont travaillé sur la même lancée pendant plusieurs années, s'en aperçoivent. Au surplus, les éléments marxistes les plus brillants que comptait l'organisation, dont le quartier-général est à Santiago, étaient des Chi-

liens qui ont passé, du jour au lendemain au service de l'administration du président Salvador Allende. L'orientation vers la gauche d'autres gouvernements sud-américains prive la CEPAL d'autres personnalités de valeur. Elle doit aujourd'hui procéder à une révision de ses buts et des moyens qu'elle a d'y parvenir.

Le premier de ces objectifs reste de s'émanciper autant que possible de la tutelle américaine. C'est pourquoi la

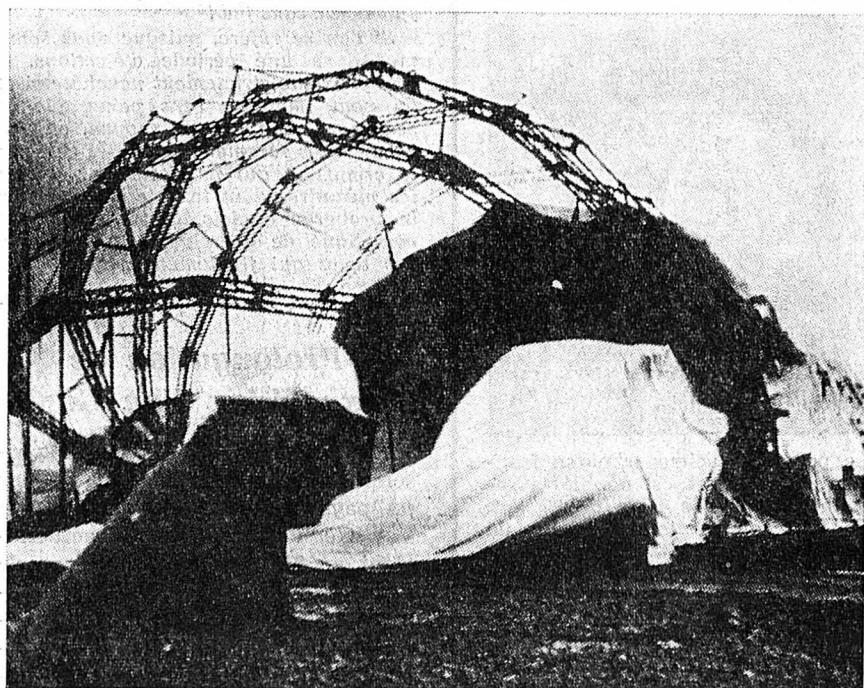
CEPAL s'efforce aujourd'hui de supplanter l'organisation des Etats américains (OEA) encore dominée par les Etats-Unis.

### UN NOUVEAU CHEF

D'autre part, elle a maintenant un nouveau chef, jeune et dynamique. Il s'agit d'Enrique Iglesias, économiste uruguayen de 43 ans, qui est décidé à moderniser la commission et lui donner

SUITE EN PAGE 20

## Tempête sur l'Europe



L'Allemagne, la Belgique, la Hollande et la Grande-Bretagne ont été balayées, hier soir, par des tempêtes. - Notre béliño AP montre une halle de montage déchiquetée par le vent, à Essen.

Lire en page 20



M. Edgar Faure. (photo asl)

### A La Chaux-de-Fonds

## Incendie

Lire en page 3

## Notes D'UN PASSANT

Certaines légendes ont la vie dure... Telles, par exemple, celles qui courent sur le chiffre de nos dettes ou de notre compte en banque, des succès amoureux de Machin ou de la proverbiale rapinerie de Truc.

Mais pour l'instant ne nous occupons que de l'action légendaire du whisky sur le cœur. Il en a été souvent parlé en bien, ce qui ajoute encore au plaisir qu'on peut avoir d'échaner une bonne soif avec un solide « bourbon » et de clore une soirée sur un « scotch » bien tassé.

Hélas ! trois fois hélas !

Voici ce que j'ai lu récemment à ce sujet :

La presse médicale a largement diffusé les résultats des expériences entreprises par le docteur L. Gould du Misericordia Sordhan Hospital de New York concernant l'effet de l'alcool, plus particulièrement du whisky, sur les vaisseaux du cœur. On s'est servi à cet effet de sondes enregistreuse introduites dans les cavités cardiaques.

Les expériences ont prouvé que le whisky ne produit pas, au niveau du cœur, la vasodilatation qu'on lui a attribué dans le passé, mais qu'il est, pour le muscle cardiaque, un vaso-constricteur. Les cardiaques ne peuvent donc rien attendre de bon de sa consommation. Le whisky, comme tout alcool, dilate, certes, les vaisseaux sanguins de la peau, ce qui procure, dans un grand froid, un agréable, bien que trompeur sentiment de chaleur ; il resserre par contre les vaisseaux cardiaques et entrave ainsi le travail du cœur. D'ailleurs, des spécialistes renommés, de notre pays aussi, l'ont constaté depuis de nombreuses années.

Voilà qui risque évidemment de détruire la réputation légendaire d'un des remèdes les plus agréables que j'aie connus et dont j'ai fait jusqu'ici un large usage.

J'aurais pu très bien, il est vrai, trouver tous ces vaso-dilatateurs ou vaso-constricteurs, vaseux. Et n'en souffler mot à quiconque. Mais comme la santé de mes lecteurs et de mes très chères lectrices me tient à cœur...

Bref, je me contenterai de boire mon whisky sans légende, et toujours avec la même quantité d'eau minérale, afin de ne pas étendre ou aggraver les ravages du mal.

Cardiaque suis, cordial resterai.

Le père Piquerez

## PROPOS DE SAISON

## LE PRINTEMPS ET VOTRE AMI, LE TILLEUL

La nuit commence à peine à s'effacer, on devine les choses plus qu'on ne les voit, le vent est glacé, il tombe quelques flocons. Le merle, lui, ne se laisse pas prendre à ce décor d'hiver. Il sait que le printemps commence à s'éveiller. Trilles et roulades le clament, l'annoncent dans les campagnes, dans les jardins, dans les villes. Chaque année, le merle de notre quartier choisit, pour répandre la nouvelle, la même antenne de télévision. C'est un merle à la page: la

télévision sert à diffuser l'information, n'est-ce pas? Et quelle émission pourrait faire plus plaisir que celle qui vous donne l'image d'un oiseau joyeusement campé, le bec pointé vers le ciel noir, les plumes rebroussées par le vent et qui chante... L'espoir vous prend au cœur. Une émotion très douce émerge dans l'âme comme un sourire, comme un rayon de clarté douce. Qu'il est tendrement bouleversant le premier chant du merle dans le petit matin froid!

On sait désormais, on ne peut plus l'ignorer — le merle l'a fait savoir — que le printemps est en train de s'étirer, mollement encore et sans doute à peine réveillé, dans la nature. Rien n'a changé en apparence et pourtant la vie remue sous l'aubier, se ramifie, s'étend du brin d'herbe au faite des arbres. Elle bouge aussi en nous. Quelque chose se passe et peut-être à notre insu. Notre esprit, sans cesse occupé, rarement au repos, souvent coupé de la nature, n'écoute pas notre corps, ne lui permet pas de lui transmettre ce qu'il sait ou devine, ce dont il a besoin.

## FAIRE BON ACCUEIL AU PRINTEMPS

L'hiver a distribué rhumes, gripes et bronchites. On se sent fatigué, mal remis, mal dans sa peau. On aspire à plus de clémence de la part du temps, à plus de douceur. S'il nous est impossible d'en fléchir la rigueur, en revanche, nous pouvons établir un mieux être en partant de nous-même.

Le moment est venu d'orienter notre organisme vers le renouveau, de préparer au printemps qui vient une place de choix en balayant, en nettoyant, en mettant de l'ordre. Ainsi, dans un corps rafraîchi, une nouvelle saison pourra circuler librement. Les pénibles embouteillages, dus au changement de temps et facteurs d'un bon nombre de malaises, seront ainsi évités.

Tournons alors nos regards vers les arbres. Il en est un connu, familier, dont les fleurs parfument exquisement les soirs d'été, le tilleul. Il est notre ami. Généreux de ses fleurs, mais aussi de son écorce, ses qualifiés sont réelles, ses bienfaits très étendus.

## CHASSE AUX DÉCHETS

Au sortir de l'hiver, une cure d'aubier de tilleul sera extrêmement bénéfique. Cette bonne écorce est un désintoxicant de premier ordre, jamais irritant. Elle renferme dans son mucilage des principes actifs, capables d'aller rechercher dans les articulations des déchets accumulés qui les raidissent et les font souffrir. Même si la cure doit être prolongée, il n'est pas rare d'en ressentir assez rapidement les effets: sensation d'allègement, atténuation des douleurs.

Les affections chroniques sont, évidemment, les plus longues à céder: elles ont conquis le terrain et l'organisme, bon an, mal an, s'est habitué à la présence de l'indésirable: il le tolère. Et, selon les individus, l'ancienneté du mal, le degré d'intoxication, un peu de patience sera nécessaire. Elle sera du reste récompensée. Faisons confiance à l'aubier de tilleul qui opère un véritable drainage des organes. Cette écorce recèle, en outre, de nombreux sels minéraux potassiques, manganésiens, sodiques, une hormone végétale, un glucosique salicylé. Une

cure d'aubier de tilleul peut être comparée à un lavage de sang, du foie, des reins, de la vessie. Elle sera d'une grande efficacité dans tous les cas de rhumatismes, de douleurs articulaires, de sciatique et toutes sortes de névrites.

## MIRACULEUSE ÉCORCE ?

Les bienfaits de l'écorce de tilleul ne s'arrêtent pas là. Cette tisane sera employée avec le même bonheur contre les calculs rénaux ou biliaires qui pourront être dissous et expulsés. « Nous n'aimons pas parler de miracle, car nous devons participer à notre guérison en comprenant comment agit le remède, mais des centaines d'attestations, des opérations évitées prouvent l'efficacité de cette écorce. Un arbre aussi commun dont la fleur, la sève nous soulagent et nous guérissent des maux dus à notre époque sont de vrais miracles pour de nombreux malades. (Revue « Vivre en Harmonie »)

La cure sera, en principe, de 21 jours. Si elle doit être prolongée, on choisira le rythme suivant: dix jours de cure suivis de dix jours d'arrêt, reprise de dix jours et cela sur une durée de trois mois. La tisane se prépare à raison de 4 cuillères à soupe d'écorce pour un litre d'eau. Bouillir 20 minutes et passer. Cette décoction qui sera réduite d'un tiers environ sera prise dans le cours de la journée, à table ou en dehors des repas. Ajoutons qu'elle n'a pas mauvais goût et qu'elle ne nécessite pas, pour être bue, un courage particulier. Pour certaines personnes, cette qualité s'ajoutera à celles déjà nombreuses de l'aubier de tilleul. (SPS — Marie-France Olivier)

## Exposition Charles Clément à Lausanne

Récemment s'est ouverte au Musée cantonal des beaux-arts, à Lausanne, où elle se poursuivra jusqu'au début mai, une importante exposition rétrospective des œuvres du peintre vaudois Charles Clément (1889-1972), réalisée grâce à l'appui du canton de Vaud, de la ville de Lausanne, de nombreux donateurs et de soixante collectionneurs. Les différentes époques suisses et françaises de cet artiste fécond sont représentées par quelque 150 huiles et 100 dessins, aquarelles, gouaches, sanguines, lithographies et gravures.

L'exposition comprend en outre des maquettes et cartons de vitraux réalisés pour les temples de Moudon et de Coppet et pour la Cathédrale de Lausanne, ainsi que des diapositives présentant les vitraux des temples de Ballaigues, Coppet, Perroy et Vallorbe. Un certain nombre de livres illustrés par l'artiste sont aussi exposés.

Un film sur Charles Clément et son œuvre a été tourné par le cinéaste Florian Campiche. (ats)

## Le premier Musée du Sel en Suisse

Le Château d'Aigle restauré et rénové abritera, à côté d'un musée viticole, le premier musée du Sel de la Suisse. Ce musée montrera l'exploitation et l'utilisation du sel sous tous leurs aspects. Dans les caveaux du château, ancienne prison du district, sera reconstituée à l'échelle naturelle une partie de mine de sel.

## EN ALLEMAGNE

## Quand les banlieusards laisseront leur voiture au garage

La voiture individuelle, qui est aujourd'hui le moyen de transport favori pour les courtes distances, va être progressivement évincée du centre des villes. Elle sera remplacée à l'avenir par des systèmes de transports en commun plus attrayants. Le Gouvernement fédéral allemand vient de tenir compte des suppliques adressées depuis des années par les municipalités et les urbanistes: la nouvelle politique de Bonn dans ce domaine donne désormais la priorité aux transports publics urbains et suburbains.

Selon le Ministre fédéral des transports, la circulation et le stationnement sans problème des voitures particulières en ville restent une utopie. On ne peut imaginer un avenir où tout le monde aurait la possibilité de se rendre en ville avec sa propre voiture. La préférence pour les transports en commun constitue le seul remède au marasme de la circulation urbaine et à la lente asphyxie du centre des villes.

Le Gouvernement fédéral a donc tiré les conséquences qui s'imposaient. Les crédits pour la construction routière ont été amputés de 740 millions de marks pour 1973. Cet argent sera investi dans le développement des chemins de fer. En outre, les recettes de l'impôt sur les huiles minérales seront réparties dans un rapport plus favo-

nable aux communes. Désormais on n'en consacrerait plus que 40 pour cent à la construction routière et 60 pour cent à l'extension des transports en commun urbains et suburbains (métros et chemins de fer de banlieue).

Afin d'encourager les banlieusards à laisser leur voiture au garage pour se rendre en ville, on étudie déjà la réalisation de moyens de transports futuristes. On parle de plus en plus des convois à suspension magnétique circulant à des vitesses maximales de 500 km-h. (sans pollution sonore ou atmosphérique). Dans le budget fédéral pour 1973 des crédits sont affectés à la réalisation d'un premier tronçon expérimental de huit kilomètres. A Munich, des véhicules d'essai circulent déjà depuis quelques années sur de courts trajets. Les experts pensent que ce nouveau mode de transport pourrait entrer en service vers 1985-1990.

Le Gouvernement fédéral sait que les automobilistes n'abandonneront leur voiture au profit des transports en commun que si les tarifs sont aussi bas que possible. Mais il est évident que ces tarifs ne couvriront alors jamais les coûts. Les pouvoirs publics doivent s'approprier à verser pour cela des sommes de plus en plus substantielles. (FA)

## La politique est une musique écrite par des aveugles pour des sourds

Ce titre fort irrévérencieux est un proverbe anglais. Et Dieu sait si les Anglais s'y connaissent en démocratie et tiennent à un système de gouvernement qui est résolument à l'opposé de la dictature ou de la prépondérance d'une classe sociale. Mais les Anglais sont à la fois démocrates et humoristes et il n'y a pas de pensée même fumeuse... sans feu!

Si l'on se réfère, puisque nous sommes dans une période d'élections, à une politique strictement neuchâteloise, on peut imaginer sans peine que le sentiment d'un citoyen moyen, qui ne va que très rarement voter (les chiffres le crient) et qui ne s'attarde pas sur les méandres d'un texte de loi, épouse le proverbe anglais. C'est fatigant et compliqué de chercher à comprendre des trucs qui finalement ne changent

rien à la vie quotidienne de la République. N'en déplaise aux hommes politiques, ce raisonnement est majoritaire dans le canton. Mais cela ne veut pas dire que le citoyen ne sait pas faire confiance à ceux qui le représentent.

Sur le plan local, pour le citoyen tout est relativement simple. Ce qu'on lui propose le touche directement. Une route, un collège, un crédit, une augmentation de tarifs sont des objets dont il profitera ou dont il sera victime en ligne directe. S'il est un tantinet sportif il sera de ceux qui veulent une piscine couverte et s'il est xénophobe il trouvera démesuré une infrastructure suscitée par la présence d'étrangers. Sur le plan local, le citoyen a ses idées et il les exprime, à son gré assez incomplètement, à travers un parti politique.

Sur le plan cantonal, c'est un autre problème. Les cent quinze députés qui siègent à Neuchâtel travaillent une matière plus insaisissable. Il leur faut beaucoup d'heures et beaucoup d'attention pour discuter des avantages et des inconvénients d'un projet de loi. Et bien souvent les articles de presse, fidèles à cet égard, démontrent que les gens d'un tel parti ou d'un tel autre sont divisés. Je ne parle pas d'objets qui cristallisent les blocs dits de gauche ou dits de droite.

Il n'est pas étonnant que sur le plan cantonal, les gens ne soient pas empressés d'aller voter. Peu enclins à éplucher une prose relative à une dépense, ils font confiance à ceux qui les représentent ou s'abstiennent en étant persuadés que le bon sens triomphera.

Les abstentionnistes sont des gens qui tacitement disent oui.

Il faudra bientôt aller voter. Participer à une élection. Et la démocratie ne pourra fonctionner que si on veut bien la faire fonctionner. Le citoyen, en Suisse, est placé devant un choix extraordinaire. Il peut donner sa caution à un parti en glissant son bulletin compact sans s'inquiéter du classement des candidats. C'est ce que souhaitent, bien sûr, tous les partis politiques. Il peut, en choisissant un parti, latoisier. C'est-à-dire biffer ceux des candidats qu'il ne désire pas voir siéger. Il peut panacher. Ajouter à une liste donnée des candidats d'autres partis qui lui conviennent. Il peut dresser la liste manuscrite des élus qu'il voudrait envoyer à Neuchâtel. Tout en attribuant un solde de suffrages à une liste politique qu'il patronne. Il peut encore mettre dans son enveloppe un bulletin blanc pour manifester une totale désapprobation vis-à-vis du choix qui lui est proposé. C'est la démocratie totale.

Il peut aussi s'abstenir et ce serait regrettable. Le citoyen qui ne se rend pas aux urnes admet tacitement le résultat des élections et s'y conforme. Il n'a moralement plus le droit de s'ériger en opposant. Quoi qu'il en soit, un gouvernement mis en place par le déplacement d'une majorité d'électeurs se sent plus à l'aise pour prendre d'importantes décisions.

La politique est une musique écrite par des aveugles pour des sourds? Je n'ai pas jusque-là. C'est peut-être une musique dodécaphonique écrite pour des amateurs de folklore. Les derniers peuvent fort bien faire l'effort de prêter une oreille plus attentive et les premiers celui de simplifier leurs compositions.

S. LECOULTRE

## Annoncé Zouc revient... au Théâtre de La Chaux-de-Fonds

Zouc, cette Jurassienne de Saignelégier, qui bien vite s'est fait un nom à Paris et ailleurs, à qui vient d'être consacrée une exposition, revient à La Chaux-de-Fonds. Vendredi soir, au Théâtre, tous ceux qui n'ont pu la voir lors de ses premiers récitals en cette ville pourront l'y découvrir à leur tour. Est-il nécessaire de la présenter encore, après tout ce que nous en avons dit. Pour ceux qui l'auraient oublié, et ainsi que le relève un critique genevois rappelons que, pendant presque deux heures Zouc feuillette son « album », montre ses photos de famille. Les portraits ne sont pas des caricatures. C'est du folklore authentique, helvétique et contemporain. Grâce à une grande sensibilité, un sens de l'observation aigu, Zouc est devenue une grande comédienne. Elle n'a pas peur de la vérité, c'est pourquoi elle la livre avec tant de génie.

La jeune fille qui « fréquente », qui se marie, qui va choisir ses meubles en série, dont le bonheur s'évanouit au fil des jours, vous la connaissez, vous l'avez déjà rencontrée. Elle parle le langage populaire de chez vous. Il en est de même pour la cheftaine, le curé, l'épicier, la maîtresse d'école, le médecin. Quand Zouc les fait revivre, c'est vous qui êtes sur scène. Mais Zouc sait non seulement imiter par



la voix, la grimace, le geste ou la tenue les grandes personnes, mais à l'occasion elle redevient enfant...

Le « one woman show » de Zouc: un spectacle à voir. Parce que l'artiste s'y engage à titre personnel, de façon originale. (sp)

## Chanteurs suisses...

A Morges, le trio vocal « Le coup d'Morget » a présenté son dernier disque (Evasion) qui comporte deux mélodies alertes: « Ma femme fait une dépression » et « La tournée du patron ». Les trois jeunes gens ont naturellement chanté à cette occasion. (asl)

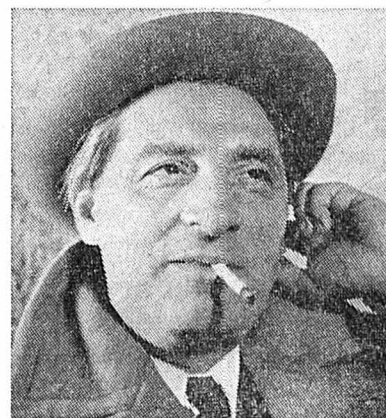


## Deux vedettes

Ce petit chien a obtenu un des rôles principaux dans la version musicale de « Deux gentlemen à Vérone » qui sera présentée au Phoenix Theatre de Londres. Il jouera le rôle de Crab, fidèle compagnon de Launce, qui lui sera interprété par Benny Lee. Voici les deux complices peu avant la première répétition. (asl)



## Adieu, Jean Tissier



Le populaire acteur comique français Jean Tissier est décédé la semaine dernière à l'âge de 77 ans. Il était en traitement dans un centre de réadaptation, en Normandie. (asl)

Vite ou Vite lu

## Longue, la murène



Près des côtes australiennes, ce pêcheur a capturé une murène de plus de deux mètres de longueur. Ce spécimen rare a été offert au musée de Perth. (asl)

CINEMA THEATRE MUSIQUE PEINTURE SCULPTURE LITTERATURE EDUCATION MODE JEUX CINEMA THEATRE MUSIQUE PEINTURE SCULPTURE LITTERATURE EDUCATION MODE JEUX CINEMA THEATRE MUSIQUE PEINTURE SCULPTURE LITTERATURE EDUCATION MODE JEUX CINEMA THEATRE MUSIQUE PEINTURE SCULPTURE LITTERATURE EDUCATION MODE JEUX

# Les footballeurs vont bientôt retrouver la Charrière



La Charrière retrouve sa pelouse. C'est à la pelle que la neige est chargée sur petits véhicules pour être débarrassée. (photo Impar-Bernard)

Avec la rencontre Luxembourg - Suisse comptant pour les éliminatoires de la Coupe du monde de football, le championnat suisse va observer une trêve dimanche prochain. Voilà qui arrange les affaires du FC La Chaux-de-Fonds lequel disposera d'une semaine supplémentaire pour rendre la Charrière aux footballeurs. En effet, depuis dix jours, les travaux de déblaiement ont sérieusement avancé. Certes, la pelouse n'est pas encore débarrassée de la neige qui la recouvrait, mais d'ici la fin de la semaine cette dernière aura complètement disparu. Il restera encore une bonne semaine au personnel du Centre sportif pour procéder aux derniers travaux de

la remise en état du terrain. Le football reprendra ainsi ses droits et la pelouse sera en parfait état pour le match La Chaux-de-Fonds - Winterthur prévu au programme du week-end des 14 et 15 avril prochain.

Il ne faut pas oublier de relever le travail fait jusqu'ici par le concierge du stade et par le personnel du Centre sportif. Il y a trois semaines, la Charrière était encore recouverte de 10.000 mètres cubes de neige. Quatre petites fraiseuses ont été utilisées pour l'enlèvement de celle-ci sur les bords du terrain. Aujourd'hui, une parcelle du milieu de terrain est encore recouverte de neige, actuellement chargée à la

pelletée sur deux petits véhicules par quatre ouvriers de la commune. Un soin tout particulier est voué à ne pas détériorer la surface de jeu.

Le coût de l'opération de l'enlèvement de la neige approche certainement 20.000 francs. Le comité du FC La Chaux-de-Fonds attend une subvention de 10.000 francs de la part de la Commission des terrains du Sport-Toto. Quant au solde, il est supporté par l'Office des sports et le FC La Chaux-de-Fonds.

Du côté de la Charrière, l'hiver n'est ainsi plus qu'un souvenir. Tant mieux pour le championnat qui retrouvera un déroulement régulier.

R. D.

Intéressant tout le secteur de la boîte de montre:

## «L'oxynox»: travaillé mou il devient plus dur que l'acier

La Chaux-de-Fonds, centre mondial de l'habillement de la montre: un objectif ambitieux, certes, mais à la mesure des possibilités de la cité horlogère.

De la boîte au cadran, du bracelet au verre en passant par les aiguilles, toutes les disciplines sont présentes, y compris des ateliers de création où œuvrent des artistes-artisans de renommée mondiale.

Si la création esthétique joue souvent un rôle déterminant sur le plan commercial, les qualités technologiques d'un produit jouent un rôle au moins égal.

C'est dans ce domaine que quatre entreprises chaux-de-fonnières, Solinox SA, Efica SA, Gattoni et Co SA et Oxy Métal, ont présenté en commun, hier, un nouveau produit réalisé dans leurs ateliers en collaboration avec des instituts spécialisés, produit qui intéresse au premier chef l'industrie de la boîte de montre: «L'oxynox».

Il s'agit d'un bronze complexé aluminium, utilisé à l'état mou, donc susceptible de prendre n'importe quelle forme. Le métal, soumis à des déformations à chaud et à des traitements thermiques subit une transformation qui affine sa structure sans altérer sa forme initiale.

Un usinage normal, sans outillage spécial, amène la pièce aux derniers états de finition.

La matière est ensuite durcie dans sa masse, à un degré de dureté supérieur à celui de l'acier inoxyda-

ble et ce, sans modification des tolérances de dimensions ou des états de surface.

La masse ainsi traitée est recouverte d'un dépôt d'or de huit à dix microns d'épaisseur qui adhère au matériau de base par interpénétration (traitement thermique sous pression contrôlée).

L'objet ainsi traité, une boîte de montre ou tout autre bijou ou pièce technique, est prêt à recevoir n'importe quel revêtement, chrome dur, ruthénium, plaqué or ou platine.

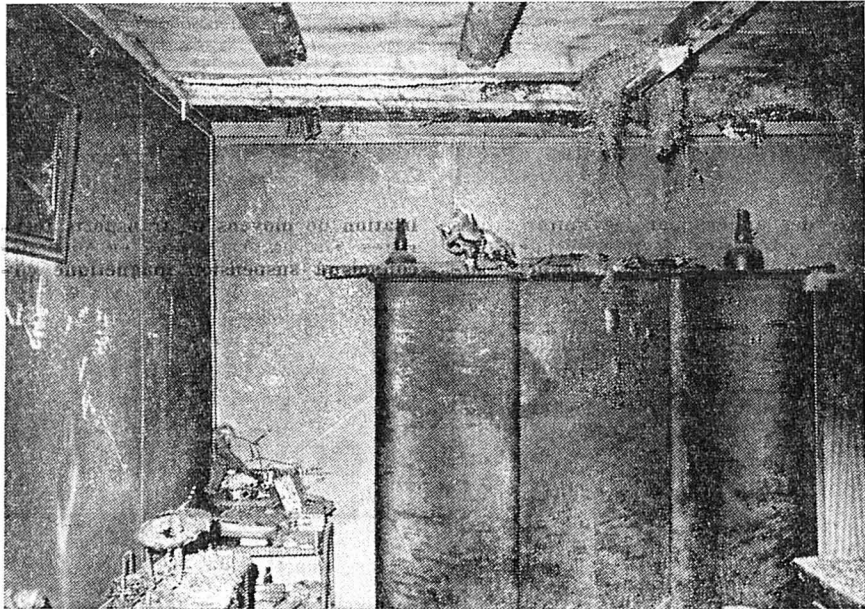
Un matériau plus dur que l'acier inoxydable, travaillé alors qu'il est encore mou: (importante économie d'usinage) quel styliste n'a jamais rêvé d'un tel «miracle» technologique!

L'imagination au bout de la lime sans contraintes, c'est un nouvel atout pour le secteur de l'habillement de la montre, si important pour l'avenir de La Chaux-de-Fonds.

La présentation de produits réalisés en oxynox a été suivie avec intérêt hier, de même que les explications techniques, par M. M. Payot, président de la ville accompagné du chancelier Augsburger, M. Y. Richter, vice-président de la Chambre suisse de l'horlogerie, M. de Coulon, secrétaire général du département cantonal de l'Industrie, M. Renaud, du LSRH. Leur présence prouvait que rien de ce qui peut améliorer ou favoriser l'expansion d'un secteur aussi important que celui de l'habillement ne doit être négligé. (B)

Hier soir à la rue de la Ronde

## Un appartement détruit par le feu



La chambre complète détruite par le feu. (photos Impar-Bernard)

Un appartement en grande partie détruit par le feu et des dégâts vraisemblablement évalués à plus de 50.000 fr., tel est le bilan d'un incendie qui s'est déclaré hier soir à 18 h. 50, rue de la Ronde 5, dans un appartement situé au premier étage, propriété de Mme Dupraz, tenancière du Café de la Ronde.

Les causes sont accidentelles et dues à un fourneau à mazout placé dans le petit corridor de l'appartement. Après le changement de la pompe qui l'alimente, le fourneau fut remis en action et un incendie se déclencha aussitôt.

Alarmés, les premiers-secours furent rapidement sur place. Devant l'ampleur de l'incendie dans ce vieil immeuble, on fit appel aux groupes 11, 12 et 13 du bataillon que commanda le

major Grisel. Mais le feu trouva dans le vieux matériau un aliment facile et se propagea rapidement. Tout en le combattant, les sapeurs-pompiers installèrent une seconde conduite au deuxième étage afin de protéger deux studios. Quant au mobilier et aux installations du restaurant, situé à l'étage inférieur, il fut protégé par des bâches.

Afin de prévenir le pire, le camion tonne-pompe, l'échelle-auto et trois camions de matériel et de secours furent envoyés sur les lieux. Quarante minutes après l'alarme le feu était maîtrisé et les sapeurs-pompiers furent licenciés vers 20 h. 30. Mais auparavant, il fallut procéder au démontage du plafond et des parois d'une chambre complètement détruite afin de s'assurer que tout danger était écarté.

Bref, un incendie rapidement maîtrisé mais qui aurait pu avoir des conséquences plus graves sans une rapide intervention des premiers-secours. (rd)

## AVIS TARDIFS VOTE ANTICIPÉ

Citoyennes, citoyens, Votre absence éventuelle samedi et dimanche prochains 7 et 8 avril, ne vous empêche pas d'exercer vos droits d'électeurs. Le vote anticipé est possible dès **DEMAIN MERCREDI**, même en dehors des heures habituelles de bureau. Renseignez-vous auprès de l'administration communale de votre domicile ou consultez l'imprimé distribué à tous les ménages des districts des Montagnes (avec les bulletins de vote de couleur jaune) par le PPN.

**PARTI PROGRESSISTE NATIONAL**  
Le Locle - La Chaux-de-Fonds

p 8744

### Bible et Archéologie

«Y a-t-il un enfer?» tel est le sujet de la causerie qui sera donnée demain mercredi 4 avril à 20 h. 15 à l'Hôtel de la Fleur-de-Lys (salle du 1er étage). Invitation cordiale à chacun. Entrée libre

p 8806

Au chantier du Musée international de l'horlogerie

## Une nouvelle étape a débuté hier

Une nouvelle étape importante a débuté hier sur le chantier du Musée international de l'horlogerie qui, rappelons-le, sera inauguré au cours de l'an prochain. Les premiers voutins qui formeront le plafond de la nouvelle construction ont commencé d'être posés. Ce sont 400 voutins préfabriqués à Marin durant l'hiver, pesant chacun 1800 kg. et d'une longueur de 4 m. 80 qui vont couvrir une surface de 2500 mètres carrés. Ainsi, les travaux entrepris jusqu'ici suivent le programme à la lettre. Pas de retard. Pour l'hiver prochain, le chantier au complet sera entièrement «sous toit» et les travaux d'intérieur pourront commencer.

Alors que jusqu'à présent, on s'était attaché à excaver dans le terrain l'empreinte négative des plans, puis à monter les parois de l'enveloppe extérieure et enfin à bétonner les grandes structures portantes, c'est aujourd'hui l'étape de la mise en place des éléments de la toiture. Le moment est donc particulièrement important dans la réalisation du nouveau Musée international de l'horlogerie, non seulement sur le plan technique, mais aussi sur le plan subjectif de la perception des espaces intérieurs.

Une visite organisée lundi après-midi par la Commission du musée que préside M. Pierre Imhof a permis à l'archi-

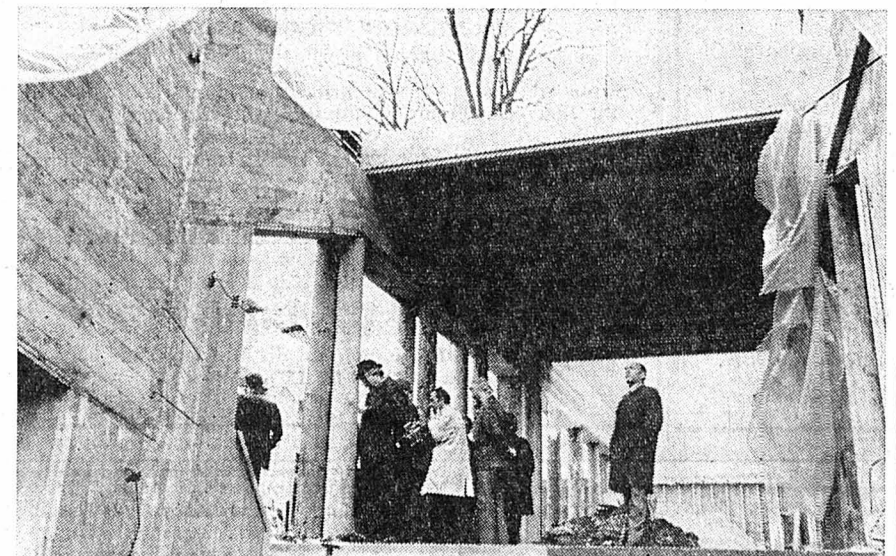
tecte M. Georges-Jacques Haefeli de commenter l'état actuel des travaux de construction et notamment celle qui vient de débuter.

«Pour couvrir le musée, dit-il, nous avons imaginé des éléments préfabriqués industriellement et dimensionnés en fonction des trames modulaires de nos plans. Ces voutins réalisés en béton armé sont calculés statiquement de manière à supporter le poids de la terre qui viendra les recouvrir ultérieurement. Leur face inférieure visible et concave, creusée en demi-cylindre et habillée de briques de grès mates, brun foncé. Cette concavité des

voutins crée un rythme de plafond mettant en évidence la structure et la trame modulaire et lui conférant des qualités statiques et acoustiques. Un encadrement prévu entre les voutins permet de loger tous les 1 m. 25 un profilé électrique permettant de multiples possibilités d'éclairage, ainsi que la fixation de panneaux ou de vitrines...»

Le Musée international de l'horlogerie est aujourd'hui un vaste chantier qui prend forme. La couverture terminée pour le mois d'août sera suivie des travaux d'étanchéité, de manière à ce que le bâtiment soit parfaitement étanche pour passer le prochain hiver.

R. D.



Il faudra 400 voutins pour couvrir la surface de la toiture représentant 2500 mètres carrés.

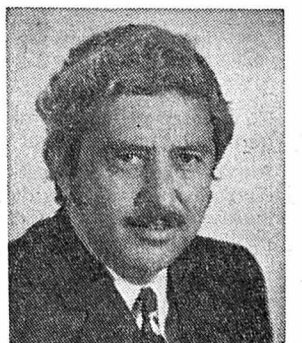
### MEMENTO

Hall de Musica-Théâtre: De 16 h. à 19 h., dessins de R. Montandon, Alboum de Zouc 71.  
Halle aux Enchères: Exposition de 14 h. à 22 h., Photos et artisanat chinois.  
Galerie La Marge: Exposition Serre; dessins d'humour (noir).  
Vivarium: fermé pour transformations.  
Galerie du Manoir: 17 h. à 19 h., Exposition Giovanna Araghi.  
Musée des Beaux arts: 10 à 12 h., 14 à 17 h.  
Musée d'histoire naturelle: 14 h. à 16 h. 30.  
Cabaret 55: Attractions internationales. Bar 72: Dancing-attractions.  
Le Scotch: Bar-dancing.  
Le Domino: Bar-dancing.  
La Boule d'Or: Bar-dancing.  
Le programme des cinémas figure en page 22.  
ADC: Informations touristiques, tél. (039) 23 36 10, avenue Léopold-Robert 84.

Service d'aide familiale: tél. 23 88 38 (en cas de non-réponse: 23 20 16).  
Pharmacie d'office: jusqu'à 21 heures, Guye, av. L.-Robert 13 bis.  
Ensuite, cas urgents, tél. No 11.  
Service d'urgence médicale et dentaire: tél. No 22 10 17 renseignera. (N'appellez qu'en cas d'absence du médecin de famille.)  
Police secours: tél. No 17.  
Feu: tél. No 18.  
Alcooliques anonymes AA: tél. 23 75 25.

**programmes**  
**tv**  
Page 23 (3e cahier)

## Les radicaux...



André BRANDT  
Avocat, notaire, député

«Tout le monde il est beau, tout le monde il est gentil», entend-on dire; et cela paraît particulièrement vrai à lire tous les papiers politiques dont regorgent nos boîtes aux lettres au moment des élections.

Alors pour qui voter et est-ce utile de voter?

On est parfois lassé parce que tout est si compliqué et que notre opinion a si peu d'importance.

Et pourtant, a-t-on le droit de céder au découragement ou à l'indifférence, en ignorant nos privilèges de vie?

Il y a ceux qui haussent les épaules, n'en soyent pas!

Le monde appartient à ceux qui espèrent et qui marchent.

p 8745

## des hommes en marche!

### GUERLAIN

en exclusivité

### LOTION GOMMANTE

Agit à la manière d'une GOMME enlève en douceur les impuretés et les cellules mortes de la peau. Particulièrement destiné aux peaux grasses.

Echantillons à disposition



p 8739



VILLE DU LOCLE

## Election du Grand Conseil et du Conseil d'Etat les 7 et 8 avril 1973

**Local de vote :** Grande salle de la Croix-Bleue, France 8.

**Heures d'ouverture du scrutin :** Samedi 7 avril de 9 h. à 18 h.  
Dimanche 8 avril de 9 h. à 13 h.

**Vote anticipé :** Les électeurs peuvent exercer leur droit de vote par anticipation du mercredi 4 avril au samedi 7 avril à 6 h. :

à l'Hôtel de Ville : Bureau No 16 (rez-de-chaussée), de 8 à 12 h. et de 14 à 20 h. ;

au poste de police : de 20 h. à 7 h. 45.

**Vote des malades :** Les infirmes et les malades incapables de se rendre au scrutin peuvent demander de faire recueillir leur vote à domicile en s'adressant au Secrétariat communal jusqu'au vendredi 6 avril à 17 h. ou au Bureau électoral jusqu'au dimanche 8 avril à 10 h. (tél. 039/31 59 59).

LE CONSEIL COMMUNAL.

### A LOUER AU LOCLE

rue des Cardamines 20,

### appartement

de 3 1/2 pièces,  
tout confort.  
Libre tout de suite  
Tél. (038) 24 70 52

### A VENDRE pour cause départ

### FORD

Taurus 12 M, 5 pl.,  
en bon état, 1200.—

### VÉLO

pour homme 80.—

### CHAMBRE A COUCHER

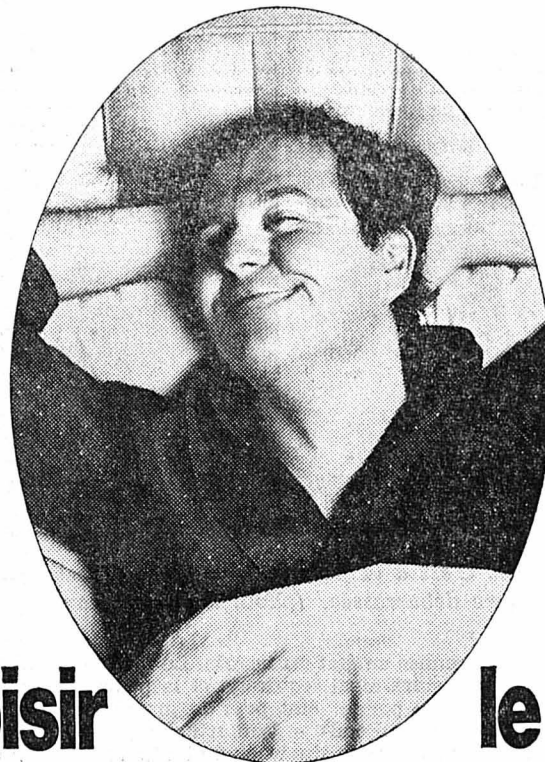
(noyer), 2 lits, sans  
litterie, 2 tables de  
nuit, 1 armoire à  
glace, 1 coiffeuse 3  
glaces, 600.—  
Tél. (039) 32 17 51,  
entre 12 et 14 h.

### A LOUER au centre du Locle

### PIGNON

DE 2 PIÈCES,  
cuisine, WC inté-  
rieurs, meublé ou  
non.  
Libre tout de suite  
ou date à convenir.  
Ecrire sous chiffre  
PG 8662 au bureau  
de L'Impartial.

Lisez l'Impartial



A 5234

## Choisir le bon lit, c'est aussi vivre plus allègrement... car c'est connaître le sommeil profond, agréable et sain

C'est encore quitter le sommeil dans la bonne humeur, l'allégresse et le dynamisme — à l'aube d'une journée que l'on vivra intensément.

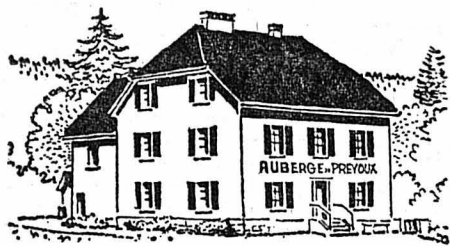
Qui dit bon sommeil dit soutien corporel efficace, allié à un bon « climat » ; c'est ce que Superba a mis au point pendant des années pour vous l'offrir maintenant sous forme parachevée.

Superba a réussi à allier les avantages du

noyau à ressorts à ceux de la mousse ; le rembourrage d'un matelas Superba-original se compose de fibres naturelles soigneusement sélectionnées. Quant au sommier, il est lui aussi capitonné, car les pièces sont confectionnées pour que, complémentaires, elles s'accordent pour former un lit de haute qualité. Un lit qui épouse avec une rigueur toute de douceur votre corps pour lui assurer le soutien anatomiquement correct. Un lit

qui règle tout naturellement l'équilibre de température, d'air et d'humidité. Pour vous offrir bien-être et confort — été comme hiver. Demandez des renseignements détaillés au magasin de meubles ou de literie.

**SUPERBA**  
Superba SA, 6233 Büron/LU



HENRI LARGE

Auberge du Prévoux s/Le Locle

cherche pour entrée immédiate ou date à convenir

## sommelier (ère)

connaissant les deux services

Se présenter ou téléphoner au (039) 31 48 70

Mido



Membre de la General Watch Co Bienne

Dans le cadre d'un regroupement de nos départements vente, nous cherchons

## 2 responsables de marché

- Connaissez-vous une ou plusieurs langues étrangères (anglais, espagnol ou portugais) ?
- Aimez-vous les contacts personnels ? Correspondance avec les clients d'outre-mer, surveillance de leurs budgets de vente, etc.
- Les problèmes de publicité vous intéressent-ils ?
- Recherchez-vous les responsabilités et appréciez-vous le teamwork ?

Si vous répondez affirmativement à ces questions, veuillez svp. nous téléphoner (tél. 032/42 12 21, interne 57) ou faire parvenir votre offre écrite à la fabrique d'horlogerie Mido G. Schaeren & Co. SA, route de Boujean 9, 2500 Bienne.



## Tréfileries Réunies S. A.

Bienne

Pour nos ateliers de laminage et d'étrépage de notre entreprise de Bienne, située au centre de la ville, nous cherchons un

## CONDUCTEUR DE MACHINE

L'activité comprend la conduite et la surveillance d'un

laminoin moderne

pour la fabrication de profilés d'acier.

Nous sommes volontiers prêts à vous initier à fond au nouveau champ d'activité.

Nous vous offrons des conditions d'engagement avantageuses selon le statut des employés, avec salaire mensuel.

Notre bureau du personnel vous donne tous les renseignements détaillés. Nous sommes également à votre disposition le samedi de 8 à 12 heures.

Tréfileries Réunies S. A.

2501 Bienne, rue du Marché-Neuf 33

Tél. (032) 2 74 11

### RESTAURANT

PISCINE - PATINOIRE  
LE LOCLE

## fermeture annuelle

DU 3 AU 27 AVRIL

Famille Borel

## A la Botte Rouge

LE LOCLE

cherche pour le 1er mai ou date à convenir

## vendeuse

A PLEIN TEMPS

Semaine de 5 jours

Avantages sociaux

Vacances horlogères assurées

Se présenter ou téléphoner  
au (039) 31 12 13

### HAUTE COIFFURE

G. Scherer

Maîtrise fédérale

Girardet 68 - LE LOCLE

Tél. (039) 31 13 55

engage pour cet été

## apprentie coiffeuse

A LOUER AU LOCLE  
quartier de Bellevue

## appartements

de 2 et 3 chambres, entièrement rénovés, avec chauffage central général et part à la douche.

Pour visiter s'adresser à :  
M. Max Dürig, Bellevue 2, Le Locle,  
tél. (039) 31 10 41.

Vous êtes

## serrurier en construction

qualifié et compétent

Vous aimez

— travailler de manière indépendante

Vous appréciez  
— les activités variées.

Nous vous offrons une place intéressante au sein d'un groupe de serruriers qui s'occupent de nouvelles constructions et de l'entretien de notre important parc de machines.

Téléphonez s'il vous plaît à :  
CISAC S.A., 2088 CRESSIER/NE  
Fabrique de produits alimentaires  
Tél. (038) 47 14 74, interne 17 ou 25

TISSOT

Le Locle - La Chaux-de-Fonds

Le poste de

## CONCIERGE

est à repourvoir ; conviendrait éventuellement à un couple.

Nous cherchons personne de confiance, ayant de l'initiative et le sens des responsabilités pour diriger notre équipe de conciergerie.

Appartement à disposition.

Prenez contact ou écrivez  
à la direction du  
Personnel de la  
Fabrique d'Horlogerie  
Chs Tissot & Fils SA  
2400 Le Locle  
Tél. 039 31 36 34



Membre de la  
Société Suisse pour  
l'Industrie Horlogère SA

TOUTES  
voschez  
**Coste**

FLEURS

Le Locle, Côte 10  
Tél. (039) 31 37 36MADEMOISELLE,  
MADAME,

Vous qui aimez un travail varié, nous  
vous offrons un intéressant poste d'

## employée- téléphoniste

qui vous donnera toute satisfaction.

Horaire partiel pas exclu.

Veuillez s.v.pl. vous adresser à la  
Direction de NIVAROX S.A., Manu-  
facture de spiraux, 2610 Saint-Imier,  
Tél. (039) 41 46 46.



L'annonce  
reflet vivant  
du marché

dans votre  
journalL'HEURE DE L'APÉRITIF  
L'HEURE DU THÉ

à la Confiserie

ANGEHRN Le Locle

LE LOCLE

## Feuille d'Avis des Montagnes

LE LOCLE

## Du sport à l'Ecole technique supérieure



Pendant...



...et après l'effort.

## Dernière manifestation sportive au Ski-Club Les Ponts-de-Martel

Samedi dernier, quelques membres dévoués du comité se sont rendus à La Roche de Petit-Martel, au chalet de la Mal Tournée afin de préparer un slalom géant et une piste de gymkhana pour le dimanche. Ces préparatifs se sont déroulés sous un soleil resplendissant et par une chaleur printanière.

Dimanche une cinquantaine de membres du Ski-Club se sont retrouvés sur place afin de disputer, dans une ambiance empreinte de gaieté et d'humour, les deux parcours préparés la veille. Jeunes et moins jeunes s'en sont donnés à cœur joie. Cette dernière manifestation sportive est un peu en retard avant la fin de la saison.

Bien que la neige ait tardé à faire son apparition, la société a tout lieu d'être satisfaite de l'utilisation des nouvelles installations des Prises. Chacun y a mis du sien et l'on a dénombré

une quarantaine de gardiens fonctionnant à tour de rôle au téléski. Un mot encore au sujet du téléski pour relever l'amabilité et la serviabilité des gardiens. Si un enfant était en difficulté, le téléski était arrêté pour lui permettre de retrouver son équilibre et pour l'aider à s'accrocher au câble. La scène se répétait plusieurs fois d'un après-midi.

Le ratrac va être mis au garage tandis que le téléski sera démonté. Pour conclure cette saison, il reste encore l'assemblée générale du 14 avril prochain à l'hôtel du Cerf avec le souper et la soirée familiale. (ff)

## Comme au temps de la moisson



Hier matin, un gros camion, chargé de bottes de paille, traversait la ville en direction ouest. On vit soudain les bottes de paille tomber sur la chaussée, la jalonnant, comme en prévision de courses d'automobiles, spectacle insolite en cette saison.

## La caisse Raiffeisen de Brot-Plamboz se porte bien

L'assemblée générale de la Caisse de crédit mutuel système Raiffeisen, s'est déroulée à la salle du restaurant des Chasseurs aux Petits Ponts, selon l'ordre du jour statutaire.

Le président M. W. Perret commenta les principaux événements monétaires et financiers sur le plan général. La caisse locale se porte bien et de nouveaux membres seraient les bienvenus.

Il appartient ensuite à la caissière Mme D. Monnet de présenter les comptes. Le roulement de 1972 se traduit par 3.920.341 francs. Le compte d'exploitation comprend 110.975 francs aux produits, 103.387 francs aux charges, 455 francs de parts sociales. C'est donc

un bénéfice de 7133 francs qui est versé au fond de réserve, en chiffres ronds.

Dans son rapport, M. M. Jeanneret président du Conseil de surveillance remercia la caissière pour son travail et demanda à l'assemblée d'approuver les comptes présentés et d'en donner décharge aux organes dirigeants ce qui fut fait.

Les membres du comité se réélus. M. P. Zmoos se retire après plus de 30 ans d'activité au sein du comité. Un cadeau souvenir lui fut remis. Pour le remplacer, l'assemblée a nommé M. R. Ducommun.

Pour digérer tous ces commentaires chiffrés, la collation fut la bienvenue et c'est dans une joyeuse ambiance que se termina la soirée. (fm)

La semaine de sport de l'ETS s'est déroulée du 5 au 10 mars 1973. C'est avec un peu de recul que l'on peut aujourd'hui en faire le bilan. Les élèves étaient divisés en alpins et en nordiques. Les alpins sont allés tâter la poudeuse de Haute-Nendaz. Répartis en classes suivant les aptitudes, ils ont réalisé des progrès considérables, sanctionnés, en fin de semaine, par un examen. L'organisation parfaite du camp, la compétence des instructeurs, la visite sympathique de MM. René Tschanz, chef de service, et Charles Moccand, directeur, ont, entre autre, contribué à la réussite de cette semaine.

Les nordiques ont parcouru de crête en crête, le merveilleux Jura. Tête-de-Ran, Mont-Soleil, les Saneys, Le Crêt-du-Loche, autant d'étapes entrecoupées par de réconfortantes soirées où le sourire des caquelons n'a d'égal que l'agressivité des fourchettes. Les visages bronzés et l'éclatante santé de tous ont prouvé, à la rentrée, les bienfaits et la nécessité de cet aspect de l'éducation des jeunes. L'Ecole technique supérieure avait organisé, en octobre, des camps de tennis, de volleyball, de tennis de table, de basket-ball. Elle organisera à Pâques, une semaine de haute montagne. Pour la formation des élèves, le sport est un complément indispensable à l'enseignement.

## Une audition attendue, celle des élèves de la Musique scolaire

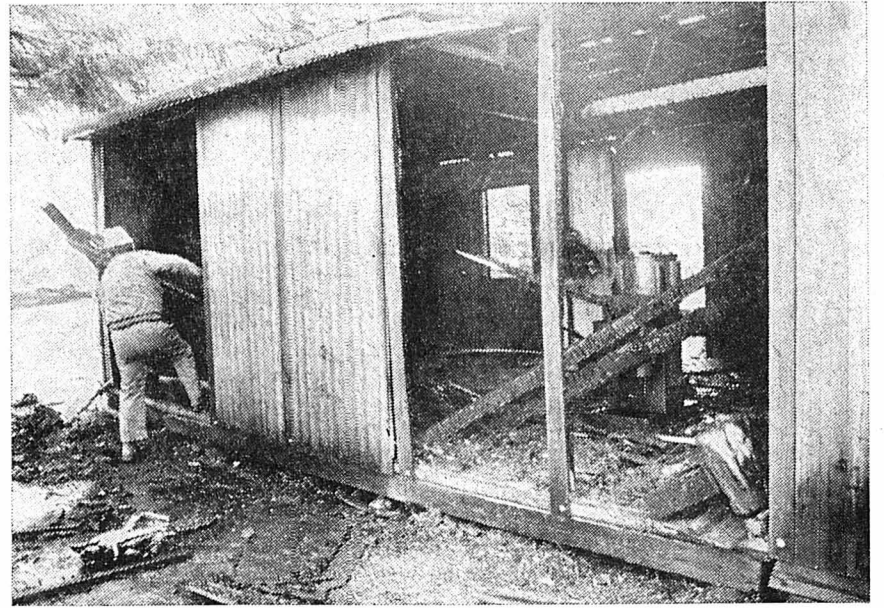
Comme toutes les formations de musique d'ensemble la Musique scolaire donne chaque année un concert public, précédé d'une première audition à laquelle sont conviés les élèves, qui est toujours la meilleure manifestation de sa vitalité et de la formation qu'y reçoivent les jeunes musiciens.

Il y a quelques années, en un seul concert, l'on pouvait entendre les exécutions de l'Harmonie et également celles des élèves qui jouaient en solistes. Mais l'effectif de la Musique scolaire est devenu si important qu'il fallut bien se résoudre à scinder en deux le concert et d'habitude c'était l'Harmonie qui jouait la première, laissant l'audition des élèves pour une période plus tardive, entre les vacances de printemps et celles d'été.

Or cette année les exécutions sont inversées pour la magnifique raison que la fanfare apparaîtra pour la première fois vêtue des nouveaux uniformes dont le Conseil général vient de voter le crédit et qui ne sont pas encore achevés.

Le programme des auditions des élèves de M. Marcel Schalk, directeur et de ceux de M. Claude Trijoni, sous-directeur, est fort copieux puisque l'on y compte 33 exécutions. C'est la preuve évidente de la vitalité de la Musique scolaire, du goût qu'ont les élèves pour la musique quand ils ont le sentiment de progresser. Et année après année on y retrouve les mêmes noms, qui

## Malgré une remarquable intervention des PS Baraque de chantier détruite par le feu



Hier à 16 h. 05, l'alerte au feu était donnée au poste de police du Locle par l'entreprise actuellement sur le chantier des Billodes, Monts 24 et 26. Les PS, sous la conduite du major Brasey étaient justement à l'exercice et c'est à 16 h. 07 déjà que le commandant ac-

compagné de 7 hommes partaient à bord du camion tonne-pompe prêt à intervenir.

Aussitôt sur place quatre lances furent mises en service successivement, alors même qu'une baraque étaient déjà la proie de flammes voraces, sur le chantier du futur home des Monts.

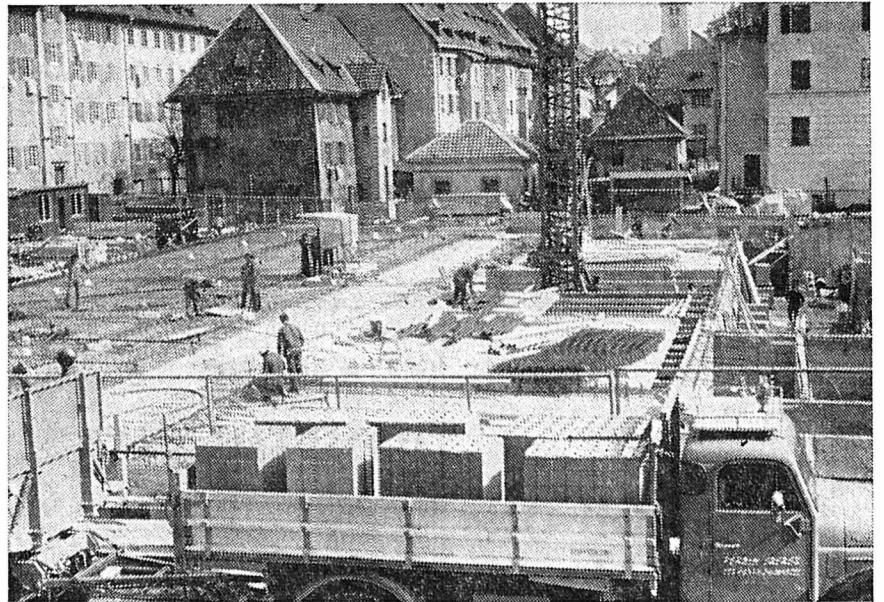
La proximité du foyer pour enfants et surtout la présence d'un réservoir de 500 litres de mazout, attenant à la baraque, attirèrent immédiatement l'attention des PS qui dirigèrent sans attendre une grosse lance à brouillard sur ledit réservoir. Malgré un vent défavorable qui attisait les flammes et les poussaient contre le trop bon combustible le pire put être évité.

En dépit des dégâts importants — la baraque est inutilisable — l'intervention des PS fut remarquable par le fait qu'en aucun moment le feu ne prit vraiment « le dessus ». Le toit de la cabane, bien que calciné, ne sombra pas, et avant 16 h. 45 les flammes étaient complètement abattues. Parmi le matériel qui se trouvait dans la construction de bois, deux caisses à outils ainsi qu'une certaine somme d'argent purent être sauvées du sinistre.

Les causes de l'incendie ont pu être rapidement déterminées : un retour de flammes d'un poêle à mazout en est à l'origine. Celui-ci avait pourtant fonctionné tout à fait normalement au cours de l'hiver. Le fort vent qui soufflait hier à l'heure de l'accident serait-il peut-être à l'origine du sinistre? (ar)

M. C.

## Une avance spectaculaire



Les murs avaient poussé pendant l'hiver, sous les frimas et depuis que s'est installé le printemps, les travaux ont marché à grande allure sur le chantier de la nouvelle poste. Une partie du coffrage de la première dalle, à la hauteur du sol, a déjà reçu le ferrailage et l'on s'affaire à y insérer maintenant les conduites d'électricité, ce qui forme un réseau rouge bien apparent. Les ouvriers y travaillent et, chaque jour, le chantier change d'aspect.

## LES BRENETS

## Spectacle de marionnettes

Lors de sa dernière séance, la Commission scolaire avait décidé d'offrir un spectacle culturel aux enfants des classes de la localité et de la Saignotte. A cet effet, elle a fait appel au Piccolo Teatro di Lugano, dirigé par M. Poletti. Lundi matin, cette troupe est venue présenter son spectacle de marionnettes « Les extraterrestres ». Il s'agissait d'une œuvre originale, divertissante et éducative d'une conception toute différente des traditionnels spectacles de marionnettes ou de guignols, œuvre dans laquelle les techniques audiovisuelles modernes servent à compléter et à appuyer les actions de personnages rendus familiers aux enfants par certains films d'animation.

Les extraterrestres, ce sont des êtres venus de l'espace, qui arrivent à communiquer avec ceux de la terre et à remplir une mission. C'est une histoire de science-fiction, qui remporta un vif succès auprès des enfants. (ii)

## Appel aux électrices et électeurs du district du Locle

Depuis plusieurs législatures, le parti progressiste national et le parti libéral suivent une politique qui repose sur l'identité des points de vue et sur l'amitié.

Conformément à cette tradition, le parti libéral ne dépose pas de liste dans le district du Locle pour les élections du Grand Conseil des 7 et 8 avril 1973.

En conséquence, il invite tous les libéraux du district du Locle à voter la liste jaune du PPN pour le Grand Conseil et la liste verte libérale pour le Conseil d'Etat.

PARTI  
LIBÉRAL  
NEUCHÂTELOIS

p 8303

## MEMENTO

## Le Locle

Pharmacie d'office : Mariotti, jusqu'à 21 h., ensuite tél. No 17 renseignera.

Permanence médicale : en l'absence du médecin traitant, tél. No 17 ou service d'urgence de l'hôpital, tél. (039) 31 52 52.

Permanence dentaire : tél. No 17 renseignera.

# super marché

## CAFÉ JACOBS « JUBILA »

Le paquet de 250 gr.  
Prix normal 3.20      notre prix **2 30**

**MOUTARDE AMORA**  
Le verre de 250 gr.  
Prix normal 2.95      notre prix **2 25**

**DEMI-ŒUF LINDT**  
garni de pralinés  
La pièce de 350 gr.  
Prix normal 11.60      notre prix **8 90**  
(100 gr. 2.83)

**CHOUX-FLEURS**  
d'Italie      le kilo **1 60**

## A LA BOUCHERIE



Une excellente spécialité de notre maison

**COLLIER DE PORC  
À LA CAMPAGNARDE**      **1 60**  
les 100 gr.

...gratiné au four, c'est un régal pour les connaisseurs.

au **printemps**  
La Chaux-de-Fonds

## Machines à laver

100% automatiques, neuves, légèrement griffées ou défranchies, avec ou sans fixation. À CEDER avec gros rabais, avec garantie d'usine. Pose, installation et service après-vente assurés par nos soins, occasions dès Fr. 300.—.

**MAGIC, PAHUD ET GONSETH**

av. de la Harpe 21, Lausanne.  
Tél. 021/27 84 10, soir: 021/97 14 88.

A VENDRE

## FERME

à rénover située dans petit village paisible entre Neuchâtel et Yverdon, altitude 750 m.

Prix de vente: Fr. 65.000.—, nécessaire pour traiter Fr. 45.000.—.

Ecrire sous chiffre FR 8707 au bureau de L'Impartial.



A LOUER

## appartement

3 pièces, mi-confort. Possibilité de rénovation.

Libre tout de suite. Prix: Fr. 179,60

S'adresser à GECO Jaquet-Droz 58 La Chaux-de-Fonds Tél. (039) 22 11 14-15



## Grand choix TABLES CUISINE

Prix intéressants



Ronde 11 039 22 55 75

## CHALET

petit, ou autre, avec terrain est cherché à acheter, comptant. Faire offres sous chiffre CI 8672 au bureau de L'Impartial.

## Simca 1100 Sp

turquoise, 70.000 km., 1971, état de neuf, expertisée. - Livrable tout de suite. Prix à discuter. Tél. 038 61 14 24 pendant les heures de bureau.

Entreprise jeune, en pleine expansion cherche capitaux

intéret favorable. Faire offres sous chiffre 87 - 50 124 aux Annonces Suisses SA «ASSA» 2001 Neuchâtel.

**RIVIERA ITALIENNE** près Imperia appartement

4 LITS, jardin, terrasse, confort, tranquillité. - Libre: 23 avril - 20 mai; juin; 1er au 13 octobre. Tél. (038) 24 05 71 ou 24 13 81.

## Gérance de café-restaurant

Cherchons couple de métier Références, certificat de capacité.

Ecrire sous chiffre AI 8665 au bureau de L'Impartial.



## Studio Coiffure

Place Neuve 8

Toujours au service de votre beauté

Tél. 23 78 78

Par suite de démission honorable du titulaire, la Société suisse de secours mutuel Helvétia, section de SAINT-IMIER, cherche:

## caissier ou caissière

Activité accessoire très intéressante et bien rémunérée. La préférence sera donnée à jeune couple au courant des travaux de bureau. Les offres accompagnées d'un curriculum vitae sont à adresser à M. Roger Chaudet, 21, chemin de la Baume, 2533 Evillard.

A louer immédiatement

## CHAMBRE INDÉPENDANTE

meublée, part à la salle de bains. Située rue du Progrès 71. Loyer mensuel Fr. 130.— + Coditel Fr. 15.— (facultatif). S'adresser à Gérancia S.A., Léopold-Robert 102, tél. (039) 23 54 33.

ON CHERCHE

## ÉBÉNISTE

pour restauration de vieux meubles. Conditions à discuter, part aux bénéficiaires. Ecrire sous chiffre AB 8470 au bureau de L'Impartial

Nous demandons à louer entre Saint-Imier et Renan,

## appartement de 4-5 pièces

avec confort. Tél. (039) 61 12 44

## - LIVRES -

d'occasion tous genres, anciens, modernes. Achat, vente et échange. Lib. Place du Marché. Tél. (039) 22 33 72, La Chaux-de-Fonds



U. Anderegg  
24 ans  
Comptable



C. Bippert  
23 ans  
Facteur



J.-M. Juvet  
27 ans  
Dessinateur-arch.



F. Margot  
21 ans  
Et. ing. EPFZ



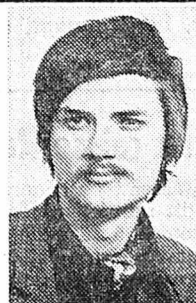
C.-A. Moser  
25 ans  
Et. en médecine



E. Othenin-Girard  
24 ans  
Analyste



Mme I. Robert  
24 ans  
Institutrice



C. Roulet  
25 ans  
Publicitaire



Mme L. Vogel  
27 ans  
Comptable



D. Villemin  
25 ans  
Empl. commerce

# JEUNES RADICAUX

OUVERTURE ET RÉFORME

Contre le cumul des revenus pour l'imposition des couples

De la parole aux actes: créer une commission de l'environnement

Session extraordinaire du Grand Conseil neuchâtelois

# Volonté de rétablir l'équilibre financier

Avec un excédent de dépenses de 22,3 millions de francs, les comptes de l'Etat pour 1972 se soldent par un résultat qui peut réjouir superficiellement dans la mesure où l'écart entre les recettes et les débours a pu être sensiblement réduit par rapport aux prévisions. Cela n'enlève rien à la situation très préoccupante des finances cantonales, mais démontre néanmoins une réalité : la volonté de stabilisation, la recherche d'équilibre budgétaire, qui animent les instances de la République. Objectif vers lequel on a fait un pas — puisqu'au bouclage de l'exercice 1971, on franchissait allégrement les 33 millions de déficit — mais dont il reste à savoir comment on pourra vraiment l'atteindre puisque le législatif et le gouvernement confirment à juste titre ce théorème sur lequel ils sont tous d'accord : pas question d'augmenter les impôts dans un canton où la situation des contribuables n'est déjà pas particulièrement enviable par rapport à bien de ses homologues de la Confédération. En attendant, ce bilan, il fallait bien l'agréer, après l'avoir détaillé. C'est ce que s'est attaché à faire hier le Grand Conseil neuchâtelois dans une ambiance toute sereine, à l'image de la campagne électorale que l'on arriva à oublier quelque peu, tant on ne déborda pas plus qu'à l'habitude du sujet.

Après lecture d'une lettre de la congrégation de « la Lumière divine » avisant le président Porret et ses semblables de la prochaine venue en terre neuchâteloise du Guru Maharaj Ji, toujours âgé de quinze ans depuis quatre ans, et une autre des abonnés à l'électricité de Hauterive qui laissent à chaque session l'observateur perplexe sur la manière dont on respecte les décisions du Conseil d'Etat dans la commune du Littoral, M. Clerc (soc.) félicitait le Conseil d'Etat, en tant que président de la commission financière, les Départements et le rapporteur M. J.-P. Renk avant d'analyser brièvement les comptes :

« Ils sont sans doute les derniers à présenter une situation aussi défavorable ; les investissements décidés au cours de la dernière législature ont certes augmenté notre dette, mais ils ont permis de combler des retards et d'inscrire de belles réalisations à l'actif du canton. Nous voyons dans cette situation quelques raisons d'espérer. La tendance est renversée. Les comptes 72 sont meilleurs que ceux de 1971. Le budget pour 1973 traduisait un effort très sérieux de compression et d'étalement des dépenses. Deux cantons seulement ont un budget ordinaire excédentaire, dont Neuchâtel, ce qui nous a valu une citation à « l'ordre du mérite antisurchauffe » de la part de M. Celio lors de la session de décembre des Chambres fédérales. La situation actuelle n'est pas encore satisfaisante dans le domaine des finances publiques. La lecture du rapport du Département des finances permet de constater que le taux moyen d'imposition des personnes physiques a passé de 4,12 pour cent en 1965 à 5,42 en 1972, ce qui dénote la progressivité de l'impôt. Dans la statistique pour 1970, nous constatons déjà que 1 pour cent des contribuables paient 30 pour cent des impôts. Ces statistiques montrent aussi que la répartition des richesses produites sur notre sol est d'une scandaleuse inégalité. Une

amélioration de notre loi fiscale s'impose, la progression à froid qui atteint principalement les revenus modestes devant être corrigée ».

Quant aux ressources que l'on pourra attendre de l'avenir, elles ne doivent donc pas reposer sur un accroissement de la fiscalité ainsi que le relève ensuite M. Maurer (rad.) de même que les autres orateurs, dont M. Blaser (pop) qui dénonce l'injustice fiscale, et M. J. Carbone (lib.) qui remarque combien l'exemple neuchâtelois en matière de lutte contre l'inflation devrait être suivi par d'autres cantons, et surtout la Confédération, qui ne montrent pas le meilleur exemple.

## SERVICE DES RÉCLAMATIONS

Le tableau laborieusement brossé par le chef du Département des finances M. R. Schläppli, ne donne pas, dans ses traits particuliers, satisfaction à M. Jaggi (ppn) qui soulève le fond du problème sur lequel plusieurs députés s'exprimeront. « A savoir que la lutte contre la surchauffe, contre l'inflation, ne se mène pas seulement avec des armes telle que la création d'un service des réclamations comme celui de M. Schurmann : « Force nous est de reconnaître, dit-il, qu'il y avait un courant d'opinion favorable dans la population à un blocage des prix et des salaires, ce qui aurait certainement été une mesure susceptible de produire l'impact attendu. Nous nous demandons aujourd'hui si cette formule n'aurait pas dû être adoptée. A tous les points de vue, il faudrait aller plus loin que le simple service Schurmann. Même si cette question n'est pas du ressort de notre assemblée, il est nécessaire de l'évoquer dans le cadre de nos débats ».

M. J.-F. Aubert (lib.) ne manque pas de le faire : « Pourquoi ne pas combattre l'inflation par une mesure aussi rigoureuse que le blocage des prix et des salaires comme l'évoque M. Jaggi ? Je pense que dans l'inégalité de notre so-

ciété, je trouverais inadmissible qu'une personne qui a un revenu annuel de 200.000 francs puisse dire à une autre qui ne gagnerait que 20.000 francs : Jeune homme, arrêtons-nous là. Le blocage des plus gros revenus n'aurait aucune portée économique réelle, nous le savons. Le seul blocage qui pourrait produire des effets appréciables serait celui des salaires les moins élevés parqu'ils sont les plus nombreux... C'est pourquoi jamais je n'ai défendu cette théorie ».

« Cette mesure, ajoute M. Felber (soc.) aurait des effets déflationnistes certains. Sur le plan idéal, elle est valable. Mais dès lors où il s'agit de la mettre en application, on se heurte à des écueils insurmontables, par exemple le contrôle des revenus difficile à instituer. Quant au système Schurmann, il n'a effectivement que peu de portée si ce n'est de dénoncer quelques agissements cartellaires ».

## Sur le bureau du Grand Conseil

### Mansuétude des tribunaux

L'opinion publique s'est émue à plusieurs reprises ces derniers mois de certains jugements rendus dans ce canton. Il nous paraît, en effet, que nos juges font souvent preuve d'une trop grande mansuétude. Le nombre des délits ne cesse de s'accroître d'une manière inquiétante.

Les victimes des actes délictueux et nous le sommes tous en puissance méritent que la justice pense également à elles. Des peines plus sévères devraient être infligées à ceux qui contribuent à une diminution de la criminalité. Nous vivons certes sous le régime de la séparation des pouvoirs. Le gouvernement pourrait-il cependant faire part aux magistrats de l'Ordre judiciaire de nos craintes justifiées ?

Question C. Emery (rad.)

### Défauts visuels

L'examen systématique de la vue, entrepris dans les jardins d'enfants de La Chaux-de-Fonds, a révélé que un tiers des enfants souffraient de défauts visuels, parfois graves, à la veille de leur entrée à l'école.

Les soussignés désirent savoir si le Conseil d'Etat envisage, au vu de ce résultat, de faire procéder également à un contrôle systématique de la vue des futurs écoliers et écolières du reste du canton.

Question E. Broillet (pop)

### Exonération des actions

Au moment où l'impôt sur les petits et moyens revenus s'alourdit sans cesse par suite de la progression à froid, l'exonération des actions neuchâteloises, qui profite surtout aux contribuables fortunés, se justifie-t-elle encore ? N'est-elle pas devenue un anachronisme et une inéquité fiscale difficilement défendable ?

Question J. Steiger (pop)

### Marché de la construction

L'arrêté fédéral concernant la stabilisation du marché de la construction prévoit, à son article 2, que « les régions où l'activité est équilibrée dans le secteur de la construction seront exclues du champ d'application de l'interdiction de démolir et de celle de construire ».

Compte tenu des dispositions d'exécution dudit arrêté, notamment celles fixées à l'argine 15, le Conseil d'Etat peut-il renseigner le Grand Conseil sur la situation actuelle du marché de la construction dans notre canton.

Le Conseil d'Etat estime-t-il, en particulier, que l'activité y est équilibrée ?

Question A. Chappuis (rad.)

Ces quelques lignes de politique générale définies et l'entrée en matière acceptée on peut passer à la discussion de détail, par département. D'abord celui de l'Instruction publique. C'est l'occasion de poser quelques questions fort pertinentes, notamment celle de M. Maurer (lib.) qui s'inquiète de la situation du service dentaire de la jeunesse neuchâteloise qui connaît certaines difficultés. Faute de médecins-dentistes suisses, il est assuré par des spécialistes étrangers chez lesquels les jeunes patients ne trouvent pas toujours l'hospitalité aimable qui devrait régner : « Il y a quelques mois, répond le chef du Département M. Jeanneret, nous avons même été à deux doigts d'arrêter purement et simplement les activités de ce service. Nous avons néanmoins décidé de poursuivre, mais le problème de l'accueil subsiste. C'est une question de psychologie. L'efficacité des soins réside en effet essentielle-

ment dans la manière de recevoir les enfants qui devraient être mis en confiance : Ce n'est malheureusement pas toujours le cas ».

Quant à l'Université populaire, dont Mme Robert-Challandes (lib.) se préoccupe, ses responsables et l'Etat étudient la réorganisation qu'impose le départ d'un certain nombre d'anciens animateurs : « Nous sommes en réflexion » dit M. Jeanneret. L'intégration de la section préprofessionnelle au secteur secondaire, évoquée enfin par M. Spira (soc.) fera l'objet d'autres questions : un problème essentiel du Département, dit-on, pour les années à venir.

Des réflexions qui vont se poursuivre aujourd'hui avec la suite de l'examen de détail des comptes. Sans heurt certainement. Car si la partition n'est pas la même, tout le monde a pris part de jouer du même instrument.

J. A. LOMBARD

### Renseigner

#### les consommateurs

Le Conseil d'Etat est invité à étudier :

a) la création d'un service officiel de renseignement des consommateurs ;  
b) son financement par l'introduction d'une taxe à la publicité, dont il faudra naturellement définir les modalités techniques et juridiques de prélèvement.

Nous estimons que cette taxe devrait être différenciée selon le genre de produit faisant l'objet de la publicité, à partir de critères tels que : nocivité face à la santé et à notre environnement, produits de première nécessité ou produits de luxe, etc...

Motion J. J. Miserez

et consorts (soc.)

### Consulter les communes

Depuis quelques années, le Conseil d'Etat a pris d'importantes décisions soumises au Grand Conseil, décisions qui ont eu des incidences financières très lourdes pour la plupart des communes neuchâteloises.

Le Conseil d'Etat n'estime-t-il pas qu'une consultation obligatoire des communes s'impose lorsqu'un projet de loi ou de décret a des répercussions importantes et inévitables pour elles ?

Motion C. Weber et consorts (rad.)

### Politique financière

Jusqu'à présent, la politique du canton était à l'avant-garde dans le domaine des amortissements.

Par suite de l'arrêté fédéral du 20 décembre 1972 limitant les amortissements admissibles pour les impôts sur le revenu perçus par la Confédération, les cantons et les communes, notre liberté de manoeuvre est sensiblement restreinte.

Le Conseil d'Etat peut-il nous dire quelle sera dorénavant la politique du canton à ce sujet ?

Question Tilo Frey (rad.)

## Situation économique

Les difficultés monétaires internationales, par leur complexité et leur généralisation, ont engendré dans les milieux industriels et économiques une inquiétude qui nous paraît justifiée.

Notre canton, dont la production est essentiellement destinée à l'exportation, nous semble être particulièrement sensible à ces problèmes importants qui risquent de réduire à néant les efforts considérables entrepris pour assurer un développement harmonieux de notre appareil de production.

### Médecine du travail

Le Service cantonal de médecine du travail est sans direction médicale depuis plus d'un an.

Il sera d'autant plus difficile de trouver un médecin du travail pour remplir ce poste que l'organisation du service neuchâtelois, le premier en Suisse, s'est révélé insatisfaisant.

Le Conseil d'Etat est invité à étudier une réorganisation du Service cantonal de médecine du travail de façon à donner au médecin qui le dirigera les compétences et les droits d'un inspecteur médical du travail, comme le demandait la motion du pop de 1961, ce qui n'est possible que s'il devient un organisme de l'administration cantonale.

Postulat J.-P. Dubois (pop)

### Maladies des reins

Le nombre des malades du rein qui ont besoin, une ou deux fois par semaine d'une ou deux séances d'hémodialyse d'une durée de 9 heures, sont de plus en plus nombreux. Cela est dû, entre autres causes, à l'abus de médicaments à base de Pyramidon et de Phénacétine. Quel est le nombre de cas dans les Montagnes neuchâteloises qui doivent se faire soigner à Neuchâtel, Berne ou Porrentruy ? Un plan hospitalier rationnel ne devrait-il pas prévoir une seconde installation d'hémodialyse à l'Hôpital de La Chaux-de-Fonds, d'autant plus que le service de médecine de cet hôpital est dirigé par un remarquable spécialiste du rein ?

Question J. Steiger (pop)

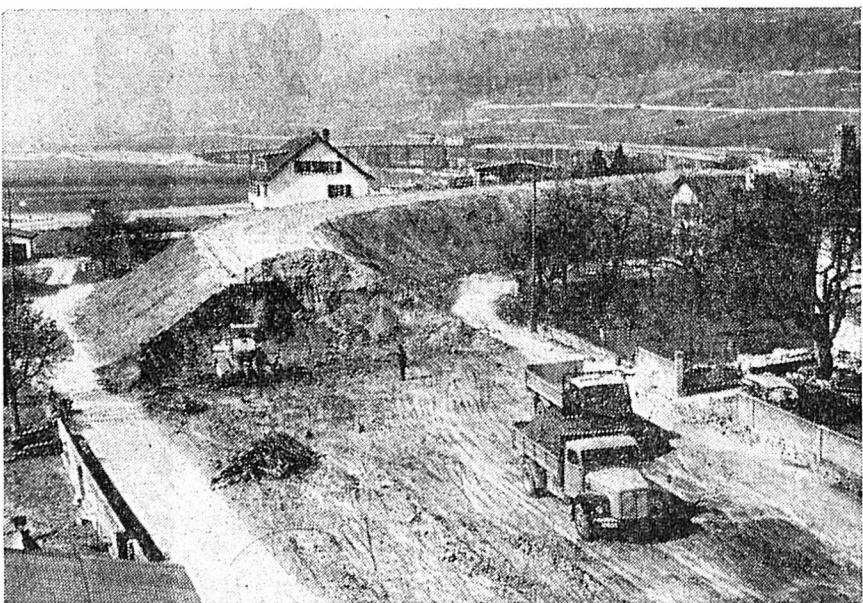
### Routes sans sel

Les essais effectués cet hiver sur quelques routes de notre canton de renoncer à l'épandage de produits chimiques dégelants ont-ils été concluants ?

Les services des Ponts et Chaussées ont-ils l'intention de poursuivre ces essais l'hiver prochain ?

Question J.-C. Barbezat (lib.)

## Au Landeron, feu le toboggan



## MEMENTO

### Neuchâtel

Pharmacie d'office : jusqu'à 23 heures, Armand, rue de l'Hôpital. Ensuite, tél. (038) 25 10 17.

### Cinémas

Apollo : 20 h. 30, Le flingueur.  
Arcades : 20 h. 30, Getaway.  
Bio : 18 h. 40, 20 h. 45, L'amour l'après-midi.  
Palace : 20 h. 30, Le passager de la pluie.  
Rex : 20 h. 45, Mon petit oiseau... toujours à disposition.  
Studio : 20 h. 30, Fritz le chat.

Le toboggan de l'ancienne route de Lignères ne menait plus à rien depuis que, l'automne dernier, le passage survoit avait été démolé pour faire place au tracé de la nouvelle N5. Récemment, de puissantes machines mécaniques se sont attaquées à sa rampe sud. Le toboggan ouest du Landeron ne sera bientôt plus qu'un souvenir et, si quelques automobilistes s'arrêtent encore tout surpris de se trouver dans un cul-de-sac, là où ils avaient l'habitude de passer pour monter à Lignères, une nouvelle signalisation ad hoc ne manquera pas de les diriger sans hésitation possible vers les nouveaux passages sous-voies et sous-routes situés 500 mètres plus à l'ouest sur la nouvelle route d'évitement de la localité. (chm)

## Situation saine à la caisse Raiffeisen de Boudevilliers-Valangin

La 35e assemblée générale ordinaire de la Caisse de crédit mutuel, système Raiffeisen, de Boudevilliers-Valangin s'est tenue dernièrement à Valangin, sous la présidence de M. Charles Maeder, président du Comité de direction. Il fit dans son rapport un tour d'horizon de la situation économique-monnaire, sur le plan mondial, suisse et local. Au vu de l'évolution du marché de l'argent, les taux pour l'exercice 1973 ont été fixés comme suit : Epargne 4 1/4 pour cent, épargne des jeunes 5 1/4 pour cent, obligations à 3 ans 5 pour cent et à 5 ans 5 1/4 pour cent. Les taux hypothécaires restent inchangés, soit 5 pour cent en 1er rang et 5 1/4 pour cent au second rang. Le caissier, M. Hermann Guyot, relève le bon développement de notre petite banque locale. Six nouveaux membres

ont été admis en 1972, ce qui porte à 86 le nombre des sociétaires. Pour la première fois, le bilan dépasse 3 millions de francs, en augmentation de 370.000 francs. 439 livrets d'épargne sont ouverts et représentent plus de 2 millions de francs, alors que 95 obligations de caisse totalisent plus de 600.000 francs. Quant au mouvement de fonds, il est de plus d'un million supérieur à 1971 et se monte à 7,5 millions. Le caissier relève que le compte « Intérêts impayés » est vierge de toute inscription, ce qui est un gage de la bonne qualité des sociétaires.

M. Jean Aiassa, président du Conseil de surveillance, relève le rôle de l'organe qu'il préside et relève que les différents contrôles faits en cours d'exercice permettent d'affirmer que la situation de la caisse est excellente, de même que la gestion et la gérance. Les comptes sont adoptés à l'unanimité et décharge est donnée aux organes responsables, avec remerciements pour les services rendus.

La partie officielle est suivie de la traditionnelle verrée, dans une ambiance de fraternité entre les deux communautés villageoises. (mn)

### Créer un « ombudsman »

Dans plusieurs pays, en particulier en Scandinavie, des postes d'« ombudsman » ont été créés. Rappelons brièvement qu'il s'agit en quelque sorte de médiateurs, dont le rôle est de protéger les personnes physiques contre les abus de pouvoir de l'administration, voire des autorités.

En Suisse, cette question est à l'étude dans différentes régions. Une initiative vient d'être lancée dans le canton de Vaud.

L'affaire des tarifs électriques à Hauterive où l'administration communale et le Conseil communal ont abusé de leurs pouvoirs en appliquant pendant presque dix ans des tarifs illégaux et, en donnant par écrit des informations contraires à la vérité ont lésé plusieurs consommateurs. A Neuchâtel, récemment, il a été octroyé l'autorisation d'occuper un tiers du port à un particulier au préjudice de nombreux pêcheurs. On pourrait d'ailleurs en ajouter d'autres.

Nous prions donc le Conseil d'Etat d'examiner la création d'un poste d'« ombudsman », cela dans l'intérêt de citoyens qui ont le bon droit pour eux et qui ne doivent pas être les victimes d'abus de pouvoir aussi criants.

Question J. Meyrat.

Voir autres informations neuchâteloises en page 9

 **VICHY CELESTINS** accélère et facilite la digestion  
eau minérale bicarbonatée sodique.

# vive le printemps!

Rasoir électrique  
**BRAUN 6006** ~~118.-~~ **85.-**

**Plaques de tapis**  
en feutre aiguilleté  
autocollant, vert, jaune  
rouge. La plaque 40x40 cm **150**

**Tissu pour rideaux**  
en coton imprimé,  
largeur 120 cm, le mètre **495**

**Linge de cuisine**  
en coton à petits carreaux  
bleus, roses ou jaunes **175**

**Ballon de football**  
en cuir, cousu nylon **20.-**

**Slips pour messieurs** **2.-**  
100% coton blanc, pouvant être bouillis. La pièce

**Camisoles pour messieurs** **2.-**  
100% coton blanc, pouvant être bouillis. La pièce

**Slips pour dames** en coton blanc **5.-**  
Les 3 pièces

**Chemises de nuit courtes  
pour dames** **12.-**  
en coton imprimé, sans manches

**Collants** en nylon crêpe mousse **2.-**

**Pullover pour dames** **17.-**  
en acryl, manches courtes, teintés mode

**Sacs de dames** **20.-**  
en skai, forme bandoulière

**Sacs de voyage** **25.-**  
en skai brun ou noir, avec compartiment  
pour chemises

**Mouchoirs pour messieurs** **1.-**  
en coton fantaisie

**Laine à tricoter** **160**  
pour pullovers. La pelote de 50 g

**Sets de table** **990**  
en coton couleur, avec serviette

**Albums de photos** **10.-**  
pages autocollantes, format A4  
couverture plastique vert, rouge  
ou blanc

**Lessive Ajax** **1670**  
Le jumbo de 5,2 kg ~~2215~~  
Grand choix de jumbos et tambours  
d'autres marques en discount

**Laque Cadonet** **590**  
pour les cheveux  
La grande bombe  
+ une petite gratuite ~~750~~

## POUR LES BÉBÉS

**Culottes suédoises** **5.-**  
en gurit cuisable

**Langes Bobaby** **5.-**  
en Rhovyl, très absorbants. La pièce

**Langes en papier** **225**  
Le paquet de 24 pièces

au  
**printemps**  
La Chaux-de-Fonds



## DANS LE DISTRICT DU VAL-DE-TRAVERS

## DISTRICT DU VAL-DE-TRAVERS

## Môtiers : fêté pour vingt ans de présidence

L'Association suisse de sous-officiers, section du Val-de-Travers, qui groupe plus de cinquante membres, a siégé vendredi soir à l'Hôtel de Ville de Môtiers sous la présidence de M. Léon Rey. Vingt-cinq membres étaient présents ainsi que le président cantonal de l'ASSO, le sergent Albert Greub de La Chaux-de-Fonds, le président du Conseil communal M. Marc Arn et plusieurs officiers. Après l'adoption du procès-verbal de M. Vuille et des comptes de M. Jean-Claude Jornod de Couvet, le président de la course d'orientation a présenté un rapport complet sur la dernière course et informé l'assemblée que cette année elle serait organisée le dimanche 24 juin. Dans son rapport le président Rey a relevé la bonne marche de la société et tout particulièrement la participation de la section aux journées romandes de Grolley. Il a recommandé aux membres de se préparer en vue de la journée cantonale qui sera organisée au Locle dans le courant du mois de septembre. Après une augmentation des cotisations l'assemblée a enregistré l'admission de quatre membres.

## NOMINATION DU COMITÉ

Pour la 20e fois le président de la section a été réélu par acclamations. Le président du gouvernement neuchâtelois, M. François Jeanneret, chef du Département militaire cantonal, a fait parvenir à l'adjutant Rey un télégramme de félicitations ; le secrétaire central de l'ASSO a également félicité le dévoué président. Membre du comité

central de l'ASSO, M. Jean-Hugues Schulé a félicité le président au nom du comité central et de la section du Vallon et lui a remis un souvenir tout en le remerciant pour tout ce qu'il a fait pour le développement de la section et le bon renom de l'armée. Le comité a ensuite été nommé en bloc, il se compose de MM. Jean-Hugues Schulé, vice-président ; Claude Jornod, caissier ; Léon Rey, secrétaire ; Denis Gysin, chef technique et secrétaire des verbaux ainsi que Jean-Pierre Zurcher président de la course d'orientation.

## DISTINCTION

Avant le point des divers le sergent Arthur Courvoisier de Fleurier a reçu le titre de membre d'honneur de l'Association du Val-de-Travers en remerciements des services rendus depuis plusieurs années.

Le sergent A. Greub encouragea la section à continuer dans la voie tracée par le dynamique président et recommanda à chacun de faire le nécessaire pour obtenir le maximum de signatures concernant la pétition pour une armée forte. Le président de commune M. Arn apporta le salut des autorités et félicita la section pour son bel enthousiasme et le président pour ses 20 ans de présidence. C'est dans une sympathique ambiance et dans l'esprit de suivre correctement le programme de travail de l'ASSO que l'assemblée se poursuivit avec le verre de l'amitié.

(sh)

## Brillant vernissage à Môtiers



cueilli plus de trois voix (classement en désordre) : *Mélancolie, Réflexion, Khesang, James Brown, Jeune mère, Paradise now, Répétition, Vieille dame, Troisième âge, Chiquita, Carmen.*

Les photos des invités loclais sont plus sûres sur le plan technique que celles des jeunes membres du Club du Val-de-Travers. C'est normal, mais le formalisme fige parfois les choses. Il y a souvent plus de vie dans certaines maladroites, y compris des cadrages déséquilibrés. Notons que la plupart des photos ont pour sujet la nature, fidèlement reproduite dans sa beauté ou saisie par son côté insolite, le visage humain ou le corps.

Pour son coup d'essai, le « Club 30-40 » a réussi un coup de maître. Et le Château de Môtiers commence à vivre aussi sur le plan culturel : il y eut samedi des rencontres, des dialogues entre gens qui ont un peu appris à se connaître en regardant des photos et en en parlant. (mlb)

## TRAVERS

## Nombreuses activités

Pour la fin de sa saison à Travers, l'Ecole des parents qui a eu une bonne saison, organise encore, mardi soir, une rencontre importante avec Mlle Rivière, orthophoniste, sur l'importance du langage et la collaboration des parents.

Au village en cette fin de mars, les chantiers s'activent. Celui de la Croisée avance bon train, celui de la poste est engagé. On attend la disparition de la neige pour l'implantation de trois villas, route de montagne et à la Jotte. Et dans les écoles, le trimestre s'avance. Une soirée scolaire aura lieu au Mont donnée par la classe de M. Gogniat mercredi, préparée avec soins. Avec avril cela va être les vacances puis les fêtes de la ratification de la première communion et de Pâques. (rt)

## PAYS NEUCHATELOIS

## Un pont perdu dans la nature



Un pont tout neuf, qui ne sert à rien et qui ne mène nulle part, c'est l'aspect du pont construit à l'extrémité est des chantiers de la N 5, au Landeron. D'ici quelques mois, quand les travaux auront été menés à chef, il servira aux habitants de l'important quartier nord-est du Landeron à rejoindre leur village par-dessus la nouvelle autoroute. (chm)

## Le HC Noiraigue a fêté son 15e anniversaire

Le Hockey-Club Noiraigue a tenu son assemblée générale samedi en fin d'après-midi à l'Hôtel de la Croix-Blanche sous la présidence de M. Bernard Muller. Vingt-cinq membres assistèrent aux délibérations dont deux membres d'honneur. Le procès-verbal de M. Marcel Jacot, ainsi que les comptes de M. Arno von Kaenel furent adoptés, puis le président remercia, dans son rapport, les joueurs pour la bonne tenue en championnat. L'entraîneur Eric Montandon se plut à relever la bonne marche du championnat et l'ambiance favorable retrouvée durant la saison. L'assiduité aux entraînements a été bonne et la participation au championnat de seconde ligue et à la Coupe neuchâteloise également.

Sur proposition de M. Roger Rätz et de M. Roger Thiébaud, le comité sortant a été réélu par acclamations et se compose de la façon suivante : président : Bernard Muller, vice-président : Roger Thiébaud, secrétaire : Marcel Jacot, secrétaire-adjoint : Jean-Hugues Schulé, caissier : Arno von Kaenel, chef de patinoire : Edmond Jeanneret, chef des novices : Marcel Jacot, entraîneur et chef de matériel : Eric Montandon, membres : Roger Rätz et Donald Bacuzzi. Pour le prochain championnat le club inscrira une équipe de deuxième ligue et une équipe de novices.

## MARCHE POPULAIRE DES GORGES DE L'AREUSE

Cette année elle aura lieu le dernier week-end du mois d'août et sera une nouvelle fois patronnée par l'Impartial-FAM. Le motif de la médaille sera la ferme des Oeillons au pied du chemin des quatorze contours.

Le comité de la marche populaire a décidé le versement de 100 francs pour la fanfare qui fêtera au mois de juin son centenaire, 100 francs pour le fonds du camp de ski des écoles, et 50 francs pour le fonds des courses scolaires.

## ADMISSIONS

Le club enregistre avec satisfaction l'arrivée de deux nouveaux membres qui sont MM. Gilles Jacot et Jean-Claude Bésomi. Il prend acte d'une seule démission, celle de M. Daniel Gobbo. L'Effectif de la société est de 52 membres, répartis en membres d'honneur, actifs et libres.

## NEUCHÂTEL · NEUCHÂTEL · NEUCHÂTEL

## Le Conseil général de Neuchâtel est favorable aux colonies de vacances

L'ordre du jour de la séance du Conseil général tenue hier soir était relativement réduit. La séance de relevée convoquée en mars a heureusement permis de liquider de nombreux points restés en suspens pendant des mois.

Le président, M. Henri Vaucher, lut tout d'abord deux lettres relatives à l'éclairage du collège des Terreaux et aux études actuellement en cours au sujet de l'urbanisme.

## NOMINATIONS

En remplacement de Mme Rosanna Facchinetti, qui quitte la localité, M. Claude Debrot, socialiste, représentera la ville au Conseil intercommunal de l'ACES et à la Commission de l'école secondaire régionale.

## PLAN D'ALIGNEMENT

Deux modifications au plan d'alignement des quartiers du Verger - Rond - Plan - Cadolles - Quatre-Ministres sont adoptées à l'unanimité sans discussion.

## AIDE FINANCIÈRE AUX COLONIES DE VACANCES

Nous avons parlé récemment de la Société des colonies de vacances de Neuchâtel, qui envisage de transformer les bâtiments qu'elle possède à Bellevue sur Bevaix, en un centre pour la jeunesse. Au lieu d'être occupés pendant six semaines seulement en été, comme c'est le cas depuis fort longtemps, les locaux pourraient accueillir des jeunes pendant toute l'année. Les travaux d'aménagement, notamment l'installation du chauffage permettraient d'y organiser des séminaires, des conférences, des assemblées, des concerts et des expositions, tout en maintenant, cela va de soi, les colonies de vacances pour les enfants nécessiteux de Neuchâtel.

Le Conseil communal propose une aide à la Société des colonies de vacances sous forme d'une subvention de 100.000 francs, et d'une autorisation à garantir au nom de la ville et jusqu'à concurrence de 420.000 francs l'emprunt contracté par cette société auprès d'un établissement bancaire.

Les socialistes demandent le renvoi à une commission, estimant que des études doivent être entreprises pour connaître les besoins financiers futurs de cette institution, ainsi que pour s'assurer que les nouvelles fonctions envisagées par la Société des colonies de vacances ne fassent pas double emploi avec celles prévues à Haute-Nendaz,

Dans l'activité de l'été il est prévu la réfection des ballustrades et le doublage de la maison des vestiaires. L'entraîneur reprendra en salle sitôt après la marche.

## ANNIVERSAIRE DE LA SOCIÉTÉ

Au point des divers, M. J.-Hugues Schulé présenta l'historique de la société, avec ses hauts et ses bas, tout en rappelant la promotion du club en seconde ligue en 1966, et la promotion en 1970 en première ligue, puis l'achat du terrain en 1968 et aussi la première marche des Gorges de l'Areuse en 1969. Fondé en 1958, le club connaît toujours un bel essor, et trois membres fondateurs qui ont été joueurs ou membre du comité reçoivent la plaquette de membre honoraire, il s'agit de MM. Jean-Pierre Monnet, Michel Thiébaud et Denis Monard.

Reçoivent aussi le titre de membre honoraire pour plus de dix ans d'activité : MM. Francis Gachet, Claude Hotz, Raymond Hirs, Marcel Jacot, Eric Montandon, qui ont tous été joueurs ou membres du comité.

## MEMBRES D'HONNEUR

Le Hockey-Club, a le plaisir de remettre la plaquette de membre d'honneur à MM. Roger Rätz, membre fon-

dateur, ancien entraîneur, membre actif du comité et joueur, et ancien président ; Bernard Muller, membre fondateur, ancien joueur et capitaine de l'équipe, président de la société et ancien membre du comité pour l'achat du terrain ; Jean-Hugues Schulé, membre du comité depuis 1960, chargé du secrétariat, ancien membre du comité pour l'achat du terrain et initiateur de la marche populaire des Gorges de l'Areuse. M. Arno von Kaenel qui a le plaisir de remettre ces titres au nom du club souhaite que longtemps encore ces membres épaulent le Hockey-Club par leurs judicieux conseils et leur enthousiasme.

Un modeste présent est remis au caissier et au secrétaire, ainsi qu'à l'entraîneur.

C'est par des applaudissements que se termine cette petite cérémonie du 15e anniversaire.

## PARTIE RÉCRÉATIVE

Après l'assemblée une quarantaine de convives se retrouvèrent au restaurant de l'Union où un repas servi dans les traditions de la maison fut suivi d'une sympathique soirée où chacun fraternisa en présence des épouses qui, pour une fois, étaient associées à l'équipe homogène du Hockey-Club. (sp)

## Au Tribunal de police du Val-de-Travers

## Les victimes avaient disparu

Le Tribunal de police du Val-de-Travers a tenu hier son audience hebdomadaire, sous la présidence de M. Philippe Favarger, assisté de M. Adrien Simon-Vermot, substitut-greffier

Alors qu'il circulait de nuit, en décembre dernier, au volant de sa voiture sur la route Brot-Dessous - Travers, M. T. perdit la maîtrise de son véhicule dans un virage à gauche, au lieu-dit la Croix-d'Evion. La voiture dérapa de droite à gauche, monta sur la banquette, heurta un arbre, pour ensuite dévaler le talus et s'immobiliser contre des arbustes. M. T. et son passager furent blessés. La police avisée de l'accident vint sur place mais ne trouva personne. Le conducteur et son compagnon s'étaient rendus à Noiraigue pour aviser leurs épouses

de l'accident. Quand il fut rejoint par la gendarmerie, M. T., qui donnait des signes d'ébriété, fut soumis aux tests d'usage et à une prise de sang. L'analyse révéla une alcoolémie de 2,16 à 2,36 pour mille.

Il est requis par le ministère public une peine de 15 jours d'emprisonnement et 300 fr. d'amende contre M. T. Le prévenu a déjà subi des condamnations, mineures, pour infractions à la LCR, mais pas pour ivresse. Les renseignements sur son compte sont bons, le tribunal tient compte de la situation de famille du prévenu et le condamne à une peine d'amende de 1200 francs. Un délai d'épreuve de deux ans est fixé pour la radiation de la peine au casier judiciaire. Les frais de la cause, par 291 fr., sont mis à sa charge. (ab)

## NEUCHÂTEL · NEUCHÂTEL · NEUCHÂTEL

## Le Conseil général de Neuchâtel est favorable aux colonies de vacances

où la ville a acquis une « Cité-Joie » pour les écoliers.

Radicaux, MPE et libéraux sont prêts à voter ces nouvelles dépenses, les derniers déclarant toutefois s'incliner devant cette demande en « main forcée mais cœur consentant ».

MM. Rémy Allemann et Walter Zahnd, conseillers communaux, donnent de nombreuses explications sur les aménagements envisagés. La proposition socialiste de renvoi à une commission est rejetée et le Conseil général donne son accord à une aide financière et une garantie d'un prêt par 23 voix contre 13.

## DES VÉHICULES NON POLLUANTS

Pour lutter contre la pollution atmosphérique en ville, les moteurs des véhicules des Services communaux ne pourraient-ils pas être équipés de dispositifs d'alimentation au gaz liquéfié, gaz non polluant ? A la motion déposée par M. Michel de Coulon, M. Edy Martenet, directeur des Services industriels, répond en énumérant les avantages et les désavantages de ce système. Il lui semble finalement qu'il s'agirait là d'un bricolage coûteux, puisque revenant à 150.000 francs environ.

Exception faite des socialistes qui s'abstiennent de voter, la motion est acceptée, les conseillers généraux estimant que cette expérience doit être tentée.

## LE TOURISME A NEUCHÂTEL

La motion signée Amiod de Dardel et consorts, demande au Conseil communal de se charger d'étudier, d'entente avec les organismes spécialisés, les lignes directrices d'une véritable politique touristique et des voies et moyens de la réaliser dans les meilleurs délais. Cette motion est acceptée à l'unanimité.

## MUSIQUE...

M. Dominique de Montmollin et consorts proposent qu'une subvention de 30.000 francs soit versée à la Société de musique pour les exercices 1973 et 1974. Un programme des subventions à accorder aux diverses sociétés de Neuchâtel sera établi prochainement. Les comptes et les budgets de la Société de musique seront étudiés une fois encore et le Conseil communal demande que la proposition soit rejetée.

Fait assez rare, un amendement proposant une subvention complémentaire de 18.000 francs pour 1973 est accepté

par six voix contre 4, tandis que l'arrêté, muni de son amendement est repoussé finalement par quinze voix contre douze. Une musique finalement bien compliquée.

## AMÉNAGEMENT DU PORT

Le port de Neuchâtel va subir d'importants changements afin de lui redonner une activité plus intense. Une interpellation et une question s'étonnent du fait que les armoires et les niches aient dû être vidées par leurs locataires, les pêcheurs amateurs qui y rangent leur matériel.

Les conseillers votent tout d'abord... un supplément de séance, le temps réglementaire de deux heures et demie étant épuisé. Et les vagues déferlent sur les derniers points de l'ordre du jour. Reproche est fait à la ville de vouloir trop favoriser l'entreprise privée, instigatrice des nouveaux aménagements du port. Le MOE propose la nomination d'une commission de gestion. Proposition que le président, M. Vaucher, exige écrite selon le règlement.

Et ce même règlement l'autorise enfin à 23 heures, à lever une séance qui a souffert d'une certaine fièvre pré-électorale.

RWS

## Réunion de facteurs

La Commission des facteurs-lettres de l'Union PTT s'est réunie durant le week-end à Neuchâtel. Entre autres, la commission est favorable au maintien de la 2e distribution journalière de courrier. Nous reviendrons sur cette réunion dans une prochaine édition, en page suisse.

## COLOMBIER

## Baraque de chantier en feu

Les premiers secours de Neuchâtel ont été alarmés hier vers 23 h.15, et ont dû se rendre à Colombier avec le camion tonne-pompe. Un baraquement de chantier de la Nationale 5, servant vraisemblablement de vestiaire et de dépôt de matériel, a été sinistré. On ignore autant les causes que le montant des dégâts provoqués par cet incendie, mais les pompiers sont restés sur place durant plusieurs heures, et des automobilistes ont été détournés hier en fin de soirée à partir d'Areuse.

## **Autonomie communale**

Le contrôle de la gestion par le peuple et ses représentants est d'autant plus difficile que l'on s'éloigne de la commune, organisation de base de la vie sociale. Aux divers échelons, les exécutants doivent être choisis par la collectivité publique la plus proche de l'individu, de manière qu'ils en connaissent les besoins et les aspirations. Ainsi les communes resteront les cellules vivantes de notre démocratie. Les libéraux, promoteurs des syndicats intercommunaux recherchent et ont obtenu une coordination toujours plus poussée entre communes dans le cadre d'un fédéralisme coopératif. Groupées en associations régionales, les communes défendent ainsi au mieux leurs intérêts face à l'Etat qui représente l'ensemble des communes. La force du pays réside dans l'autonomie communale.

**Sol rare**

**Moins de spéculations**

**Accès facilité à la propriété**

**ENVIRONNEMENT**

**Moins à l'emprunt**

**Pas plus à l'impôt**

**ECONOMIES**

**LIBERAL**

## LA VIE JURASSIENNE • LA VIE JURASSIENNE • LA VIE JURASSIENNE

## Saignelégier : onze élèves quittent l'école

A l'école primaire, la fin de l'année scolaire a été marquée par la traditionnelle visite des classes par les autorités scolaires. Ce furent tout d'abord les membres du comité des dames qui ont examiné les beaux ouvrages confectionnés au cours des leçons de couture. Elles ont complimenté maîtresses et fillettes pour la qualité du travail effectué.

Enfin vendredi, la commission scolaire a pris congé de onze élèves ayant terminé leur scolarité obligatoire. Son président, M. Joseph Froidevaux, leur a prodigué quelques conseils

et leur a souhaité plein succès. Ils ont choisi les professions suivantes : ramoneur, vendeur, mécanicien faiseur d'étampes, agriculteur (école de Courtemelon). Une fille entrera à l'école prévôtise, puis poursuivra sa formation à l'école d'administration de Bienne. Enfin, les six autres élèves travailleront dans les entreprises horlogères de la région.

Enfin, de nombreux parents et amis ont visité la belle exposition des travaux effectués par les petits à l'école enfantine sous la patiente direction de Sœur Marie-Paula. (y)

## Neuf années de scolarité sans absence



Jean-Daniel Hauser.  
(texte et photo y)

Une petite manifestation a marqué, vendredi dernier, la fin de l'année scolaire à l'école secondaire. Elle a été rehaussée par quelques chants et une production originale des grands, « Télé-Sketch », une création collective fort intéressante.

Au nom des autorités communales, M. Jean Ourny, chef du dicastère des écoles, a félicité comme il le méritait le jeune Jean-Daniel Hauser, fils de Willy, qui a effectué ses neuf années de scolarité obligatoire sans manquer une seule heure. Il lui a remis une magnifique montre.

Quant au directeur, M. François Beutler, il a offert de beaux livres à Jean-François Boillat, fils de Gérard

et à Annelise Rothenbühler, fille d'Ernest, le premier pour n'avoir pas eu d'absence durant ses cinq années d'école secondaire, la deuxième pour la qualité de son travail tout au long de sa scolarité.

Enfin, M. Abel Arnoux, président de la commission, a félicité les élèves méritants, a encouragé les autres et a formé des vœux pour les 23 jeunes gens quittant l'établissement.

## Magnifique concert de la fanfare

Pour son concert annuel, la fanfare a réservé une bien agréable surprise à ses nombreux amis. En effet, la soirée a débuté par la présentation de la nouvelle fanfare des cadets forte d'une trentaine de jeunes instrumentistes, parfaitement formés par leurs moniteurs et placés sous la patiente direction de M. Antoine Jeanbourquin. Les jeunes musiciens ont fait preuves de réelles et prometteuses qualités en interprétant quelques morceaux avant de laisser la place aux aînés.

Placée sous la compétente direction de M. Roger Berberat depuis plusieurs années déjà, la fanfare du chef-lieu a énormément progressé et elle a atteint maintenant un niveau réjouissant. Elle a présenté samedi soir un concert absolument remarquable, susceptible de satisfaire les plus exigeants. Bravo au directeur, aux musiciens, ainsi qu'aux dirigeants qui, par la création de la fanfare des cadets, ne devraient plus connaître de problèmes de recrutement.

Enfin, en complément de programme, la Théâtrale de Tramelan a ravi les spectateurs en interprétant brillamment deux charmantes comédies. (y)

## Remise des brevets à l'Ecole normale de Porrentruy...

Pour la première fois, samedi matin, une nouvelle volée d'instituteurs se sont vu remettre leurs diplômes dans les nouveaux locaux de l'école normale de Porrentruy. M. Marc-Alain Berberat, directeur de l'établissement, rappela brièvement les heures difficiles qu'a traversées l'école normale au cours de l'année scolaire 1972-1973, en raison d'abord de son déménagement, et ensuite de l'affaire Giordano. Puis, M. Berberat insista sur l'importance de la formation de l'enseignant dans la remise en cause globale de l'école. M. Maurice Péquignot, nouveau président de la Commission du brevet, prononça également une allocution. Il rappela tout d'abord que 81 brevets d'instituteurs et d'institutrices avaient été délivrés dans le courant de la semaine. Trente-sept à Delémont, vingt-deux à Bienne, et vingt-deux à Porrentruy.

Pour la première fois, six institutrices n'ont pas trouvé de place. Ceci indique que l'on arrive à la fin d'une période de pénurie, ce qui permettra sans doute de revaloriser la profession. Les allocutions furent entrecoupées de diverses productions des élèves. Voici la liste des élèves ayant reçu leur brevet d'instituteur primaire : Sylvain Afolter, Tavannes ; Erwin Arn, Glovelier ; François Bachofner, Bonfol ; Didier Beuchat, Malleray ; Philippe Cramatte, Courtemaiche ; Louis-Philippe Donzé, Châtillens ; René Eicher, Corban ; Laurent Giauque, Diesse ; Daniel Girod, Delémont ; Joël Guillaume,

Diesse ; Bertrand Henz, Porrentruy ; Jurg Laeser, Nidau ; Lucien Mesnil, Courgenay ; Pierre Migy, Saint-Ursanne ; Daniel Mischler, Develier ; Laurent Muhlethaler, Malleray ; Thierry

Périnat, Chêne-Bougeries ; François Raetz, Villeret ; Edgar Schaffner, Delémont ; Raymond Schneider, Delémont ; Daniel Voyame, Bassecourt, et François Vuilleumier, Bienne. (r)

## ...et à celle de Delémont

A la fin de la semaine dernière s'est déroulée la cérémonie de la remise des brevets à l'école normale de Delémont. Voici la liste des nouvelles diplômées :

## INSTITUTRICES PRIMAIRES

Françoise Bessire (Delémont), Thérèse Beuret (Delémont), Mariette Chapatte (Esserts - Le Noirmont), Christiane Cordelier (Courgenay), Claude Dessarzin (Porrentruy), Muriel Emery (Tramelan), Marianne Farine (Delémont), Bluet Freléchoz (Rebeuvelier), Christiane Froidevaux (Les Breuleux), Michèle Froidevaux (Saignelégier), Josiane Gagner (Moutier), Lilliane Graber (Fontenais), Paulette Grillon (Courgenay), Marie Häni (Saules), Francine Jolissaint (Porrentruy), Madeleine Joset (Roches), Elisabeth Leuenberger (Porrentruy), Blandine Mamie (Alle), Anne-Marie Mazzarini (Delémont), Anne-Marie Meneses (Courtételle), Marie-Jeanne Montavon (Porrentruy), Ruth Nussbaumer (Les Breuleux), Gisèle Ossola (Saint-Ursanne), Fabienne Péquignot (Saignelégier), Christiane Périat (Fahy), Danièle Prongué (Boncourt), Christiane Racine (Tramelan), Monique Roth

## MAITRESSES D'ECOLE ENFANTINE

Dominique Bétrix (Bienne), Christine Choulat (Delémont), Josiane Erard (Glovelier), Janine Froidevaux (Delémont), Monique Gobat (Bellelay), Anne-Lise Jolidon (Saignelégier), Marisa Junod (Bienne), Yvette Junod (Evlard), Anne-Marie Kummer (Saint-Aubin), Claire-Lyly Lütty (Tavannes), Rosanna Merazzi (Bienne), Christine Meyer (Courtételle), Régina Steck (La Neuveville), Josette Winterhalder (Bienne).

## MAITRESSES D'OUVRAGES

Jeanne Borer (Undervelier), Francine Calame (Saint-Imier), Thérèse Gyger (Souboz), Nelly Hennet (Delémont), Florence Hertig (Sonvilier), Michelle Houllmann (Tavannes), Ghislaine Jacot (Bienne), Anne-Marie Kolb (Delémont), Rose-Marie Krebsler (St-Imier), Yolande Oberholzer (Moutier), Thérèse Schindler (Bassecourt).

## MOUTIER

## Les promotions de l'Ecole primaire

Etant donné le grand nombre d'élèves fréquentant l'école primaire, la cérémonie des promotions s'est déroulée en deux parties, le matin et l'après-midi.

L'après-midi était réservé aux élèves quittant l'école cette année. En présence des autorités scolaires, communales et religieuses, la fête des promotions s'est bien déroulée. Elle a été rehaussée par d'excellentes productions des élèves et surtout de la fanfare des cadets. Dans son rapport annuel M. Simonin, directeur, releva les nombreuses mutations intervenues dans le corps enseignant au cours de l'année écoulée. Un hommage tout particulier fut adressé à M. André Jeker, ancien directeur, qui a fêté ses 40 ans de service à l'école. Quant au salut de la Commission d'école, il fut apporté par M. Jean Martin, vice-président de la commission d'école. (kr)

## RENAN

## Départ de trois enseignants

L'année scolaire, la dernière à se terminer au printemps, a connu sa clôture vendredi matin à la grande salle de l'école primaire de Renan. La volée sortante, soit 6 garçons et 4 filles a entendu les vœux et les exhortations de M. Chopard, président de la Commission scolaire.

Trois enseignants quittaient leurs fonctions ce même jour.

Mme Boillat qui enseigna avec dévouement et compétence les travaux féminins à la classe des Convers pendant 17 ans se retire ensuite de la suppression de cette classe. M. Charles Monnat, prend une retraite bien méritée après avoir tenu la classe terminale pendant 15 ans. Enfin Mlle Loichat, à Renan depuis un an seulement, a été nommée à Bienne.

M. Chopard remercie ces trois personnes et leur remet, au nom de la commune et de la Commission scolaire, une attention qui saura leur rappeler les heures passées dans l'école du village.

Les jeunes gens sont invités alors à se trouver au Buffet de la Gare pour un apéritif et une collation avec le corps enseignant et la Commission scolaire. (ba)

## CE SOIR, A LA RADIO ROMANDE Regroupements scolaires dans le Jura

Au cours de l'émission « Le micro dans la vie », diffusée dès 18 heures sur le premier programme de la Radio suisse romande, la « Page jurassienne » sera consacrée à quelques aspects des regroupements scolaires. Denis Moine a recueilli à ce propos une interview de M. Maurice Péquignot, de Moutier, inspecteur des écoles primaires.

## Promotions à l'Ecole secondaire de Courtelary

A l'école secondaire, l'année scolaire 1972-1973 s'est achevée par la traditionnelle cérémonie des promotions qui s'est déroulée à la halle de gymnastique, quasi trop petite pour contenir la foule des parents et amis de l'école, accourus des trois villages de la Communauté. Un excellent programme, très étoffé, encadré par deux allocutions, a marqué cette manifestation de clôture. La partie chorale, toujours très appréciée, a permis aux élèves d'interpréter quelques fort jolies mélodies harmonisées par M. Paul-André Schwab.

Le public a ensuite assisté à la présentation de trois pièces théâtrales de genres très différents : « Intermezzo » (scène 6) de Jean Giraudoux ; « Le condamné de Pichwickton », comédie d'un genre humour noir, due à la plume d'André-Paul Antoine ; et « Terror of Oklahoma », un western imaginé par Yves Robert, Albert Vidalie et Louis Sapin, restitué de façon vivante et on ne peut plus colorée par la totalité des élèves des classes 4 et 5. Note toute de fraîcheur et de spontanéité enfin, apportée par les élèves de la classe de Mlle Marie-Claire Ackermann, institutrice. Leurs danses enfantines ont été saluées avec enthousiasme.

## DEUX ALLOCUTIONS

Inscrites dans cet excellent programme, deux allocutions : M. Etienne Vaucher, président de la Commission scolaire, a notamment relevé que cette seizième année d'existence de l'école secondaire avait été marquée par la mise sur pied d'une Commission intercommunale d'études pour l'extension de l'école, remerciant les autorités d'avoir soutenu la commission dans ses efforts. Il adressa enfin sa reconnaissance au personnel enseignant, toujours dévoué à sa tâche, et forma des vœux à l'adresse des élèves terminant leur scolarité. M. Jean-Pierre Bessire, directeur de l'école, quant à lui, fit un vaste tour d'horizon des problèmes touchant de près l'établissement qu'il dirige, évoquant notamment le dévouement du corps enseignant, la prochaine année dite « longue » et les efforts faits en vue de trouver une solution à la pénurie de locaux.

Enfin, le directeur a relevé qu'en avril 1972, l'école secondaire de la Communauté avait un effectif de 92 élèves répartis en cinq classes. Sur ces 92 élèves, 44 venaient de Courtelary, 20 de Cormoret, et 28 de Villeret.

## A L'ECOLE PRIMAIRE

A l'école primaire, la fin de l'année scolaire a été marquée par une modeste cérémonie de clôture, qui s'est déroulée à la halle de gymnastique, où

étaient réunis les élèves entourés du personnel enseignant, des membres de la Commission scolaire, ainsi que de quelques parents et anciens élèves.

Un fort joli programme comprenant poèmes, rondes, danses et chansons a encadré l'allocution prononcée par M. Pierre-André Nicolet, président de la Commission scolaire.

L'école comprenait 116 élèves au printemps 1972. Sept d'entre eux la quittent pour entreprendre des apprentissages divers : deux désirent devenir mécaniciens, un cuisinier, deux employés de bureau, une vendeuse, une autre enfin suivra les cours de l'école Benedict. De plus, 6 élèves entreront à l'école secondaire, alors que 9 autres quitteront la localité. Au chapitre des mutations encore, il faut mentionner l'arrivée d'une nouvelle volée de 19 élèves, ainsi que l'admission de deux

## Fin d'année scolaire à Villeret

Vendredi dernier, 13 élèves, 4 garçons et 9 filles ont quitté l'école. M. S. Wittwer, président de la Commission scolaire leur a souhaité un bon départ et une bonne réussite dans la vie. Quatre d'entre eux ont obtenu le prix Fiechter : Daniel Juillerat, Germain Lauper, France Aubry et Patricia Chambettaz.

La nouvelle année scolaire débutera le mardi, 24 avril à 7 h. 20 pour les élèves de 5e et 9e années scolaires et à 8 h. 10 pour les plus petits. Cette manière de faire aura pour principal avantage de permettre que la sortie des élèves vers midi, ne se fasse plus au même moment que celle des ouvriers des usines, d'où diminution du

pensionnaires du Home d'enfants, ce qui portera à 113 l'effectif à la rentrée scolaire, le 24 avril prochain.

Courses et camps de ski se sont déroulés à la perfection. Décision a par ailleurs été prise d'organiser à nouveau un tel camp durant l'hiver prochain. Ce sera le cinquième du genre, et il se déroulera vraisemblablement dans une station de l'Oberland bernois.

Avant de mettre un terme à son allocution, M. Nicolet a adressé de vifs remerciements au corps enseignant, ainsi qu'au Home d'enfants pour sa précieuse collaboration. A Mlle Marie-Claire Ackermann qui élira domicile en terre danoise durant six mois, pour y parfaire ses connaissances pédagogiques et acquérir une plus grande expérience dans ce domaine, il a souhaité plein succès pour la réussite de cette belle et louable expérience. (ot)

danger d'accidents. L'après-midi, l'horaire ne subira pas de changements.

Il y aura 19 nouveaux élèves qui inaugureront le nouveau plan d'étude romand de mathématiques. D'autres innovations sont aussi au programme. En effet, ce sera l'année longue et dès la rentrée, les leçons ne seront plus que de 45 minutes, comme dans les écoles secondaires.

Pour le village, il y aura aussi une nouveauté : la cloche de l'école ne sonnera plus, elle sera remplacée par une sonnerie électrique... gageons que plus d'une maman oubliera et que plus d'un, parmi les aînés regrettera cette nécessaire adaptation au rythme que nous vivons. (pb)

## Les commerçants du centre de Bienne contre la suppression de la circulation automobile

« Nous en appelons aux autorités législatives et exécutives de la ville, c'est-à-dire au Conseil de ville et au Conseil municipal, afin de tirer les conséquences de cette expérience et d'y mettre fin » Mettre fin à quoi ? A la suppression de la circulation des véhicules à moteur au centre de la ville. Cette prise de position émane du comité de l'Association des commerçants de la rue Centrale, à Bienne.

Pour les commerçants de la rue Centrale, « après un peu plus de la moitié de la période d'essai », l'expérience « centre de la ville aux piétons » est

un échec. Au nombre des griefs formulés : la disparition, d'un seul coup, de 180 places de parc. Selon eux, Bienne manque déjà de silos à voitures au centre de la ville pour 1000 à 2000 véhicules. Les acheteurs, de ce fait, sont de plus en plus enclins à fréquenter les commerces disposant de places de parc à proximité immédiate, c'est-à-dire ceux se trouvant à la périphérie de la ville. Le centre-ville commercial perd donc de sa force attractive.

Le Comité de l'Association des commerçants de la rue Centrale souligne : « Nous apprécierons qu'à l'instar de ce

qui se fait ailleurs, les commerçants de la zone concernée soient consultés, l'évolution des problèmes relatifs à la circulation et à l'économie les touchant tout particulièrement ». Selon eux, l'expérience « centre de la ville aux piétons » ne doit « en aucun cas être poursuivie sans que l'essai en cours ait fait l'objet d'une analyse objective et approfondie ». (ats)

Voir autres informations jurassiennes en pages 19 et 28

• Douleurs?  
• Grippe?  
• Maux de tête?

ASPRO

soulage vite

Nouveau: maintenant aussi sous forme de comprimés effervescents



## L'ACTUALITÉ SUISSE • L'ACTUALITÉ SUISSE • L'ACTUALITÉ SUISSE

Gros problème en vue pour M. Schurmann

## Vers des hausses massives dans les textiles

L'inquiétude règne dans la branche des textiles. Ces derniers temps, les prix de la soie et de la laine brutes ont subi des hausses de prix énormes. Dans sa dernière édition, le périodique « Textil-Revue » exprime la crainte que ces augmentations massives ne conduisent, en ce qui concerne les produits finis, à des hausses qui dépassent de beaucoup celles enregistrées au niveau des matières premières.

Le journal recommande certaines mesures à l'intention des détaillants, et suggère aux consommateurs, au lieu de se plaindre, de procéder de manière critique quand ils font leurs achats, et d'exercer leur propre surveillance des prix.

## DES AUGMENTATIONS DE 320 %

Pour la laine, l'augmentation moyenne, de fin 1971 à mars de cette

année, se situe entre 250 et 320 pour cent, pour la soie entre 80 et 120 pour cent. Un kilo de laine mérinos australienne, qui coûtait encore 7 fr. 50 à fin 1971, revient maintenant à 30 fr. 20. Pendant la période en cause, une sorte particulière de soie brute en provenance de Chine a passé de 77 fr. à 160 fr. le kilo.

Le commerce de détail, dernier maillon d'une chaîne de production relativement longue, calcule d'habitude sa marge de bénéfice sur le prix d'achat. Cette marge, suivant les détaillants, va de 50 à 100 pour cent. « Textil-Revue » appréhende que les augmentations subies au niveau des matières premières se répercutent intégralement sur les prix de vente, et souhaite que le marché de détail fasse preuve de mesure.

Certes, dans le secteur considéré comme dans les autres, les frais généraux ont augmenté. « Ce qu'il faut cependant éviter absolument, écrit le journal, c'est que les majorations dues à l'augmentation des prix des matières premières ne fassent monter l'indice du coût de la vie de telle sorte que de nouvelles augmentations de salaires soient nécessaires. Le commerce de détail des textiles porte ainsi une lourde responsabilité. »

Le renchérissement, de toute façon en subit d'ores et déjà les effets. Mais il y a lieu de remarquer que les fibres chimiques restent relativement bon marché. En outre, il pourrait arriver que des producteurs étrangers d'habillement ne vendent directement au consommateur suisse par l'intermédiaire de leurs propres chaînes de magasins. Une telle tactique frapperait les détaillants traditionnels, qui devraient donc eux-mêmes infléchir leurs prix de telle sorte que l'ouverture de nouveaux points de vente soit rendue moins intéressante. (ats)

## Les socialistes préparent une initiative sur le droit foncier

Quelque 200 membres du parti socialiste suisse ont participé ce week-end à une réunion consacrée à l'étude de l'attitude future du parti dans la question du droit foncier. La majorité des participants considère comme utile et nécessaire le lancement d'une nouvelle initiative constitutionnelle sur le droit foncier. Les opinions divergent cependant en ce qui concerne le contenu de cette initiative, qui fera l'objet d'une discussion lors du prochain congrès du parti, les 2 et 3 juin à Bienne.

L'assemblée, qui n'avait qu'un caractère consultatif, était placée sous la présidence du conseiller national Arthur Schmid, président du parti socialiste suisse. Après avoir été informés par le conseiller national Anton Muheim, Lucerne, de l'état de la législation sur l'aménagement du territoire, les participants, répartis en trois groupes de travail, ont discuté d'un catalogue de problèmes élaboré par le secrétariat du parti. Les conclusions des différents groupes de travail ont ensuite été présentées à l'assemblée. (ats)

## Les essais français sont concluants

## Les turbotrains, nouvelle étape de la technique ferroviaire

Les turbotrains, dont un engin a été présenté lors de la Quinzaine ferroviaire genevoise, suscitent une légitime curiosité partout où l'on en voit circuler, et en premier lieu en France où ce nouvel engin moteur a été conçu.

La SNCF recherchait depuis nombre d'années un moyen de trac-

tion économique qui put être substitué à la traction diesel, laquelle a pris la relève de la traction vapeur sur les lignes non électrifiées. En effet, la « dieselisation » ne permet que des puissances motrices limitées.

Le turbomoteur, fruit de recherches entreprises il y a huit ans, permet d'obtenir une puissance élevée sous un faible encombrement, grâce à la mise en service de turbines à gaz.

Le premier prototype comprenait en plus un moteur diesel utilisé essentiellement pour le démarrage. Les essais se révélèrent concluants : 280.000 km. parcourus, 570 essais à 200 km.-h. ou plus, l'un d'eux permit même d'atteindre une vitesse de 252 à l'heure entre les Aubrais-Orléans et Vierzon. Une première série de 10 turbotrains fut alors construite et affectée dès 1970 à la ligne Paris-Caen-Cherbourg, longue de 371 km. Ces turbotrains recueillirent d'emblée la faveur du public enchanté de l'amélioration de l'horaire qui en résulta, du confort des rames et de la réduction des temps de parcours. Quatre turbotrains furent encore construits et affectés à la ligne Paris-Deauville.

## DE NOUVEAUX TURBOTRAINS

Cette première génération issue du prototype « ETG » a donné naissance à une seconde génération comprenant 16 nouveaux turbotrains dénommés « RTG » (turbotrains à grand parcours) plus confortables encore que les premiers engins. 16 rames ont été commandées par la SNCF. Les turbines développeront une puissance de 1700 km. La vitesse atteindra 200 km.-h. 280 voyageurs pourront être transportés dont 220 en 2e classe, sans compter les 24 places du « grill-bar ».

Les premières rames entreront en service cette année encore. Dès le début de juin, elles rouleront entre Lyon et Mulhouse, à travers le Jura français via Besançon et Belfort et, ultérieurement, jusqu'à Strasbourg. Les suivantes entreront progressive-

ment en service entre Lyon et Nantes et entre Lyon et Bordeaux. Elles devront donc circuler sur des transversales à parcours difficile, à travers le Massif central.

## LA TROISIÈME GÉNÉRATION PRÉVUE

Celle-ci sera celle de la future ligne à grande vitesse dont la construction est prévue entre Paris et Lyon. Le prototype actuellement à l'essai et pour la réalisation duquel une somme de 15 millions de francs suisses avait été prévue, a atteint des vitesses de pointe supérieures à 300 km.

Cette ligne nouvelle, dont l'achèvement est envisagé en 1980 au plus tard, sera spécialisée dans le transport des voyageurs. Son tracé sera évidemment en rapport avec la puissance des turbotrains. Les courbes auront un rayon de 3200 mètres au moins, ce qui permettra aux convois de rouler à une vitesse de 300 km. A noter que des rampes de 30 à 35 pour mille ne constitueraient pas un obstacle majeur aux turbotrains.

Longue de 380 km., cette artère, de l'avis de la SNCF, ne coûterait pas plus des 2 tiers du prix de revient d'un km. d'autoroute. Sa rentabilité pourrait être de 14 pour cent sur une période de 20 ans. Son infrastructure pourrait être amortie en 12 ans.

Les turbotrains suscitent un vif intérêt à l'étranger. Deux du type « RTG » entreront en service cet été aux Etats-Unis, et circuleront entre les villes de Chicago, d'une part, Milwaukee et Saint-Louis, d'autre part. La France étudie, en outre, l'aménagement d'une nouvelle ligne entre Paris et Calais, avec prolongation par le tunnel sous la Manche. D'autres sont prévues en direction de Bruxelles et de la Ruhr. Les réseaux étrangers en sont également à l'étude. Citons à titre d'exemple la construction, déjà en cours, d'une ligne ultra-rapide entre Milan et Rome. (ats)

## Fête fédérale de chant Place aux handicapés

Le comité d'organisation de la Fête fédérale de chant à Zurich a décidé de consacrer un après-midi de la fête aux handicapés et aux personnes âgées. Le 25 mai, des chœurs d'enfants et l'orchestre Joé Schmid agrémenteront cette manifestation, au cours de laquelle une collation sera servie. (ats)

## Dans le canton de Fribourg

## Ferme en feu

Hier, peu avant midi, le feu s'est déclaré dans une ferme de Zurschuer, dans la commune d'Alterswil (FR). En raison du vent extrêmement fort, le feu s'est propagé très rapidement et a détruit la ferme entière. Un cheval, dix veaux, un jeune taureau ainsi qu'un cochon ont péri dans les flammes. Les dégâts sont estimés à environ 450.000 à 500.000 francs.

On suppose qu'une distillerie ambulante qui travaillait devant la maison a laissé des braises s'échapper par la cheminée, et ont mis le feu aux bardeaux de la maison. Les pompiers dont la tâche était rendue difficile par le vent, ont dû se borner à protéger les bâtiments voisins. (ats)

## Le Jeune fédéral

## Plus de 3 millions en 15 ans

En quinze ans, le Mouvement intercantonal de rénovation du Jeune fédéral et d'aide au tiers monde a récolté une somme de 3.333.000 fr., qui a été consacrée à divers objectifs d'aide au développement, de Suisse principalement. La Grèce, l'Inde, l'Algérie, Bornéo du Nord, le Ruanda, le Tchad et l'Argentine sont les principaux bénéficiaires de cette aide.

Le mouvement Notre Jeune fédé-

ral a commencé ses activités dans le canton de Neuchâtel en 1957 ; il s'est répandu progressivement à presque toute la Suisse romande par l'arrivée des cantons de Vaud (1960), Genève (1967) et Valais (1969).

L'un de ses fondateurs est le pasteur Jean-Samuel Javet (Neuchâtel) qui l'a présidé pendant seize ans, et cède maintenant ses responsabilités à son collègue Serge Charpillod, de Corcelles-NE. (ats, spp)

## La Générale de Berne critique le TCS

Le président et délégué du Conseil d'administration de La Générale de Berne, M. A. Dolder, a parlé hier à Berne, lors de l'assemblée générale de cette compagnie d'assurances, des récents développements enregistrés

en matière d'assurance responsabilité civile et a condamné le « comportement incompréhensible » du Touring-Club de Suisse (TCS).

Pour M. Dolder, il est des gens influents du TCS qui, par tous les moyens, cherchent depuis des années à promouvoir l'idée de l'étatisation de la RC, bien que, à sa connaissance, le Conseil d'administration du TCS soit en majorité formé de personnes favorablement disposées à l'égard de l'économie privée. M. Dolder pose alors la question : « La majorité du Conseil d'administration va-t-elle rester à la remorque de quelques extrémistes ? ». (ats)

## «Le Bâlois et son ordinateur»

Toute personne qui présentera jusqu'au 29 avril son passeport ou sa carte d'identité à l'ordinateur de l'administration cantonale de Bâle-Ville sera informée de tous les renseignements personnels le concernant que possède l'administration cantonale.

En organisant une exposition « Le Bâlois et son ordinateur » au Musée des arts graphiques, l'Office central bâlois de traitement électronique de l'information vise à familiariser les citoyens avec ces nouvelles méthodes de travail. L'ordinateur renferme toutes les informations de l'Office des habitants. (ats)

## Maturité fédérale et examens complémentaires

## Les candidats sont moins nombreux

1020 candidats se sont présentés en 1972 aux examens fédéraux de maturité ou complémentaires, contre 1178 l'année précédente. 302 (312) n'ont pas répondu aux exigences. Les 718 candidats promus ont choisi d'étudier la théologie (6), le droit et les sciences économiques (94), les lettres (163), les sciences (102), des professions techniques (97), la médecine (225, dont 102 réfugiés). 22 personnes sont inscrites sous la ru-

brique « divers », et 9 n'avaient pas encore pris de décision.

Les 1020 candidats se répartissent comme suit : 180 (183) pour les examens complets, 37 (27) pour les examens complémentaires pour Suisses de l'étranger et naturalisés, 111 (277) pour les examens d'admission aux études de médecine pour réfugiés, et 692 (691) pour la deuxième partie des examens de maturité. (ats)

## En quelques lignes...

LUCERNE. — Le gouvernement lucernois a décrété, en date du 1er avril, une nouvelle ordonnance concernant la navigation sur le lac de Sempach. Celle-ci prévoit de limiter à 400 le nombre de bateaux à moteur (y compris les voiliers à moteur).

WINTERTHOUR. — Le journal « Winterthurer Volksblatt » a été racheté par le quotidien « Landbote », et cessera de paraître. Il existait depuis 131 ans et était publié à quelque 2000 exemplaires, trois fois par semaine.

ZOUG. — La Fondation Landis et Gyr a décerné pour la première fois samedi dernier son prix d'encouragement doté de 20.000 francs. Il a été attribué à un chercheur bâlois de 25 ans, M. Marcus Wurmlin, en récompense de ses travaux dans le domaine de la corrélation entre les organismes et l'environnement.

SCHWYZ. — Le Tribunal fédéral n'a pas accordé l'effet suspensif au recours

de droit public déposé contre la votation schwyzoise concernant le début de l'année scolaire. Il a en même temps annoncé qu'il prendra vraisemblablement une décision définitive sur cette affaire avant les vacances d'été.

SAINT-MAURICE. — L'année 1973 marquera en Valais la création d'un musée militaire à St-Maurice. Celui-ci sera ouvert dans les locaux de l'ancien château qui se dresse à l'entrée du canton, sur les bords du Rhône.

BRUXELLES. — Hier a commencé devant la Cour d'assises de Bruxelles, le procès de Jacques Rompéau, 38 ans, accusé d'avoir participé au crime de Genève, dans la nuit du 11 au 12 novembre 1970, au cours duquel fut tué l'étudiant français Claude Pingon.

LAUSANNE. — Le sixième séminaire de marketing de l'Institut pour l'étude des méthodes de direction de l'entreprise (IMEDE) a débuté lundi à Lausanne. D'une durée de deux semaines, il s'adresse à des cadres de haut niveau et a pour objectif l'étude des nouveaux concepts, instruments et techniques auxquels a donné naissance, ces dernières années, l'évolution de l'environnement.

BERNE. — Le chef de l'état-major général italien de la défense, l'amiral Eugenio Henke, est arrivé hier après-midi en visite officielle en Suisse. Peu après 17 heures, il a été reçu avec les honneurs militaires à la Direction militaire cantonale à Berne.

— L'Association suisse pour les Nations Unies s'est donné un nouveau président central, à l'occasion de son assemblée annuelle, le week-end dernier à Berne : M. Luzius Wildhaber, professeur à la Faculté de droit de l'Université de Fribourg, qui remplace le président sortant, M. A. Zehnder (Zurich).

— En raison de modifications survenues dans la sphère d'activité de la délégation suisse à Berlin, le Conseil fédéral a décidé de transformer cette représentation en un consulat général.

GENÈVE. — Par 21 voix contre 2 et cinq abstentions, la Commission des Droits de l'Homme des Nations Unies a adopté hier à Genève, un projet de convention faisant de l'apartheid un crime contre le droit international, passible de sanctions dans les pays signataires.

## Pause-café potin no 10





# VW K70

Technique, sécurité et confort: moteur et traction avant, suspension indépendante des 4 roues, freins à disque, 4 portes, sièges-couchettes, vitre arrière chauffante, coffre 700 litres, radio 2 longueurs d'ondes, et doubles phares halogènes. VW K 70 L - la voiture totalement équipée!



**SPORTING GARAGE J.-F. STICH**, J.-Brandt 71, tél. (039) 23 18 23, La Chaux-de-Fonds. — **GARAGE J. INGLIN**, Girardet 37, tél. (039) 31 40 30, Le Locle — **GARAGE DES BRENETS**, F. FRINGER, tél. (039) 32 11 32, Les Brenets. — **GARAGE DU JURA**, W. GEISER, Tél. (039) 61 12 14, La Ferrière. — **GARAGE DE L'ERGUEL**, A. DALLA BONA, tél. (039) 41 34 77, Villeret. — **GARAGE DU BÉMONT**, P. KRÖLL, tél. (039) 51 17 15, Le Bémont.

A louer pour le 1er juin, éventuellement 1er juillet 1973, au centre de **VILLERET**

- 1 appartement de 4 pièces
- 2 appartements de 3 pièces
- 1 studio de 2 pièces

entièrement remis à neuf, avec salle de bains ou douche, cuisine équipée (cuisinière, frigo, etc.), chauffage central et distribution d'eau chaude généralisée, antenne TV, tapis tendus, machine à laver automatique, pendage, cave et grenier.

Renseignements auprès de M. R. Chaudet, 2533 Evliard, tél. (032) 2 34 17.

## Nouvelles de la Banque Rohner

Crédits aux particuliers aux commerçants et agriculteurs  
crédits de construction et financements de logements

Veuillez m'envoyer s'il vous plaît votre documentation pour un crédit de Fr.

Nom \_\_\_\_\_  
Prénom \_\_\_\_\_ 383  
Rue \_\_\_\_\_  
NP/Lieu \_\_\_\_\_  
But \_\_\_\_\_

## Banque Rohner

1211 Genève, 31 rue du Rhône, 022 24 13 28  
9001 St-Gall, Neugasse 26, 071 23 39 22  
Succursales à Zurich, Lugano, Chiasso

Un manuscrit clair évite bien des erreurs!

# QUALITÉ DE LA VIE...

Pour une représentation équitable au Conseil d'Etat



## Val-de-Ruz au Grand Conseil



René MEYLAN

Rémy SCHLAEPPI



Anne-Lise STAUFFER-GROBÉTY  
Fontaines  
23 ans, écrivain



Jean-François BÉGUIN  
Cernier  
39 ans, avocat



Raymond CHANEL  
Chézard  
34 ans, agent de méthode



Fritz NUSSBAUM  
Dombresson  
35 ans, instituteur, conseiller communal

# .. OUI, MAIS.. POUR TOUS!

## OFFRES D'EMPLOIS

### Mécanicien-réparateur

POUR MACHINES DE BUREAU

- Vous désirez devenir un spécialiste et vous créer une situation intéressante et indépendante.
- Vous possédez quelques années de pratique
- Vous êtes précis, dynamique et ponctuel.

Notre entreprise vous offre la possibilité d'obtenir un salaire en rapport avec vos capacités.

Avantages sociaux. Semaine de 5 jours. Horaire variable. Ambiance agréable dans locaux modernes et fonctionnels.

Pour tous renseignements s'adresser à **OETIKER S. A.**, avenue Léopold-Robert 5, La Chaux-de-Fonds, tél. (039) 23 57 00.

### SELLITA WATCH CO S. A.

engagerait pour ses ateliers rue de la Confédération 27

## personnel féminin

- TRAVAUX DE REMONTAGE DIVERS
- TRAVAUX DE RÉGLAGE
- FORMATION D'HORLOGÈRE-DÉCOTTEUSE

Entrée tout de suite ou à convenir.

Emplois stables et bien rémunérés au sein d'une entreprise offrant de nombreux avantages sociaux: Salaires mensuels, quatre semaines de vacances, transport par autocar, etc.

Adresser offres ou se présenter à **SELLITA WATCH CO S. A.**, 40, rue de l'Emancipation ou 27 rue de la Confédération, La Chaux-de-Fonds, tél. (039) 23 44 33.

## BULLETIN DE BOURSE

Cours communiqués par: SOCIÉTÉ DE BANQUE SUISSE

A = Cours du 30 mars

B = Cours du 2 avril

NEUCHÂTEL		ZÜRICH		ZÜRICH		ZÜRICH			
A	B	A	B	A	B	A	B		
Cr. Fonc. Neu.	780 d 775 d	U.B.S.	4240	4300	Sulzer nom.	3075	3050		
La Neuchâtel.	355 d 355 d	Crédit Suisse	3720	3705	Sulzer b. part.	405	402		
Cortailod	3375 3350 d	B.P.S.	2265	2250	Schindler port.	2310	2310 d		
Dubied	1400 d 1400 d	Bally	1070 d	1060 d	Schindler nom.	400 d	400 d		
<b>LAUSANNE</b>		Electrowatt	3330 d	—	<b>(Actions étrangères)</b>				
Bque Cant. Vd.	1310 1310	Holderbk port.	504	502	Alcan	86	87 1/4		
Cdit Fonc. Vd.	1000 1000	Holderbk nom.	460	460 d	A.T.T.	167	164 d		
Cossonay	2300 2225 d	Interfood «A»	1200	1175 d	Burroughs	772	765 d		
Chaux & Cim.	810 d 800 o	Interfood «B»	6350	6325	Canad. Pac.	61	61		
Innovation	485 485 o	Juvena hold.	2590	2590	Chrysler	113	111 1/2		
La Suisse	3300 3250	Motor Colomb.	1560	1560 d	Contr. Data	148	150		
<b>GENÈVE</b>		Italo-Suisse	265	265	Dow Chemical	341	340 d		
Grand Passage	635 650	Réassurances	2600	—	Du Pont	545	554		
Naville	1335 1360	Winterth. port.	1900	1900	Eastman Kodak	464	461		
Physique port.	310 305	Winterth. nom.	1190	1160	Ford	209 1/2	207 1/2		
Fin. Parisbas	170 171	Zurich accid.	7950	7925	Gen. Electric	213	211 1/2		
Montedison	3,80 4,10	Aar et Tessin	830	820	Gen. Motors	236	236 1/2		
Olivetti priv.	9,45 9,70	Brown Bov. «A»	975	960	Goodyear	87 1/2	87 1/2		
Zyma	2425 2450	Saurer	1800	1825	I.B.M.	1426	1414		
<b>ZÜRICH</b>		Fischer port.	980	990	Intern. Nickel	108	109 1/2		
<i>(Actions suisses)</i>		Fischer nom.	185	190 d	Intern. Paper	123	122 1/2 d		
Swissair port.	655 657	Jelmoli	1595	1590	Int. Tel. & Tel.	142 1/2	142		
Swissair nom.	622 623	Hero	5125	5075	Kennecott	89 1/2	91		
		Landis & Gyr	1400	1400	Litton	32 3/4	34 3/4		
		Lonza	1870	1860	Marcor	71	70 1/2		
		Globus port.	4450	4450 d	Mobil Oil	225 1/2 d	226 d		
		Nestlé port.	4130	4140	Nat. Cash Reg.	99 1/2	98		
		Nestlé nom.	2420	2400	Nat. Distillers	40 d	49 3/4		
		Alusuisse port.	2030	2010	Per'n Central	8 1/4	8 1/4		
		Alusuisse nom.	895	890	Stand. Oil N.J.	307 1/2	306		
				V.W.	195	197	Union Carbide	142 1/2	140 1/2
				V.G. Am. Gold I.	105	107	U.S. Steel	108	107

BALE		A	B
<i>(Actions suisses)</i>			
Roche jce	180000	180750	
Roche 1/10	18075	18000	
S.B.S.	3845	3810	
Ciba-Geigy p.	2225	2170	
Ciba-Geigy n.	1275	1255	
Ciba-Geigy b. p.	1940	1840	
Girard-Perreg.	775 d	810	
Portland	3450 d	3450 d	
Sandoz port.	6450	6300	
Sandoz nom.	3575	3525	
Sandoz b. p.	5225	5200	
Von Roll	1410	1400 d	
<i>(Actions étrangères)</i>			
Alcan	86	87 1/4	
A.T.T.	167	164 d	
Burroughs	772	765 d	
Canad. Pac.	61	61	
Chrysler	113	111 1/2	
Contr. Data	148	150	
Dow Chemical	341	340 d	
Du Pont	545	554	
Eastman Kodak	464	461	
Ford	209 1/2	207 1/2	
Gen. Electric	213	211 1/2	
Gen. Motors	236	236 1/2	
Goodyear	87 1/2	87 1/2	
I.B.M.	1426	1414	
Intern. Nickel	108	109 1/2	
Intern. Paper	123	122 1/2 d	
Int. Tel. & Tel.	142 1/2	142	
Kennecott	89 1/2	91	
Litton	32 3/4	34 3/4	
Marcor	71	70 1/2	
Mobil Oil	225 1/2 d	226 d	
Nat. Cash Reg.	99 1/2	98	
Nat. Distillers	40 d	49 3/4	
Per'n Central	8 1/4	8 1/4	
Stand. Oil N.J.	307 1/2	306	
Union Carbide	142 1/2	140 1/2	
U.S. Steel	108	107	

Billets de banque étrangers		A	B
Dollars USA	3.10	3.35	
Livres sterling	7.80	8.30	
Marks allem.	112.50	117.50	
Francs français	70.—	74.—	
Francs belges	8.10	8.50	
Lires italiennes	—52	—56	
Florins holland.	109.—	114.—	
Schillings autr.	15.40	16.20	
Pesetas	5.35	5.85	
Ces cours s'entendent pour de petits montants fixés par la convention locale.			
<b>NEW YORK</b>			
Ind. Dow Jones	A	B	
Industries	951,01	936,18	
Transports	200,13	197,69	
Services publics	108,00	107,69	
Vol. (milliers)	13,680	10,160	
<b>Prix de l'or</b>			
Lingot (kg. fin)	9230.—	9450.—	
Vreneli	86.—	93.—	
Napoléon	65.—	72.—	
Souverain	91.—	99.—	
Double Eagle	440.—	495.—	

### FONDS DE PLACEMENT COMMUNIQUÉS PAR L'UNION DE BANQUES SUISSES

Cours hors bourse		Dem. en Fr. s.	Offre en Fr. s.
AMCA	56.50	57.—	
BOND-INVEST	90.—	92.75	
CANAC	146.50	149.50	
DENAC	101.—	103.—	
ESPAAC	290.—	292.—	
EURIT	161.50	163.50	
FONSA	119.—	121.—	
FRANCIT	114.50	116.50	
GERMAC	131.—	133.—	
GLOBINVEST	93.—	94.—	
HELVETINVEST	103.90	104.40	
ITAC	202.50	204.50	
PACIFIC-INVEST	109.50	111.50	
ROMETAC-INVEST	455.—	463.—	
SAFIT	258.—	262.—	
SIMA	166.50	169.—	

Communiqués par la BCN		Dem.	Offre
VALCA	95.50	—	—
IFCA	1580.—	—	—

FONDS DE PLACEMENT		Dem.	Offre	Dem.	Offre
JAPAN PORTFOLIO	490.—	500.—	SWISSVALOR	98.75	101.75
CANASEC	848.—	860.—	UNIV. BOND SEL.	267.—	270.—
ENERGIE VALOR	103.50	105.50	UNIV. FUND	117.—	120.28
SWISSIM. 1961	1155.—	1170.—	USSEC	926.—	950.—

Fonds de la Banque Populaire Suisse		Dem.	Offre	INDICE BOURSIER	
Automation	120,0	121,5	Pharma	255,0	256,5
Eurac.	431,0	432,5	Siat	1360,0	—,0
Intermobil	105,5	107,0	Siat 63	1040,0	1050,0
			Poly-Bond	94,0	96,0
				Industrie	30 mars 2 avril
				Finance et ass.	411,8 —
				Indice général	342,1 —
					386,0 —

# plus que 4 jours!

à Giffers/Fr.

## Le bricolage un art et un plaisir

Un art, grâce à la possibilité de créer, de transformer votre intérieur; un plaisir, par la satisfaction du travail bien fait. Les Do it yourself Migros vous proposent maintes suggestions, des articles de haute qualité et naturellement à des prix Migros.

### Le plaisir de tapisser

et sans problème grâce aux papiers peints préencollés de Migros. Unis ou à rayures, aux motifs modernes, à fleurs, etc., un choix étendu pour tous les goûts.

### Le plaisir de peindre

avec des peintures à l'huile pour les boiseries et la maçonnerie, des vernis synthétiques pour l'intérieur et l'extérieur, de la dispersion ou encore des peintures mates pour les murs et les parois. Bref, des peintures pour tout ce qui peut être embelli avec des couleurs.

### Le bricolage, un loisir profitable



### Poser soi-même ses tapis

C'est chose facile. Les tapis de fond Migros sont très résistants et vraiment bon marché. Ils ne glissent pas car leur revers est en PVC flexible et très solide. Migros vous offre un choix très étendu, des coloris merveilleux, à des prix imbattables. Vous pouvez également obtenir des plaques de sol.

### ...et pourquoi pas des meubles?

Renseignez-vous auprès des Do it yourself Migros. Il existe un vaste assortiment de meubles à éléments que vous pouvez assembler à volonté.

# Papiers peints Peintures Tapis et mille autres choses de MIGROS

Do it yourself évidemment

Avenue Léopold-Robert 79

## RADICAL

Mieux que des mots et des promesses

M. Carlos Grosjean fait partie du Conseil d'Etat depuis 8 ans. En 1971, il a également été brillamment réélu au Conseil des Etats. Il fait autorité à Neuchâtel comme à Berne. Son bilan de deux législatures peut être jugé par chacun. Cela vaut mieux que des mots et des promesses. Soucieux d'une gestion efficace et rationnelle M. Carlos Grosjean, en radical, refuse de se laisser enfermer dans des idéologies dépassées.

Lisez son opinion :

### Le citoyen et l'état

De tous temps, l'humanité a eu la nostalgie de la liberté, ce pourquoi il fait bon vivre, ce pourquoi l'on accepte de mourir. Seulement, la vie en société est complexe. Dès que l'homme prétend définir, analyser, améliorer cette liberté, il se crée lui-même mille liens, mille servitudes. Un opium pour intellectuels désœuvrés naît et l'on soutient n'importe quelle imposture en abusant du verbe.

C'est ainsi qu'aujourd'hui, il est de mode de remettre en question l'autorité sous toutes ses formes. On encense les pouvoirs du peuple; mais lorsque la loi est appliquée, les plus vives critiques s'élèvent. Et pourquoi se générerait-on lorsqu'on assiste à tant de renoncements et de veulerie? La pensée délirante se porte bien, de nos jours. La lâcheté aussi. Il ne faut s'étonner de rien puisqu'un prix Nobel a fait son auto-critique bêlante en mai 1968, qu'un grand acteur s'est abaissé devant le rire persifleur de Cohn-Bendit et que des ecclésiastiques prônent résolument la violence.

L'esprit humain ne peut supporter longuement le chaos moral. Que les autorités traditionnelles s'écroulent et le peuple se met à rechercher la protection contre l'inconnu, la force contre le désordre. C'est ainsi que meurt la démocratie et que naît le césarisme, car rien dans l'histoire ne permet de conclure qu'une anarchie destructrice puisse exister longtemps dans une communauté.

Les déchaînements de notre époque avec ses drogués, ses pseudo-penseurs qui se disent à juste titre aliénés, sa kermesse hippie, son érotisme sans imagination, risquent bien de provoquer une dégradation psychique de l'homme aboutissant à sa déchéance. Nous avons aimé la liberté jusqu'à l'ivresse. Allons-nous en périr? A nous de réagir, de retrouver une nouvelle spiritualité. Servir la communauté, n'est-ce pas un sort enviable?

Carlos Grosjean



PHARMACIE NOYER  
3, Chemin des Palettes  
1212 GRAND-LANCY / GENÈVE

cherche pour son département BÉBÉ

### une nurse expérimentée

ET CONNAISSANT LA VENTE

- Place très intéressante pour personne intelligente ayant envie d'élargir son activité.
- Logement assuré.

Faire offres avec photographie à M. NOYER ou prendre rendez-vous, tél. (022) 43 13 20.

### Etes-vous la personne que nous recherchons dans le canton de Neuchâtel?

- Si vous désirez vous assurer un gain élevé
- Si vous avez une excellente présentation
- Si vous voulez travailler de façon indépendante
- Si un véhicule de société vous intéresse
- Si un mois de vacances ferait votre affaire

### Alors c'est vous!

Pour faire notre connaissance, téléphonez-nous au 022/61 62 95 (heures de bureau) 038/25 10 44 (de 14 h. à 18 h.)

LINGE DE MAISON

## TROUSSEAUX

RENÉ QUELOZ, représentant  
Tél. (039) 23 87 82

Réparations  
RÈVEILS  
MONTRES  
PENDULES

## AUBRY

Paix 9  
Tél 039 22 33 71

Première surprise aux championnats du monde de hockey du groupe A

## La Suède bat la Tchécoslovaquie, 2-0

Premier grand choc et première surprise au tournoi mondial A de Moscou : au cours de la troisième journée de compétition, la Suède a en effet déjoué tous les pronostics en prenant le meilleur sur la Tchécoslovaquie, sur le score étonnant de 2-0 (0-0, 0-0, 2-0). Les Suédois ont ainsi obtenu leur première victoire en championnats du monde sur les tenants du titre depuis 1971 (6-5 pour la Suède en Suisse). L'an dernier, à Prague, ils avaient en effet dû s'incliner à deux reprises

(2-0 et 4-1). La formation aux trois couronnes a indéniablement mérité cette victoire, obtenue dans les cinq dernières minutes d'un match d'un niveau assez moyen, compte tenu de la valeur des deux équipes en présence. Pratiquant un bon force-checking, les Suédois ont en effet le plus souvent eu le contrôle du jeu. Quant aux Tchécoslovaques, très décevants, ils ne se montrèrent dangereux qu'en de rares circonstances et le plus souvent sur des actions de rupture.

### Deux gardiens en grande forme, mais...

Ce score étonnant s'explique d'abord par l'excellente performance fournie par les deux gardiens, Abrahamsson et Holecek. Ce dernier commit pourtant une erreur grave en relâchant le puck

lors du premier but suédois. Mais, de plus, les deux formations étaient extrêmement nerveuses, et de nombreuses chances de but furent ainsi gâchées, par précipitation ou maladresse. Cette carence dans la phase terminale fut surtout très nette lorsque l'une ou l'autre des deux équipes évoluait en supériorité numérique. Aucun but ne fut réussi lorsqu'un joueur se trouvait sur le banc des pénalités.

La première période fut légèrement à l'avantage des Suédois. Ulf Sterner notamment rata de peu l'ouverture du score ; mais de l'autre côté, Nedomanisky fut à deux reprises fort bien placé, sans plus de succès. En raison du marquage très serré, les actions bien amenées furent rares. Dans le deuxième tiers-temps, le gardien tchécoslovaque Holecek eut à nouveau l'occasion de se mettre en évidence à plusieurs reprises. Toutefois, des deux côtés, on

multipliait les mauvaises passes. A la 55e minute enfin, Soederstroem profita de la première et seule erreur de Holecek pour ouvrir enfin la marque. Menée au score, la Tchécoslovaquie se découvrit alors, et Lundstroem ajouta un deuxième but à deux minutes de la fin, donnant ainsi à la Suède une victoire amplement méritée.

MARQUEURS : 55' Soederstroem, 1-0 ; 58' Lundstroem, 2-0.

#### Classement

	J	G	N	P	Buts	Pt
1. URSS	2	2	0	0	25-3	4
2. Suède	2	2	0	0	13-2	4
3. Tchécoslov.	2	1	0	1	14-3	2
4. Finlande	2	1	0	1	10-11	2
5. Allemagne	2	0	0	2	4-25	0
6. Pologne	2	0	0	2	3-25	0

## Boxe : vers une revanche Frazier - Ellis

Un promoteur de Savannah (Georgie) a fait une offre de 250.000 dollars à Joe Frazier, ancien champion du monde des poids lourds, pour que ce dernier affronte en match revanche Jimmy Ellis, qui fut également détenteur de la couronne mondiale (version WBA) en 1968. La première rencontre entre les deux boxeurs, le 16 février 1970, s'était terminée par une victoire de Frazier par k.o. au 5e round.

Yancey Durham, manager de Frazier, s'est déclaré très intéressé par ce match. Il a cependant ajouté qu'il ne pouvait donner une réponse affirmative pour l'instant, « car, a-t-il précisé, j'ai bon espoir que George

Foreman accepte sous peu d'accorder sa revanche à Joe ». Foreman avait remporté le championnat du monde des poids lourds en battant Frazier, par k.o. au 2e round, en janvier dernier à Kingston (Jamaïque).

Tournoi de volley-ball scolaire au Pavillon des Sports

## Plus de 80 matchs demain, dès 12 h. 30

Sous le patronage de « L'Impartial - Feuille d'Avis des Montagnes »

Jamais autant d'équipes ne s'étaient inscrites chez les grands : 48 en tout (C23, D13, L8, M4). 82 matchs se disputeront. On comprendra aisément que les organisateurs aient dû adopter la formule contre la montre jusqu'aux demi-finales. Sinon les regards s'accumulent et perturbent le déroulement du tournoi. Nous invitons les responsables d'équipe à lire attentivement le programme, à leur disposition également dans les écoles. Chaque équipe est symbolisée par UN NUMERO D'ORDRE DANS SA CATEGORIE. Il faut se reporter à l'horaire des matchs pour le retrouver (3 contre 4, par exemple), en tenant compte en plus de la catégorie à laquelle on appartient.

Voici la formation des groupes pour chaque catégorie :

#### Catégorie C (JEUNES GENS)

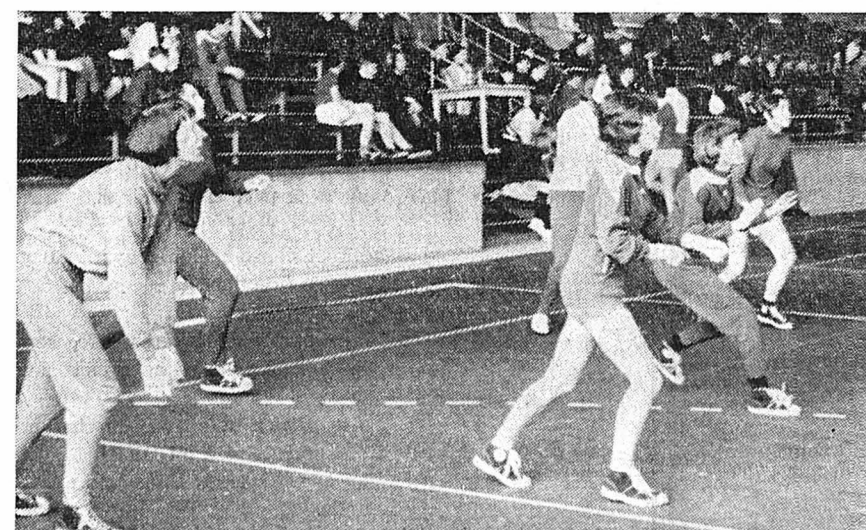
Vingt-trois équipes réparties en 8 groupes :

GROUPE I : 1. Les Bonzes (tech) ; 2. Les Sexes à piles (gym) ; 3. Les Skizettes (com). — GROUPE II : 4. Les Nique-sons (Le Locle) ; 5. ATAF (ETS) ; 6. Pipistrelli (gym). — GROUPE III : 7. Juks-Box (gym) ; 8. Technicum I ; 9. Gallinacés (sec). — GROUPE IV : 10. Les Moutards (tech) ; 11. Les Rommies (gym) ; 12. Astérix (com). — GROUPE V : 13. Grenier (com) ; 14. Bref-City (tech) ; 15. Barbares (gym). — GROUPE VI : 16. Iznogoud (gym) ; 17. Les Beats (tech) ; 18. Les Bromures (gym). — GROUPE VII : 19. Smatcheurs (tech) ; 20. Aldinos (gym) ; 21. Doudoules (ETS). — GROUPE VIII : 22. Apéritifs (tech) ; 23. Les Autres (gym).

Matches contre la montre de 10 minutes, avec revanche dans le groupe VIII. Les premiers sont qualifiés pour le tour suivant (deux poules de 4 équipes : vainqueurs I, II, III, IV et V, VI, VII, VIII). Puis demi-finales et finales entre les deux premiers de ces poules.

#### Catégorie D (JEUNES FILLES)

Treize équipes réparties en 4 groupes :



GROUPE I : 1. Casifoutus (ETS) ; 2. Tutti (gym) ; 3. Nothings (com). — GROUPE II : 4. Les Absentes (gym) ; 5. Leva-Tappi (gym) ; 6. Ettiafes (com). — GROUPE III : 7. Filles-Losophes (gym) ; 8. Les Pautoufles (gym) ; 9. Tartempions (com). — GROUPE IV : 10. Les Grâces (gym) ; 11. Les Zizettes (gym) ; 12. Cycloclowns (com) ; 13. Lez-zodiles (sec).

Même formule qu'en catégorie C ; les quatre équipes qualifiées disputent ensuite les demi-finales et les finales (perdants et gagnants) en 2 sets gagnants à 10 points.

#### Catégorie libre L (JEUNES GENS)

Huit équipes réparties en deux groupes de 4 :

GROUPE I : 1. Les Routiers ; 2. Gymnase I ; 3. Hommes'icides ; 4. Penetrals (tech). — GROUPE II : 5. Les Quainkes ; 6. Technicum ; 7. Ecole normale ; 8. Lez'Art.

Même formule qu'en catégorie C, mais les deux premières équipes de chaque groupe sont qualifiées pour les demi-finales croisées en 2 sets gagnants à 10 points.

#### Catégorie libre M (JEUNES FILLES)

1. Les Bénédictines ; 2. Ecole normale ; 3. Bunny (Le Locle) ; 4. Sansnom (com).

Le gardien tchécoslovaque Holecek intervient avec succès devant le Suédois Nilsson. (bélino AP)

## L'URSS bat la Finlande, 8-2

Dans le dernier match du deuxième jour de ce tournoi mondial, devant 14.000 spectateurs, l'URSS n'a laissé aucune chance à la Finlande, s'imposant par 8-2 (3-0, 1-2, 4-0). Les Soviétiques marquèrent d'emblée par Charlamov (1ère minute) et ils se mirent rapidement à l'abri. Ce n'est qu'après avoir encaissé leur quatrième but que les Finlandais parvinrent à réagir, mais sans jamais pouvoir remettre en question le succès russe.

Le gardien finlandais Valtonen a été le meilleur élément de son équipe. Du côté soviétique, Martiniuk, auteur de trois buts, se mit particulièrement en évidence mais c'est encore la ligne Michailov - Petrov - Charlamov qui a fait la plus grosse impression. Pendant les deux premiers tiers, les Soviétiques ont joué avec Sidelnikov dans les buts. Ils n'ont fait entrer leur gardien titulaire, Tretjak, que pendant les vingt dernières minutes de jeu.

Buts : 1' Charlamov 1-0, 5' Schadrin 2-0, 14' Petrov 3-0, 23' Martiniuk 4-0, 30' Ketola 4-1, 35' Leppae 4-2, 43' Martiniuk 5-2, 54' Martiniuk 6-2, 56' Michailov 7-2, 60' Gusev 8-2.

### Les gains du Sport-Toto

1er rang : 13 points : 6 × 12.880 fr. 40. — 2e rang : 12 points : 140 × 552 fr. — 3e rang : 11 points : 2.175 × 35 fr. 55. — 4e rang : 10 points : 16.570 × 4 fr. 65.

### Loterie à numéros

6 numéros exacts n'ont pas été atteints. — 5 numéros exacts : + chiffre complémentaire : 2 × 261.221 fr. — 5 numéros exacts : 144 × 3.627 fr. 95. — 4 numéros exacts : 7612 × 68 fr. 65. — 3 numéros exacts : 129.440 × 4 francs.

#### Ski

### Bonnevie vainqueur total au Liban

Le Français Michel Bonnevie a remporté, aux Cèdres, le slalom spécial de la Semaine internationale du Liban. Déjà vainqueur la veille du slalom géant, Bonnevie s'est ainsi adjugé du même coup la première place du combiné. Résultats :

Slalom spécial (240 m., 150 m. dénivellement, 48-48 portes) : 1. Michel Bonnevie (Fr) 1'10"80 ; 2. Roman Derezhinski (Pol) 1'11"51 ; 3. Bernard Grosfilley (Fr) 1'12"50 ; 4. Peter Feyersinger (Aut) 1'13"46 ; 5. Josef Walcher (Aut) 1'13"98. — Combiné : 1. Bonnevie 0 p. ; 2. Grosfilley 44,35 ; 3. Walcher 48,34.

#### Automobilisme

### McRae vainqueur à Mallory Park

Le Néo-Zélandais Graham McRae a remporté la course de formule 5000, comptant pour le championnat d'Europe, qui s'est disputée sur le circuit de Mallory Park. Il a mené l'épreuve de bout en bout, battant le record du tour pour sa catégorie à plus de 187 km/h. de moyenne. Classement :

1. Graham McRae (NZ), McRae-Bartz ; 2. S. Thomson (GB), Chevron ; 3. R. Allen (GB), Surtees.

## Football: quatrième ligue jurassienne

Aarberg - Madretsch 1-2 ; Diessbach-Taeuffelen 1-2 ; Ibérico - Ceneri 8-0 ; Anet - Gruntern 3-0 ; Azzurri - Hermrigen 4-1 ; Buren - Diessbach b, 4-0 ; Port - Taeuffelen b, 3-1 ; Azzurri b - Lamboing 5-1 ; Longeau - Ruti 2-2 ; Superga Perles - Aegerten 2-3 ; USBB-Nidau 6-2 ; Evillard Macolin - Port b, 0-3, forfait ; Gruntern b - Longeau b, 1-1 ; Radelfingen b - Poste Bienne 4-0 ; Sonceboz - Douane 5-1 ; Lyss c - Boujean 34, 1-3 ; Mâche - Aegerten b, 2-3 ; Reuchenette - La Neuveville 2-2 ; Courrendlin - Courroux 2-9 ; Rebeuvelier - Perrefitte 4-4 ; Moutier - Mervelier 6-1 ; Courtételle - Bassecourt 1-1 ; Bourrignon - Boécourt 2-1 ; Soyhières-Courroux b, 2-0 ; Movelier - Moutier b, 7-1 ; Pleigne - Delémont b, 2-3 ; Bonfol - Courgenay 4-0 ; Boncourt - Courtemaiche 10-2 ; Porrentruy - Saint-Ursanne 4-3 ; Lugnez - Glovelier 3-0, forfait ; Bure - Porrentruy b, 3-8 ; Fahy - Boncourt b, 2-2 ; Fontenais - Grandfontaine 3-3 ; Coeuve b - Bonfol b, 1-7 ; Cornol b - Courtedoux 2-0.

JUNIORS A I. — Aarberg - Aegerten 4-4 ; Madretsch - TT Berne 4-1 ; Munchenbuchsee - Taeuffelen 3-4 ; Schoenbühl - Dotzigen 0-3 ; Boujean 34 - Delémont 3-0 ; Bonfol - Nidau 1-1 ; Fontenais - Tramelan 4-0 ; Alle - Perles 2-3 ; Develier - Aurore 1-4.

JUNIORS B I. — Aurore - Reuchenette 2-0 ; Madretsch - Corgémont 1-2 ;

Mervelier - Vicques 2-3 ; Bure - Boncourt 2-6 ; Cornol - Courgenay 3-2 ; Delémont - Porrentruy 2-7.

JUNIORS B II. — Bassecourt - Courrendlin 0-2 ; Courtemaiche - Montselvelier 2-1.

JUNIORS C I. — Aurore - Reconvieller 0-2 ; Bienne - Perles 1-3 ; Anet - Moutier 1-0 ; Courtételle - Porrentruy 1-3 ; Moutier b - Porrentruy b, 12-0 ; Chevèze - Delémont 0-6 ; Bonfol - Delémont b, 4-1.

### Suisse - Ecosse le 22 juin ?

La Fédération écossaise de football annonce la conclusion d'un match amical Suisse - Ecosse pour le vendredi 22 juin, à Berne. Néanmoins, l'ASF n'a pas encore communiqué son accord définitif en raison des discussions actuellement engagées au sujet des compétitions inter-clubs, qui auront lieu après le championnat dont la dernière journée se disputera treize jours avant cette rencontre internationale.

#### Gymnastique

### Les Chaux-de-Fonniers se sont imposés, à Couvet

Dans le cadre du championnat neuchâtelois réservé aux pupilles et juniors, à Couvet, les Chaux-de-Fonniers n'ont laissé échapper aucune victoire. Voici les principaux résultats :

JEUNESSE II. — 1. Modolo 45,20 pts ; 2. Vincent 44,70 ; 3. Perroud 44,30 (tous Ancienne La Chaux-de-Fonds) ; 4. Cameroni 44 ; 5. Dänger 42,60 (tous deux de Couvet).

JEUNESSE I. — 1. Blaettler 36,70 ; 2. Vieille 36 (tous deux Ancienne La Chaux-de-Fonds) ; 3. Pellaton 35,80 (Le Locle) ; 4. Jacot 35,50 (Ancienne La Chaux-de-Fonds) ; 5. Droz et Rota 35,20 (tous deux du Locle).

CLASSEMENT PAR EQUIPES. — JEUNESSE I : 1. La Chaux-de-Fds 198,20 ; 2. Le Locle I 106,20 ; 3. Serrières I 104,20 ; 4. Le Locle II 100,40 ; 5. Neuchâtel Amis - Gyms 100. — JEUNESSE II : 1. La Chaux-de-Fonds 134,20 ; 2. Serrières 128,80.

## Plus de billet pour la finale de la Coupe du monde de football

La vente des cartes provisoires pour la finale de la prochaine Coupe du monde est terminée à l'issue de la première journée d'ouverture des différents points de vente en Allemagne fédérale. Les places pour la finale pour les 3e et 4e places ainsi que pour toutes les rencontres de l'Allemagne de l'Ouest ont également toutes été distribuées.

D'innombrables personnes avaient pris place dès dimanche après-midi devant les différents guichets, couchant parfois sur place. 2.129.000 cartes provisoires ont été prévues par la FIFA dont 1.250.000 réservées à l'Allemagne de l'Ouest. Elles pourront être échangées au moment des rencontres contre des billets définitifs.

Voir autres informations sportives en page 21



**BIÉRI Renaud**  
Ingénieur civil, député



**BIPPERT Jean-François**  
Chef de service



**BRANDT André**  
Avocat, notaire, député



**CHATELAIN Roland**  
Avocat, député



**FAVRE Maurice**  
Avocat, notaire, député



**FORESTIER Renée**  
Commerçante

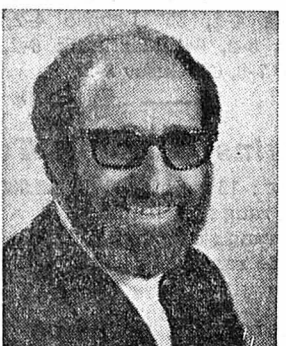


**FREI Bernard**  
Maréchal, La Sagne



**JEANMONOD Henri**  
Directeur commercial

# les radicaux... des hommes en marche!



**JEANNERET Wilfred**  
Chef de fabrication



**MATHEZ Daniel**  
Graveur



**MOSER Robert**  
Conseiller communal, député



**RAIS Henri**  
Agriculteur



**STEINMANN Pierre**  
Directeur gén. Technicum  
député



**VOIROL Bernard**  
Directeur de la Maison  
des Jeunes



**VUILLE Jean-Louis**  
Ingénieur en informatique

## OFFRES D'EMPLOIS

Grand Magasin



cherche

par suite des  
transformations

### VENDEUSES à mi-temps

Se présenter au chef du personnel ou téléphoner au (039) 23 25 01.

Quel jeune cadre cherche à se créer une situation stable comme :

## ADJOINT

### à la direction des services administratifs et exportations

d'une entreprise horlogère en pleine expansion ?

- Si vous êtes dynamique
- Si vous avez de l'entregent
- Si vous êtes observateur et discret
- Si vous aimez travailler dans une ambiance saine
- Si vous désirez obtenir toutes les garanties d'une entreprise moderne

Alors vous pouvez faire vos offres avec l'assurance de notre discrétion à :

### Ogival S.A.

FABRIQUE D'HORLOGERIE  
Ormes 22 - 2300 La Chaux-de-Fonds  
Tél. (039) 23 24 31



USINE 1 - LE LOCLE

engage

## mécaniciens spécialistes

en usinage métal dur

Toute personne expérimentée dans cette fabrication et possédant de bonnes connaissances de mécanique est invitée à prendre contact avec le service du personnel de

ZENITH TIME S.A., LE LOCLE  
Tél. (039) 31 44 22  
Horaire variable

ZENITH  
TIME SA

**RÉUSSIR!**

**HOMMES  
ET  
FEMMES**

**VOUS** qui désirez changer d'activité et réussir dans la vente  
**VOUS** qui êtes énergiques et ambitieux  
**VOUS** avez la possibilité de faire partie d'une organisation de vente en pleine expansion

**Nous offrons :**  
— mise au courant complète.

**Gains exceptionnellement élevés**  
— possibilités de promotion.

Veuillez téléphoner pour prendre rendez-vous : (038) 24 70 65 de 8 h. 30 à 12 h. 30.

## NUDING

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION S.A.

accueillerait avec plaisir un

## employé de commerce

actif et consciencieux, ayant du goût et aimant les contacts humains.

Place stable et intéressante, semaine de 5 jours, 13e mois en 3 ans, avantages sociaux.

Faire offre écrite avec curriculum vitae et prétentions de salaire à NUDING, Matériaux de Construction S.A., Bd des Eplatures 57, 2304 La Chaux-de-Fonds.

## SOCIÉTÉ DE PRODUCTION SGT SA

Nous cherchons

### jeune horloger complet

pour compléter notre service du contrôle final.

**Nous offrons :**

- Situation stable
- Horaire flexible
- Avantages sociaux

ENTRÉE À CONVENIR

Pour renseignements et prendre rendez-vous, veuillez téléphoner à notre service du personnel pendant les heures de bureau au (039) 22 48 35 ou passer Léopold-Robert 51.

MEMBRE DE LA SOCIÉTÉ  
DES GARDE-TEMPS S.A. **SGT**

En ayant recours aux colonnes de L'IMPARTIAL, vous assurez le succès de votre publicité



# La pureté dépasse la puissance

La qualité d'une image sonore est due à sa pureté et non pas à une puissance gigantesque. La chaîne Hi-Fi exclusive que nous vous proposons reproduit les sons avec une transparence et un relief d'une pureté rarement atteinte. Le spectre sonore restitué par l'amplificateur dépasse de loin celui de l'oreille humaine, garantissant ainsi la perfection

dans la gamme audible. En plus de ces performances un prix qui, grâce à l'importance des achats du groupe EXPERT, fait plaisir à entendre.

**Ampli-tuner Hi-Fi Stéréo HARMAN-KARDON 330 A**  
Amplificateur 2 x 17,5 Watts sinus (80 Watts I.H.F.)  
Gamme de fréquences 7 - 50'000 Hz ± 1 dB.  
Distorsion T.H.D. - de 0,15%. Partie radio, haute sensibilité pour OM et FM stéréo.

La nouvelle table de lecture Hi-Fi  
**THORENS TD 160.** Moteur synchrone avec entraînement par courroie, équipée du célèbre bras TP 15, avec dispositif antiskating magnétique et lift hydraulique, cellule GRADO USA, diamant elliptique, inclus couvercle plexi.

2 enceintes Hi-Fi BYRON FIDELITY I à haut coefficient de rendement, système à deux voies avec tweeter à dôme, puissance 20 Watts sinus.

La chaîne complète au prix EXPERT:

Fr. 1780.-



**thomi son + tv**  
**télé-monde sa**

La Chaux-de-Fonds

Avenue Léopold Robert 104 Tél. 23 85 23

mf

# L'ASSOCIATION SUISSE POUR LES DROITS DE LA FEMME

SECTION DES MONTAGNES NEUCHATELOISES

RAPPELLE QUE MESDAMES...

POUR LE LOCLE :

Antoinette Chappuis, PPN

Marianne Huguenin, POP

POUR LA CHAUX-DE-FONDS

Suzanne Perret, PPN

Renée Forestier, Radicale

Isabelle Robert, Jeune Radicale

Isabelle Biéri, Socialiste

Lucienne Vogel, Jeune Radicale

Heidi Deneys, Socialiste

Marcelle Corswant, POP

Pierrette Lesquereux, Socialiste

Marguerite Greub, POP

Rosemonde Graef, Libérale

Claudine Vuilleumier, POP

... SONT

# CANDIDATES

POUR L'ÉLECTION AU GRAND CONSEIL NEUCHATELOIS

## Office cantonal des faillites, à Fribourg

Unique enchère d'un restaurant avec accessoires, plus matériel divers d'exploitation, dépendant du concordat par abandon d'actif de la société Restaurant du Motel S.A., à Guryères.

**Lundi 30 avril 1973, à 10 heures,** au Restaurant du Motel S.A., à Gruyères, l'office vendra les immeubles suivants du cadastre de la commune de Gruyères :

Art. 640, comprenant habitation, restaurant, garage et place de 5819 m<sup>2</sup>;

Art. 656, comprenant pré de 279 m<sup>2</sup> et pâturage de 1163 m<sup>2</sup> ;

Art. 679, comprenant pâturage de 1043 m<sup>2</sup>

provenant du concordat par abandon d'actif de la société Restaurant du Motel S.A., à Gruyères. Taxe cadastrale totale : Fr. 335 957.-. Estimation de l'office. Fr. 461 034.- pour les immeubles et Fr. 55 825.- pour les accessoires suivant liste détaillée. La vente comprendra 2 lots :

a) les art. 640 et 656 avec les accessoires ;

b) l'art 679.

L'adjudication du bloc est réservée. Elle sera donnée au plus offrant et dernier enchérisseur.

La vente des immeubles et accessoires sera suivie immédiatement de celle du solde des biens mobiliers et du matériel d'exploitation estimé à Fr. 17 162,65.

Le liquidateur :

Office cantonal des faillites, à Fribourg

### Mélanges

## CHATONS

à donner contre bon soins. Famille Thurlingue, rue du Locle 34.

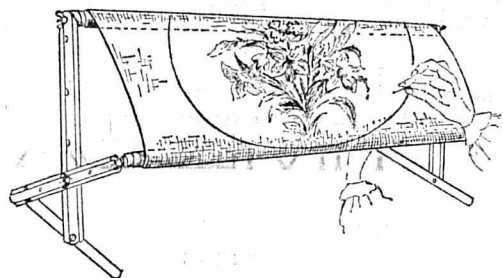
## GARDE

Maman garderait enfant. Quartier Piscine. Tél. (039) 23 85 57.

### Appartements à louer

APPARTEMENT est à louer tout de suite, 3 pièces, WC intérieurs, calorifère à mazout. S'adresser Doubs 117, 1er à gauche.

## Laine du Pingouin



Brodez  
mais sachez choisir

De plus en plus  
en vogue

les Gobelins

les tapis

Av. L.-Robert 5  
Tél. (039) 23 55 33

## AMAIGRISSEMENT

RAPIDE ET EFFICACE  
Pas de relâchement de tissu

**22 58 25**

Mme F.-E. GEIGER

Un manuscrit clair évite bien des erreurs !

Nous cherchons :

**1 tôlier qualifié**

et

**1 apprenti peintre s/autos**

S'adresser à :  
Carrosserie H. LEHMANN  
Av. Léopold-Robert 117  
LA CHAUX-DE-FONDS  
Tél. (039) 22 41 13

Le feuilleton illustré des enfants

## Petzi, Riki et Pingo

par Wilhelm HANSEN



FEUILLETON DE « L'IMPARTIAL » 8

Mary Muller

## Les fruits verts des tropiques

ÉDITIONS DE TRÉVISE, PARIS  
(Droits réservés Opera Mundi)

Elle souleva une lourde potiche et commença à en polir la surface vernissée avec une sorte d'attendrissement.

— Tu vois cette potiche, Anna ? Elle a plus de quatre siècles d'âge, période Ming, si tu veux le savoir. Je répète jour après jour à Johannes qu'il va y laisser sa santé. Levé à l'aube, il travaille dur toute la journée et il sort presque toutes les nuits avec Julian. Qu'il se range, qu'il fonde un foyer, c'est mon plus vif désir. Tiens, par exemple, j'ai invité il y a un mois une charmante jeune fille pour le week-end. Johannes est resté muet comme une carpe en sa présence, il ne l'a même pas regardée, un vrai goujat ! Et il est têtue comme un âne !

Tout en bavardant, Trina continuait à esquisser une miniature persane représentant des

oiseaux et des fleurs. Elle me désigna la petite vitrine en bois de citronnier dans laquelle étaient entassées de délicates porcelaines de Nankin.

— Regarde un peu cette serrure en argent, elle est toute noire ! J'ai pourtant dit hier encore à Lettie de la nettoyer. Cette petite est aussi paresseuse qu'insolente. Je l'aurais renvoyée avec joie, n'était que si je le faisais Bella partirait aussi. Lettie est sa petite dernière, son choucou. Elle la gâte tant qu'elle peut tout en la surveillant de trop près ; Lettie se sent frustrée, ce qui explique leurs disputes continuelles. Tu as dû les entendre ce matin crier et se dire des sottises à la cuisine ? Il a fallu que j'intervienne pour les calmer. Je me suis souvent demandé qui était le père de Lettie — née trois ans après l'abandon de Bella par son mari. Tous les autres enfants sont aussi noirs de peau que leur mère, tandis que Lettie a le teint café au lait très clair...

En réalité, Lettie avait une peau d'un joli brun doré, lisse avec des reflets soyeux sur les pommettes. Elle avait déjà un corps de femme, une bouche pulpeuse et, en général, boudeuse. Lettie me déplaissait ; elle avait un regard effronté, des manières brusques et trop familières.

Trina me prit le torchon et le rangea dans un tiroir. En passant dans le hall elle se coiffa d'un chapeau de paille à larges bords dont elle attacha les brides sous son menton.

— Viens, ma petite, je vais t'initier aux secrets du jardinage. Nous commencerons aujourd'hui par tailler les rosiers.

Trina et moi étions installées devant la cheminée lorsque Maria et Julian firent leur entrée. Je me levai pour aller embrasser Maria, espérant qu'elle aurait le tact de ne pas me parler du deuil qui m'avait frappée. Trina l'invita à s'asseoir sur le divan, à ses côtés.

— Dis-moi, Maria, comment va ta mère ?

— Elle va bien, tante Trina, et vous envoie ses amitiés.

Ce fut au tour de Julian de s'approcher de Trina pour lui plaquer un baiser sonore sur la joue :

— Bonsoir, tante Trina.

— Bonsoir, Julian. — La voix de Trina avait perdu de sa cordialité.

Il me serra la main, cérémonieusement. Je ne me sentais jamais à mon aise lorsque Julian était là, je savais qu'il me trouvait gauche et sans doute moche aussi. Quant à lui, c'était un beau brun, il avait une fossette au menton, le nez droit, de grands yeux sombres ourlés de longs cils noirs. Il était, bien entendu, très conscient de son physique avantageux et très infatué de lui-même.

L'accueil glacé que Trina lui avait réservé le décontenança. Je le sentis gêné, il tira sur le col de sa chemise et jeta un coup d'oeil à sa montre.

— Johan, il est temps de partir. On nous attend pour huit heures.

— Et peut-on savoir où vous irez ce soir, Johannes ?

Cette question de Trina, Johan s'y attendait. Il eut un sourire candide pour lui répondre : « Nous sortons, m'man. »

Trina fit entendre un petit rire plein d'ironie et lorsque Johan se baissa pour embrasser sa mère, elle leva sa petite main brune et lui ébouriffa les cheveux.

Dès que les deux amis eurent refermé la porte Maria dit :

— C'est curieux, Julian est vraiment beau, mais il a beaucoup moins de sex-appeal que Johan. Tu trouves, Anna ?

— Du sex-appeal ! — Trina avait prononcé ces mots sur un ton de désapprobation. Maria éclata de rire, je vis une petite lueur dans ses yeux mordorés.

— C'est pourtant vrai, tante Trina. Johannes est un vrai Don Juan, toutes les filles sont folles de lui.

Trina tapa du pied :

— Ah, vous avez des expressions, vous les jeunes d'aujourd'hui, que je trouve abominables.

Maria m'adressa un clin d'oeil et reprit : — Johan a un je ne sais quoi de mystérieux, d'inquiétant presque. C'est peut-être ce qui fait son charme, tu ne crois pas, Anna ?

(A suivre)

... le choix que vous offre les magasins Frey.  
Terribles les vestes et Jeans, genre ensemble.  
Sensationnels, les prix et la qualité!

**Veste Moleskin**

2 poches appliquées  
rouille, beige, bleu  
pur coton

gr. 104-170;  
20.- à 38.-

**29.-**  
gr. 140

**Jeans Moleskin**

4 poches appliquées  
rouille, beige, bleu, brun, olive  
pur coton

gr. 104-170;  
15.- à 27.-

**21.-**  
gr. 140

free Jeans

**Veste safari**

town et country-look  
poches appliquées  
brun, olive  
pur coton

gr. 104-170;  
40.- à 58.-

**49.-**  
gr. 140

29.-  
gr. 140



Jeans également idéal  
pour fillettes!

S 52 K



Vêtements Frey, La Chaux-de-Fonds, 47, av. Léopold-Robert, tél. 223844

**Prêts express**

de Fr. 500.- à Fr. 20 000.-

- Pas de caution:  
Votre signature suffit
- Discrétion totale

Adressez-vous unique-  
ment à la première  
banque pour  
prêts personnels.

**Banque Procrédit**

2300 La Chaux-de-Fonds,  
av. L.-Robert 23, tél. 039/231612  
ouvert 08.00-12.15 et 13.45-18.00  
fermé le samedi

**Nous vous recevons  
discrètement en local  
privé**



NOUVEAU Service express

Nom

Rue

Endroit

MINI-PERMANENTE **20.-**

**AU SALON HUBERT**

GASTON MEROZ Balance 14

Tél. (039) **221975**

**GRANDE MISE DE BÉTAIL**

LE SAMEDI 28 AVRIL 1973, dès 12 h. 15  
devant son domicile à MATHOD, le Moulin, M. Jean  
ROCHAT, au dit lieu, fera procéder à la vente en  
mise publique et volontaire du bétail ci-après :

35 JEUNES VACHES

de 2 à 5 ans, dont la moitié à 30 mois,  
vaches fraîches et reportantes.

Race noire : frisonne et canadienne, bétail extra  
laitier, contrôle laitier intégral, indemne de TBC et  
de bang.

Paieement comptant.

Tél. du propriétaire : (024) 3 34 45

Le notaire chargé de la mise :

Etude B. et P. B. RAVUSSIN, Yverdon  
Tél. (024) 2 26 70

**OFFRES D'EMPLOIS**



**ZENITH  
TIME SA**

Usine II, Parc 119  
La Chaux-de-Fonds

engage

**horloger-décoteur**

**metteuse en marche**

**trois poseuses**

**de cadrans**

Horaire variable

Prière de s'adresser  
à M. Pierre Girard,  
tél. (039) 23 53 55.

ZENITH  
TIME SA

**Office cantonal des faillites  
à Fribourg**

Unique enchère d'un Motel avec accessoires, plus matériel divers  
d'exploitation, dépendant du concordat par abandon d'actif de la  
société Motel de Gruyères S. A., à Gruyères.

Lundi 30 avril 1973, à 11 heures, au Restaurant du Motel S. A., à  
Gruyères, l'office vendra les immeubles art 648 du cadastre de la com-  
mune de Gruyères, comprenant Motel et place de 2662 m2, provenant  
du concordat par abandon d'actif de la société Motel de Gruyères S. A.,  
à Gruyères. Taxe cadastrale : Fr. 593 662.-. Estimation de l'office :  
Fr. 719 810.- pour les immeubles et Fr. 33 421.- pour les accessoires.  
L'adjudication sera donnée au plus offrant et dernier enchérisseur.  
La vente des immeubles et accessoires sera suivie immédiatement de  
celle du solde des biens mobiliers et du matériel d'exploitation estimé  
à Fr. 6 928.65.

Le liquidateur :  
Office cantonal des faillites, à Fribourg

**SOCIÉTÉ DE L'ENTREPÔT FÉDÉRAL  
DU LOCLE S.A.**

Le titulaire actuel pouvant faire valoir ses droits à la  
retraite au 30 juin 1973, le poste de

**GÉRANT  
DE L'ENTREPÔT FÉDÉRAL  
DU LOCLE**

est à repourvoir.

Les offres de services, accompagnées des prétentions  
de salaire, doivent être adressées, jusqu'au 15 avril,  
à M. Jean-Pierre Renk, conseiller communal, Direc-  
tion des Services Industriels, Le Locle.

**médiateur**

ses téléviseurs, équipements  
HiFi/stéréo, radios portatives  
recorders, radios recorders  
et phonos sont en vente dans la  
plupart des maisons spécialisées

## LA VIE JURASSIENNE • LA VIE JURASSIENNE

## MURIAUX

## Nouveau président au remaniement parcellaire

Trente-six propriétaires ont participé à l'assemblée du Syndicat d'améliorations foncières qui s'est tenue sous la présidence de M. Charles Girardin, des Ecarres. Le président a rappelé les travaux qui ont été exécutés au cours de 1972. Il s'agit déjà de la 5<sup>e</sup> étape de construction des chemins. M. Girardin a également évoqué les difficultés rencontrées à propos de l'abornement qui, d'après les propriétaires, ne progresse que trop lentement.

M. Joseph Paratte, secrétaire-caissier, a présenté les comptes du syndicat.

Le président, M. Charles Girardin, ayant démissionné en raison de son prochain départ de la commune, c'est M. Charles Finazzi, de Muriaux, qui a été désigné à l'unanimité pour lui succéder. Un nouveau membre du comité a été désigné en la personne de M. Paul Huelin, des Ecarres. (y)

## LE NOIRMONT

## Fin d'année à l'Ecole primaire

L'année scolaire 1972-1973 s'est terminée vendredi à l'Ecole primaire. Mercredi eut lieu la traditionnelle visite de fin d'année de la Commission d'école; le matin, au village et l'après-midi, à La Goule. M. Marcel Chapatte, président, se plut à remercier le corps enseignant pour son travail et en profita pour prodiguer ses conseils aux jeunes gens et jeunes filles qui terminaient leur scolarité. Ils sont cinq à quitter l'école: trois garçons et deux filles qui apprendront les professions les plus variées: menuisier, facteur, employé d'administration, coiffeuse et vendeuse; aucun d'eux ne faisant d'apprentissage dans l'horlogerie.

Le 1<sup>er</sup> avril, commencent les vacances qui dureront jusqu'au mardi de Pâques. Puis commencera l'année « longue » qui se terminera le 7 juillet. Un peu plus d'une vingtaine de petits commenceront l'école. (bt)

## LES BOIS

## Foire animée

Huit porcs et une seule pièce de gros bétail ont été présentés sur le champ de foire. Des forains, assez nombreux, avaient dressé leurs étalages sur la place de l'Eglise, alors que les restaurants étaient très animés. (mj)

## Protection civile

Trente-deux personnes, dont une majorité de jeunes gens, ont été incorporés récemment à la protection civile dans la commune. (mj)

## BELLELAY

## Retraites à la clinique

Deux fidèles employés de la Clinique psychiatrique ont pris leur retraite. Il s'agit de M. Jean Tschan, directeur de la Colonie des Vacheries, au service de l'Etat depuis 43 ans, et de M. Gabriel Luthi, mécanicien chef, qui se retire prématurément pour raisons de santé après 33 ans d'activité. (fx)

## Carnet de deuil

**LE NOIRMONT.** — Vendredi est décédée à l'hôpital de Saignelégier, Mme Jeanne Froidevaux-Aubry, épouse de M. Oscar Froidevaux, ancien marchand de bétail. Elle était dans sa 81<sup>e</sup> année. Personne très effacée, Mme Froidevaux était restée fort gaie malgré les chagrins qui marquèrent sa vie.

## En cas de décès: R. Guntert

NUMA-DROZ 6  
Téléphone jour et nuit 039/22 44 71  
PRIX MODERES

## LA SOCIÉTÉ CANINE DE LA CHAUX-DE-FONDS ET ENVIRONS

a le regret de faire part du décès de

## MONSIEUR Georges BURRI

membre actif de la société.  
Culte au crématoire, mercredi à 11 heures.



## Section de La Chaux-de-Fonds

a le douloureux devoir de faire part à ses membres du décès de

## MONSIEUR Edouard SCHOEPF

vétéran entré au Club le 12 janvier 1912.  
De ce très cher vétérán nous garderons le meilleur souvenir.

## Le maire de Delémont insiste sur la nécessité d'améliorer les voies de communication du Jura

S'exprimant hier en fin de journée à la Télévision romande au cours d'un entretien avec Denis Moine, M. Georges Scherrer, maire de Delémont (soc.), a notamment mis l'accent sur la nécessité de doter le Jura de meilleures voies de communication pour assurer son développement, en particulier par la mise en chantier de tronçons de la Transjurane entre Delémont et Moutier et sous les Rangiers.

M. Georges Scherrer a indiqué que, chaque matin, quelque 1000 travailleurs quittaient la ville de Delémont pour se rendre à des postes de travail à l'extérieur (Granges, Bienne, etc.), d'où la nécessité, pour améliorer la qualité de la vie, de faire un effort pour attirer de nouvelles implantations industrielles dans la vallée de Delémont, ce problème étant toutefois lié à celui des voies de communication.

Pour le magistrat delémontain, dans le Jura, la collaboration inter-villes est devenue indispensable et il s'agit de mettre un terme à l'esprit de clocher. Il faut éviter que les Jurassiens ne deviennent des jardiniers de zones

rurales dépendant uniquement de l'influence des pôles industriels de croissance situés sur la périphérie du Jura: Bâle - Belfort-Montbéliard, La Chaux-de-Fonds - Le Locle, Bienne. Le maire de Delémont est lui-même vice-président de la Commission d'initiative d'Inter-Jura qui se propose d'intensifier les échanges d'informations, la concertation et la collaboration entre les localités des trois districts de Porrentruy, Delémont et Moutier. (ats)

## GLOVELIER

## Nouveau secrétaire communal

Le Conseil communal a désigné M. Georges Döbler, ouvrier d'usine, conseiller communal et secrétaire-caissier de la paroisse, au poste de secrétaire communal à la suite de la démission de M. André Girard. Son successeur à l'exécutif sera M. Claude Monin, monteur-électricien, de la liste du PCSI. (fx)

Dieu est amour.

Nous avons la profonde douleur de faire part qu'il a plu à Dieu de reprendre à Lui

Madame

## Hélène PERRENOUD-MONARD

leur chère épouse, belle-mère, sœur, belle-sœur, tante, marraine et amie.

Le souvenir reconnaissant de belles années passées ensemble aidera à atténuer notre chagrin.

Monsieur Paul Perrenoud :

Monsieur André Perrenoud et ses enfants, à La Corbatière,  
Monsieur Pierre Perrenoud, à Bienne,  
Monsieur Jacques Perrenoud, à Fribourg ;

Monsieur et Madame Jean Monard, au Locle :

Monsieur Michel Monard, à Genève,  
Monsieur et Madame Pierre-André Monard, à Lausanne,  
Monsieur Jean-Philippe Monard, au Locle,  
Mademoiselle Janine Devaux, à Genève ;

Madame Charlotte Ducommun-Perrenoud, à Corcelles,

ainsi que les familles parentes, alliées et amies.

LA CHAUX-DE-FONDS, le 2 avril 1973.

L'incinération aura lieu mercredi 4 avril.

Culte au crématoire, à 14 heures.

Le corps repose au pavillon du cimetière.

Domicile de la famille : 77, avenue Léopold-Robert.

Prière de ne pas faire de visite.

Au lieu de fleurs, veuillez penser à l'Aide aux lépreux, CCP 30 - 136.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part.

C'est dans le calme et la confiance que sera votre force.

Madame Lucienne Burri-Dumont :

Madame et Monsieur Michel Simonin-Burri et leurs enfants  
Véronique et Valérie ;

Monsieur Marcel Scheidegger, ses enfants et petits-enfants,

ainsi que les familles parentes et alliées, ont la profonde douleur de faire part du décès de

Monsieur

## Georges BURRI

leur cher et regretté époux, papa, beau-père, grand-papa, beau-frère, oncle, neveu, cousin, parent et ami, enlevé à leur tendre affection, dimanche, dans sa 59<sup>e</sup> année, après une pénible maladie, supportée vaillamment.

LA CHAUX-DE-FONDS, le 1<sup>er</sup> avril 1973.

L'incinération aura lieu mercredi 4 avril.

Culte au crématoire, à 11 heures.

Le corps repose au pavillon du cimetière.

Domicile de la famille : 19, rue Croix-Fédérale.

Prière de ne pas faire de visite.

Il ne sera pas envoyé de lettre de faire-part, le présent avis en tenant lieu.

La famille de

MADAME LIECHTI-BARTH,

très sensible aux marques de sympathie et d'affection qui lui ont été témoignées en ces jours de deuil, exprime à toutes les personnes qui l'ont entourée sa reconnaissance émue.

## AVIS MORTUAIRES

Réception des ordres: jusqu'à 22 heures

Heureux ceux qui procurent la paix, car ils seront appelés enfants de Dieu.

Matthieu 5, v. 9.

Monsieur et Madame André Schoepf-Ducret :

Monsieur et Madame Théodore Charpillot-Schoepf et leurs enfants, à Reconvilier,

Monsieur et Madame Pierre-Alain Schoepf et leurs enfants, à Malleray ;

Madame Maurice Schoepf-Schoeberlein :

Monsieur Jean-Bernard Schoepf et sa fille,

Mademoiselle Christiane Schoepf, à Genève ;

Monsieur et Madame René Schoepf-Sunier, leurs enfants et petit-fils ;

Monsieur et Madame Pierre Dénéreaz-Schoepf, à Lausanne, leurs enfants et petits-enfants ;

Monsieur et Madame Maxime Péchenard-Monnier, à Paris ;

Madame Anna Hodel, sa dévouée gouvernante,

ainsi que les familles Schoepf, Monnier, Mentha, parentes, alliées et amies, ont la profonde douleur de faire part du décès de

Monsieur

## Edouard SCHOEPF

INDUSTRIEL

leur cher père, beau-père, grand-père, arrière-grand-père, oncle, grand-oncle, cousin, parent et ami, que Dieu a rappelé à Lui, dimanche, dans sa 91<sup>e</sup> année, après une pénible maladie, supportée avec courage.

LA CHAUX-DE-FONDS, le 1<sup>er</sup> avril 1973.

L'incinération aura lieu mercredi 4 avril.

Culte au crématoire, à 10 heures.

Le corps repose au pavillon du cimetière.

Domicile de la famille : M. et Mme André Schoepf, 51, rue des Vieux-Patriotes.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part.

LA DIRECTION ET LE PERSONNEL DE LA MAISON SCHWEIZER ET SCHOEPF SA

ont le pénible devoir de faire part du décès de

Monsieur

## Edouard SCHOEPF

ADMINISTRATEUR

survenu dimanche dans sa 91<sup>e</sup> année, après une pénible maladie. Ils garderont du défunt un souvenir ému.

LA CHAUX-DE-FONDS, le 1<sup>er</sup> avril 1973.

Pour les obsèques, prière de se référer à l'avis de la famille.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA MAISON SCHWEIZER ET SCHOEPF SA

a la profonde douleur de faire part du décès de

Monsieur

## Edouard SCHOEPF

FONDATEUR ET ADMINISTRATEUR DE LA SOCIÉTÉ

survenu dimanche dans sa 91<sup>e</sup> année, après une pénible maladie.

Il gardera du défunt un souvenir ému et reconnaissant.

LA CHAUX-DE-FONDS, le 1<sup>er</sup> avril 1973.

Pour les obsèques, prière de se référer à l'avis de la famille.

Les membres du ROTARY - CLUB DE LA CHAUX-DE-FONDS ont le pénible devoir de faire part du décès de

Monsieur

## Edouard SCHOEPF

MEMBRE D'HONNEUR

Ils garderont du défunt un excellent souvenir.

La famille de

MADAME IDA HIRSCHY-NUSSBAUM,

très sensible aux nombreux témoignages de sympathie et d'affection reçus lors de son grand deuil, exprime à toutes les personnes qui l'ont entourée sa vive reconnaissance et ses sincères remerciements.

Les présences, les messages, les dons ou les envois de fleurs lui ont été un précieux réconfort.





Dans un magnifique cadre  
Pour vos mariages, banquets, réceptions, dîners d'affaires

**SES PRIX MODÉRÉS**

Ouvert tous les jours



**Le Grenier**  
Les Geneveys-sur-Coffrane  
Tél. 038 57 17 87

Rôtisserie Hôtel Bar Dancing

**OFFRES D'EMPLOIS**

**ZENITH TIME SA**

USINE I - LE LOCLE

engage

**régleuse-centreuse**  
petites pièces

**2 empierreuses**  
**2 poseuses de cadrans**  
**2 emboîteurs (ses)**

Pour ces deux derniers postes, les personnes inexpérimentées seront formées par nos soins.

Horaire variable

Prière de se présenter ou de téléphoner au service du personnel (039) 31 44 22.

ZENITH TIME SA

**CINÉMAS**

**CORSO** Tél. 22 25 50 20 h. 30 18 ans  
Le dernier grand succès français - B. Bardot, R. Vadim  
**DON JUAN 1973**  
Belle, cruelle, orgueilleuse, elle n'aime conquérir que ceux qui lui résistent.

**EDEN** Tél. 22 18 53 20 h. 30 18 ans  
2e semaine  
Tout le public, il se tord de Rire ! avec :  
**SEX SHOP**  
Le film de Claude Berri qui n'est pas à voir par tout le monde et que tout le monde voit !

**EDEN** 18 h. 30  
Dès 20 ans révolus  
Certains internats offrent-ils toujours une protection suffisante à notre époque ?  
**Dangers érotiques des jeunes filles précoces**  
Pourquoi certaines jeunes filles sont-elles menacées ?

**PLAZA** Tél. 22 21 23 20 h. 30 16 ans  
Un nouveau super-western - Yul Brynner, Dalilah Lavi  
**CATLOW**  
Vous serez comblé par l'action, le suspense et l'humour de « Catlow »

**SCALA** Tél. 22 22 01 A 20 h. 30 précises  
Dès 16 ans  
L'œuvre admirable de SYDNEY POLLACK  
**JEREMIAH JOHNSON**  
remarquablement interprétée par Robert REDFORD  
Panavision - Technicolor

**OFFRES D'EMPLOIS**

**FBR**

**FABRIQUES DE BALANCIERS RÉUNIES S. A.**  
2024 SAINT-AUBIN / NE

NOUS ENGAGERIONS

**mécaniciens**  
**mécaniciens outilleurs**  
**mécaniciens faiseurs d'étampes**

Mise au courant assurée par personnel spécialisé.

Adresser offres écrites ou se présenter à notre direction, sur rendez-vous téléphonique, au (038) 55 24 33.

**Employé (e) de bureau**

— Vous désirez remplir les fonctions d'employé (e) de commerce et vous créer une situation intéressante

— Vous possédez de bonnes connaissances de français et quelques notions d'allemand  
Faites-nous parvenir vos offres de services.

**Nous offrons :**  
Avantages sociaux. Semaine de 5 jours. Horaire variable. Ambiance agréable dans bureaux modernes et fonctionnels. Salaire en rapport avec les capacités.

**Nous demandons :**  
Personne dynamique et consciencieuse pouvant prendre certaines responsabilités.

Date d'entrée immédiate ou à convenir.

Pour tous renseignements s'adresser à **OETIKER S. A.**, avenue Léopold-Robert 5, La Chaux-de-Fonds, tél. (039) 23 57 00.

**VOUMARD**

Machines à rectifier les intérieurs

cherche

**un couple de concierges**

**POUR SON USINE DE LA CHAUX-DE-FONDS**

**Activité :**  
— entretien des locaux  
— entretien alentours  
— surveillance des installations  
— surveillance générale de l'immeuble

**Nous demandons :**  
— personnes de toute confiance, consciencieuses, ayant de l'initiative.

**Nous offrons :**  
— situation stable  
— bonne rémunération  
— appartement confortable de 3 1/2 pièces

**Entrée en service :**  
— à convenir.

Faire offres écrites ou téléphoner au (039) 21 11 65 ou se présenter le matin à nos bureaux rue Jardinière 158, 2300 LA CHAUX-DE-FONDS.

**VOUMARD MACHINES CO S. A.**  
2301 LA CHAUX-DE-FONDS SUISSE

**OFFRES D'EMPLOIS**

**JEUNES GENS**  
**JEUNES FILLES**

qui êtes libérés des écoles dans le courant de cette année

**ALBERT FROIDEVAUX & FILS**  
Outils et fournitures d'horlogerie  
2300 La Chaux-de-Fonds

**vous offrent la possibilité d'apprendre un métier intéressant, propre et bien rémunéré dès le début**

Se présenter ou téléphoner au (039) 22 29 64 pendant les heures de bureau

**Relhor S.A.**  
**FABRIQUE DE RELAIS HORAIRES**

engagerait

**ouvrières**

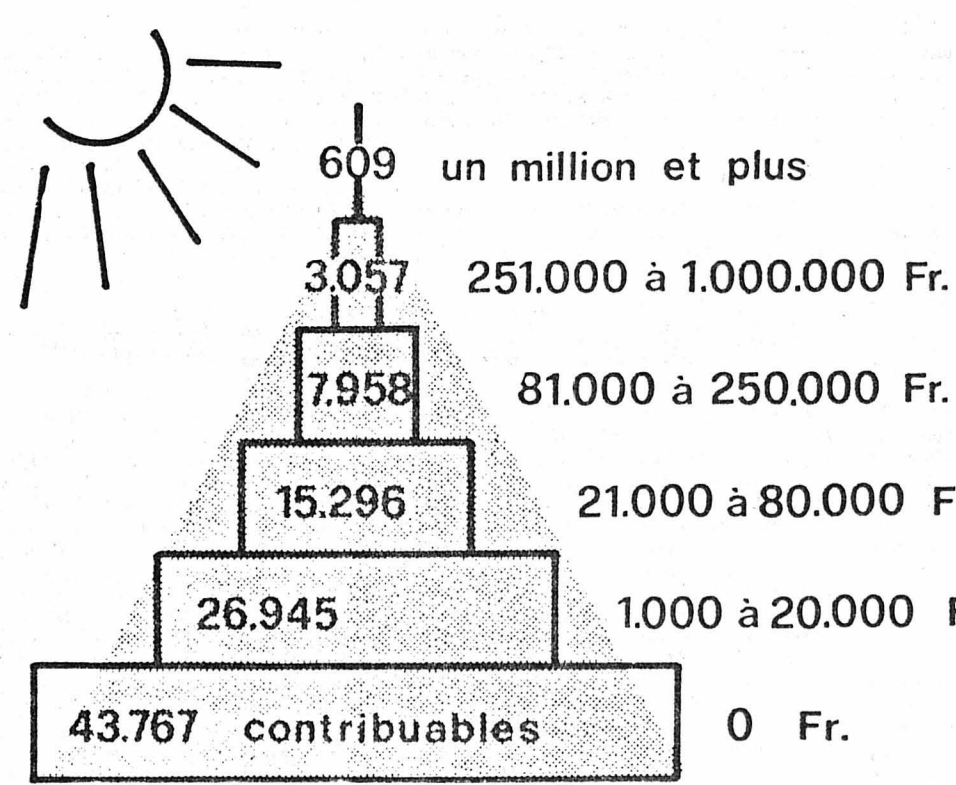
pour petits travaux faciles.

S'adresser à Relhor S.A., rue du Locle 74, 2300 La Chaux-de-Fonds, tél. (039) 26 01 44.

**Contribuables,**  
**Songez que, du haut de cette pyramide, six cent millionnaires vous contemplant!**

(d'après Napoléon Bonaparte)


et luttiez pour une meilleure justice fiscale dans notre canton en votant **SOCIALISTE**



**Répartition de la fortune dans le canton de Neuchâtel en 1971**

(source: rapport du Département des Finances pour l'exercice 1972)

*liste*  
**La bleue, c'est mieux!**



TVR

20.15 - 21.10 **En personne.** Werner Duggelin. Le dynamique animateur des théâtres bâlois.

« Travailler avec Duggelin, même pour un seul opéra par an, cela représente six semaines suffisantes pour vous redonner envie de faire du théâtre. » Cette confession d'une personnalité du monde du spectacle résume de façon succincte ce qu'il y a de fantastique chez Werner Duggelin : il suscite l'enthousiasme, il donne envie aux compositeurs de composer, aux comédiens de jouer. Bien mieux, il a réussi, en trois ans, à rendre au public bâlois l'amour du théâtre et à faire de ce mode de spectacle qu'on a bien souvent cru dépassé un instrument de dialogue et de communication particulièrement prisé par les jeunes : plus d'un tiers des spectateurs des deux salles qu'il dirige ont moins de vingt-deux ans.

Qui est Werner Duggelin ? Un directeur, un metteur en scène, et avant tout un artiste qui, comme beaucoup, doit la révélation de sa vocation à des circonstances fortuites : sortant d'études universitaires, il débuta comme électricien au Schauspielhaus de Zurich, pour se faire un peu d'argent de poche ; c'était en quelque sorte le début d'un roman d'amour entre Duggelin et le théâtre, roman qui se poursuivit à Paris et où il partit se perfectionner aux côtés de Roger Blain, faisant du spectacle décentralisé avant la lettre. Puis ce Parisien de Schwytz rentra en Suisse, commençant une carrière de metteur en scène au cours de laquelle

Sélection de mardi



A la Télévision romande, à 21 h. 10, Elizabeth R. 1. La Fille du Lion. Avec de gauche à droite : Daphné Slater dans le rôle de la reine Marie Tudor et Glenda Jackson dans celui de la princesse Elizabeth. (photo TV suisse)

il allait affirmer sa volonté de « dé-poussiérer » le théâtre.

L'activité de Werner Duggelin ne va pas sans implications politiques, car cet homme exige des autres comme de lui-même un engagement total dans toute activité, et ne saurait donc s'en tenir à un rôle passif vis-à-vis de la société dans laquelle

il vit et qui, sans nul doute, le passionne.

« La Suisse, dit-il, est un pays merveilleux, et pour que ce pays continue à être merveilleux, il faut que certaines choses soient remises en question. Je ne crois pas que le théâtre ait la possibilité de changer quoi que ce soit dans la société,

mais je crois qu'il a le devoir de mettre les choses existantes en question, de douter, de faire réfléchir... »

TVF II

15.15 - 16.55 **L'espion.** Un film de Raoul Lévy.

A Munich, le physicien américain, James Bower est convoqué par un agent du CIA. Contraint d'obéir sous menace d'un arrêt de ses travaux il doit, lors de ses vacances en Allemagne de l'Est, rencontrer un savant soviétique, Groschenko, qui s'est déclaré prêt à transmettre des renseignements à l'Ouest. Celui-ci doit lui remettre un micro-film. A son arrivée, il est pris en charge par un savant est-allemand, Heinzmann, que les autorités de Pankow ont obligé à devenir agent secret tout comme Bower.

Un certain docteur Selzer qui doit servir d'intermédiaire, est abattu au cours d'une poursuite. Soupçonné, traqué, Bower réussit à regagner l'Allemagne de l'Ouest, grâce à Heinzmann et à la jeune assistante du docteur Selzer, qui est éprise de lui. Heinzmann avec l'accord du régime franchit le rideau de fer et s'apprête à suivre Bower à l'Ouest. Là, il devait travailler à son côté et en même temps l'espionner pour le compte de son pays. Mais il n'en a pas le temps...

L'intérêt de ce film psychologique réside dans la description du monde absurde de l'espionnage où les services secrets utilisent des hommes de sciences que des affinités intellectuelles rapprochent, et qui seraient plutôt enclins à s'estimer et à se respecter.

Deux tiers, un tiers...

Cinéma à domicile, la télévision l'est souvent. Celui qui a la chance de pouvoir capter plusieurs émetteurs, comme c'est le cas à La Chaux-de-Fonds, peut chaque jour, ou presque, sur l'une ou l'autre chaîne, voir un film. Cette grosse consommation fait que la TV ne peut pas toujours offrir des chefs-d'œuvre ; ils seraient plutôt l'exception. Elle doit donc se contenter de films commerciaux datant de quelques années, souvent, mais qui n'en offrent pas moins un agréable passe-temps, sans plus, et sans recherches esthétiques ou métaphysiques, ce qui est aussi parfois, un repos de l'esprit qui se laisse simplement porter par le récit et par les images, sans avoir à creuser.

Mais en suivant assez régulièrement cette diffusion intensive, on peut souvent faire une remarque d'ordre général : les films sont bons et acceptables jusqu'au bout du deuxième tiers de leur durée, mais soudain le récit « déraille » et perd de son intérêt.

Ainsi en fut-il, par exemple, dimanche dernier, par deux fois. Dans l'après-midi la deuxième chaîne française avec « Ne jouez pas avec les Martiens » d'Enri Lanoë, et le soir sur la première chaîne avec « La bourse ou la vie » de Jean-Pierre Mocky.

Dans la première de ces deux histoires, tout partait bien, l'idée de base était bonne : deux journalistes se rendent dans une île bretonne où vont naître des quintuplés ; une assistante médicale use de leur télex pour transmettre un message fantaisiste : six Martiens ont débarqué dans l'île. Le monde entier prend cette nouvelle au sérieux, mais au moment où le reporter veut démentir, voici qu'arrivent, en chair, en os et avec leurs yeux de chat, des êtres de l'espace... Bon, c'est amusant, et il semble que l'auteur aurait pu tirer meilleur parti de cette situation de science fiction. Au contraire, à partir du deuxième tiers du film, il semble s'être essouffé, et la fin de l'histoire cafouille on ne peut mieux jusqu'à son abrupte conclusion. Il en est de même dans l'autre film mentionné ci-dessus : un bon point de départ, mais un aboutissement semblable à un filet d'eau qui n'arrête pas de se perdre dans des sables un peu arides. Domage aussi !

Mais de la boîte à images, qui en distille tous les jours pendant des heures, on ne saurait toujours attendre et réclamer la perfection. Ce serait vraiment trop beau... et peut-être aussi lassant, après tout !

Jean ECUYER

INFORMATION RADIO

Soirée classique

**Le Misanthrope**

Comédie en cinq actes de Molière

Ce soir à 20 h. 30

Premier programme

« Le Misanthrope », fréquemment considéré comme le chef-d'œuvre de Molière, fut représenté en 1666, quelques années seulement avant la mort de son auteur. Analyse psychologique avant tout, cette comédie ne déchaîne guère l'enthousiasme des contemporains de Molière. Le personnage principal, Alceste, qui s'élève avec véhémence contre l'hypocrisie, la suffisance, la sottise, l'absurdité des conventions sociales et qui, amoureux sincère, se trouve être la victime de la rouerie féminine, est sans doute moins accessible, moins lisible qu'un Tartuffe ou qu'un Monsieur Jourdain. Mais c'est bien l'une des figures les plus pathétiques du théâtre de Molière — encore que ce dernier, dans l'interprétation qu'il donna du rôle, ait souligné le côté comique du personnage. La version que propose aujourd'hui la Radio suisse romande à ses auditeurs est celle qui fut représentée il y a quelques mois au Théâtre de la Comédie de Genève, dans une mise en scène de Jean Piat, Sociétaire de la Comédie Française, lequel assumait également le rôle principal. (sp)

Questions des auditeurs AU SUJET DES ÉLECTIONS

La Radio romande diffusera le 4 avril de 21 h. à 22 h. sur son deuxième programme une émission de style « questions-réponses » avec les auditeurs, dans le cadre de la campagne électorale.

Les questions seront posées, par téléphone, par les auditeurs qui pourront ainsi entrer en contact avec les politiciens neuchâtelois, en appelant le numéro (038) 25 68 05 qui répondra, le 4 avril, entre midi et 14 h. et dès 20 h. (sp)

SUISSE ROMANDE	
14.30	Connaissance
17.55	(c) Présentation des programmes
18.00	(c) Téléjournal
18.05	(c) Reflets L'actualité artistique en Suisse romande.
18.30	(c) Courrier romand Emission du Service des Actualités.
19.00	(c) Un Homme... une Ville 2e épisode. (Feuilleton).
19.15	(c) Un jour, une heure Emission d'actualités.
19.40	(c) Téléjournal
20.00	(c) Un jour, une heure
20.15	En personne Werner Duggelin, animateur des théâtres bâlois.
21.10	(c) Elizabeth R. 1. La Fille du Lion.
22.35	(c) A témoin
22.50	(c) Téléjournal

ALLEMAGNE I	
13.55	(c) Téléjournal
14.00	(c) Championnats du monde de hockey sur glace Tchécoslovaquie - Allemagne.
16.15	(c) Téléjournal
16.20	(c) La situation des chercheurs en Allemagne
17.05	Pour les enfants
17.55	(c) Téléjournal
18.00	(c) Programmes régionaux
20.00	(c) Téléjournal
20.15	Ente gut - alles gut Jeu, avec E. Helmsendorfer.
21.00	(c) Guerre au Troisième Etage Pièce de Pavel Kohout, avec P.-E. Roth, G. Helmke, etc.
22.00	(c) La ligne Maginot
22.45	(c) Téléjournal
23.05	(c) Hockey sur glace Tchécoslovaquie - Allemagne.

ALLEMAGNE II	
17.30	(c) Téléjournal
17.35	(c) Mosaïque Pour l'ancienne génération.
18.05	(c) Plaque tournante Reportages et musique.
18.35	(c) Elle et lui sur la sellette Jeu, avec P. Frankensfeld.
19.10	(c) Arpad le Tzigane Série.
19.45	(c) Téléjournal
20.15	(c) Paul Temple Série policière.
21.05	(c) Réforme de la loi sur l'avortement Tribune de R. Woller.
22.20	(c) Téléjournal
22.35	(c) Willow Springs Film de W. Schroeter.

Sous réserve de modifications	
FRANCE I	
12.30	Miditrente
13.00	24 heures sur la I
13.15	Treize heures magazine Vie moderne.
13.46	Je voudrais savoir Le nourrisson.
15.35	TV scolaire
17.25	TV scolaire
18.25	Vivre au présent
18.44	Au Clair de Lune L'Antarctique.
18.53	Splatch
19.20	Actualités régionales
19.45	24 heures sur la I
20.18	Le Premier Juré (5) Feuilleton.
20.35	Show Tino Rossi
21.50	Pourquoi pas ? Vocations.
22.50	Jazz session Eddy-Louiss.
23.25	Concours Eurovision de la Chanson 1973 Présentation des chansons sélectionnées.
23.35	24 heures dernière

FRANCE II	
13.30	RTS promotion
14.30	(c) Aujourd'hui, Madame Les villages de retraités.
15.15	(c) L'Espion Un film de Raoul Levy.
19.00	(c) I.N.F. 2
19.20	(c) Actualités régionales
19.44	(c) Le Temps d'aimer, le Temps de vivre (2) Feuilleton.
20.02	(c) Les dossiers de l'écran Et l'Angleterre sera détruite Un film de Janos Veizi.
22.00	(c) I.N.F. 2
22.30	(c) Débat V1-V2, les armes secrètes d'Hitler.

IMPAR-RADIO

SOTTENS	
Informations à 12.30, 14.00, 15.00, 16.00, 17.00, 18.00, 19.00, 22.30, 23.55. — 12.25 Communiqués. Météo. 12.29 Signal horaire. 12.30 Miroir-midi. 12.50 Mardi, les gars ! 13.05 Carnet de route. 14.05 Réalités. 15.05 Concert chez soi. 16.05 Le rendez-vous de 16 heures. Feuilleton : La Carrière de Doris Hart (12). 16.50 Bonjour, les enfants ! 17.05 Fallait le faire. 17.30 Bonjour-bonsoir. 18.00 Le journal du soir. Revue de la presse suisse allemande. Le micro dans la vie. 19.00 Le miroir du monde. 19.30 Magazine 73. 20.00 Le passe-partout. 20.30 Soirée classique : Le Misanthrope, comédie de Molière. 22.40 Club de nuit. 23.30 Anthologie du jazz. 23.55 Miroir-dernière. 24.00 Hymne national.	
2e programme	
14.00 Musik am Nachmittag. 17.00 Musica di fine pomeriggio. 18.00 Bonjour-bonsoir. 18.30 Rhythm'n pop. 19.00 Emission d'ensemble. Per i laboratori italiani in Svizzera. 19.30 Novitads, in-	formations en romanche 19.40 Musique pour la Suisse. 20.00 Informations. 20.05 Le magazine de la musique. 20.30 Les sentiers de la poésie. 21.00 Les nouveautés de l'enregistrement. 22.00 Nocturnes. 23.00 Hymne national.

IMPAR-RADIO

MERCREDI SOTTENS	
Informations à 6.00, 7.00, 8.00, 9.00, 10.00, 11.00, 12.00. — 6.00 Bonjour à tous ! Miroir-première. 6.35, 8.10 La route, ce matin. 6.59 Horloge parlante. 7.00 Le journal du matin. 8.05 Revue de la presse romande. 8.15 Cent mille notes de musique. 9.05 A votre service ! 10.05 La ménagère apprivoisée. 11.05 Crescendo. 12.00 Le journal de midi. Midi-mystère.	Radio-jeunesse. 18.05 Les tout derniers disques. 18.30 Chronique régionale. 19.00 Trio Hotcha. 19.15 Actualités. Sports. 19.45 Mélodies et chansons. 20.00 Tribune d'actualité. 20.45 Chœurs montagnards. 21.00 Les couples célèbres. 21.30 Danse. 22.05 Notre terre. 22.35 Galerie du jazz. 23.00 Actualités. 23.25-24.00 Nocturne musical.
2e programme	
8.00 Informations et Revue de la presse romande. 8.15 Rencontres... 9.00 Portrait sans paroles. 10.00 Panorama quo-	tidien de la musique en Suisse romande. 10.15 Radioscolaire. L'économie, c'est votre vie. 10.45 Pitfalls in English (10). Cours d'anglais. 11.00 Université radiophonique internationale. Les dauphins. 11.30 Prélude au Mercredi symphonique. 12.00 à 18.00 Programme musical interrégional. 12.00 Midi-musique.

MONTE-CENERI

Informations-flash à 14.00, 16.00, 18.00, 22.00. — 12.15 Revue de presse. 12.30 Actualités. 13.00 Musique de films de Chaplin. 13.25 Contrastes 73. 14.05 Radio 2-4. 16.05 A tu et à toi. 17.00

NOUS CHERCHONS

Pour cause de départ, à vendre

# APPRENTIE FLEURISTE MINI 850

Faire offres à: FLORES, Serre 79, très bon état. Prix Fr. 1.650.—.  
La Chaux-de-Fonds, tél. (039) 22 12 32. Tél. (039) 23 99 96 dès 19 heures.

## OFFRES D'EMPLOIS

Important groupement horloger cherche pour l'une de ses filiales, un

# contrôleur financier

Le titulaire sera appelé à introduire de nouvelles méthodes de gestion financière, en particulier, « prix de revient standard, comptabilité industrielle, contrôle budgétaire » selon des principes clairement définis.

- Nous demandons :**
- Formation complète dans le domaine comptable
  - Quelques années d'expérience si possible dans le domaine des coûts de fabrication
  - Sens analytique
  - Ayant si possible participé à des applications EDP
  - Langues : français et allemand.

- Nous offrons :**
- Situation intéressante au sein d'une entreprise en développement
  - Possibilités d'avancement pour candidat capable.

Faire offres sous chiffre 80-70744 aux Annonces Suisses S.A., ASSA, Faubourg du Lac 2, 2001 Neuchâtel.

## La Société Suisse pour l'Industrie Horlogère (SSIH)

qui groupe en particulier les marques Omega et Tissot cherche, comme assistant du Directeur du personnel, un

# organisateur

Le titulaire aura pour mission, dans des structures d'entreprise en évolution, d'analyser les fonctions et d'en faire les descriptions. Cette responsabilité suppose un sens de l'organisation ainsi que de nombreux contacts avec les différentes hiérarchies de la société.

- Nous demandons :**
- Formation d'ingénieur ou d'économiste
  - Expérience dans le domaine de l'analyse des fonctions, si possible dans la branche horlogère.
  - Entregent.

- Nous offrons :**
- Travail varié et indépendant
  - Nombreux contacts
  - Salaire en rapport avec capacités.

Faire offre à :  
SSIH MANAGEMENT SERVICES S.A.  
Direction du personnel  
63, rue Centrale  
2500 BIENNE



# TISSOT

Le Loclé - La Chaux-de-Fonds

Nous cherchons pour notre SERVICE INFORMATIQUE, comprenant une quinzaine de personnes,

# une perforatrice-vérificatrice

Travail varié avec la responsabilité de certains travaux de contrôle. Ordinateur IBM 360-30.

Prenez contact ou écrivez à la direction du Personnel de la Fabrique d'Horlogerie  
Chs Tissot & Fils SA  
2400 Le Loclé  
Tél. 039 31 36 34



Membre de la Société Suisse pour l'Industrie Horlogère SA

## DEMANDES D'EMPLOIS

### MAGASINIER

ayant plusieurs années d'expérience, cherche changement de situation. Ecrire sous chiffre GB 8314 au bureau de L'Impartial.

JEUNE DAME habitant La Chaux-de-Fonds, cherche un emploi comme

### TÉLÉPHONISTE

dans une réception ou pour petits travaux de bureau, à demi-temps ou à 3/4 de la journée. Ecrire sous chiffre IL 8689 au bureau de L'Impartial.

## Garages

A LOUER

un pour tout de suite ;

un pour le 1er mai.

Fr.-Courvoisier 104  
Tél. (039) 23 25 80

En vacances lisez l'Impartial

## OFFRES D'EMPLOIS



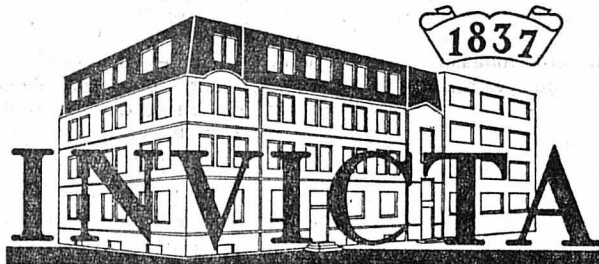
engage tout de suite ou pour date à convenir

# horloger complet décoteur personnel féminin

pour différents travaux d'assemblages et contrôles.

Les personnes habiles et consciencieuses seraient mises au courant.

Se présenter ou faire offres à Ogival S.A., Ormes 22, 2300 La Chaux-de-Fonds, tél. (039) 23 24 31.



ENGAGE :

# personnel féminin

pour ses départements :

- ASSEMBLAGE MOUVEMENT
- POSAGE DE CADRANS
- EMBOITAGE

Horaire variable.

Les personnes intéressées voudront bien se présenter avenue Léopold-Robert 109, ou téléphoner au (039) 23 11 76, interne 359.

MEMBRE DE LA SOCIÉTÉ DES GARDE-TEMPS S.A.



Nous désirons engager

# un calculateur

pour devis offset ou typo-offset.

DATE D'ENGAGEMENT : tout de suite ou à convenir.

Faire offres détaillées à  
Fiedler Arts Graphiques SA  
Cernil-Antoine 14  
2300 LA CHAUX-DE-FONDS

## ACHÈTE

SECRÉTAIRE à abattant,

VIEILLES ARMES (même en mauvais état).

E. SCHNEGG  
Balance 10 b  
Tél. (039) 22 16 42  
ou (039) 31 64 50

## Appartement

A LOUER centre ville,

2 1/2 pièces, tout confort, conciergerie assurée. Libre tout de suite ou à convenir.

Tél. (039) 23 77 95

JE CHERCHE

## femme de ménage

pour 2 heures par jour, 5 fois par semaine.

S'adresser :  
PHARMACIE DES FORGES  
Tél. (039) 26 95 44

## Congélateur

1re marque Armoire ou bahut de 70 à 500 litres et toujours notre modèle action 265 litres  
Fr. 570.—

DONZÉ appareils ménagers Le Noirmont  
Tél. (039) 53 12 28



LUNETTES

von gunten

Av. Léop.-Robert 23  
Tél. (039) 22 38 03.

ON OFFRE A LOUER

en Valais

## CHALET

pour 6 personnes. Libre du 15 au 23 avril et tout le mois de mai.

Tél. (032) 97 54 56

PRÈS ALASSIO à vendre près mer et plage, Résidences suisses.

STUDIOS dès Fr. 27.000.— et APPARTEMENTS dès Fr. 40.000.—. Visites organisées le week-end sur place, facilités de paiement par banque suisse.

INTER SERVICE 15 Cité, Genève  
Tél. (022) 21 56 45

## Lave-vaisselle

à encastrer ou à poser. - Installation totale par nos soins.

Modèle depuis Fr. 1.100.—.

DONZÉ Appareils ménagers Le Noirmont  
Tél. (039) 53 12 28



L'annonce reflet vivant du marché

LA CLEF DES BONNES OCCASIONS



SPORTING GARAGE J.-F. Stich  
La Chaux-de-Fonds  
Rue Jacob-Brandt 71 - Téléphone (039) 23.18.23

Citroën GS Club 72  
blanche, 25 000 km., occasion très soignée.

Opel Kadett B 70  
bleue, 43 000 km., poste de radio. Très belle occasion avec garantie.

VW 1302 72  
bleu marina, 18 000 km., radio, occasion à l'état de neuf.

A LOUER tout de suite

Avenue Léopold-Robert 21  
1 APPARTEMENT  
3 pièces, simple Fr. 108.—

1 GRAND BUREAU  
1er étage Fr. 275.—

1 ATELIER  
rez-de-chaussée, chauffage général Fr. 355.—  
Avenue Léopold-Robert 21 a  
1 appartement 4 pièces, bains Fr. 160.—

Rue du Grenier 32  
STUDIO

2 pièces, très joli, baignoire, cuisine complète, chauffage et eau chaude générale, NEUF  
Libre 1er juillet Fr. 360.—  
charges comprises.

Rue Fritz-Courvoisier 17  
APPARTEMENT

SOIGNÉ

3 pièces, dont une très grande, chauffage et eau chaude générale, jardin d'agrément  
Libre 1er octobre Fr. 460.—  
charges comprises.

S'adresser WILLY MOSER  
Rue Fritz-Courvoisier 17  
Tél. (039) 22 69 96

Nous engageons pour tout de suite

# personnel féminin

pour différents travaux en atelier.

Mise au courant par nos soins. Système de rémunération moderne.

Faire offres ou se présenter à

# FNR

FABRIQUE NATIONALE DE RESSORTS S.A.  
Etoile 21, 2300 La Chaux-de-Fonds  
Tél. (039) 23 47 44



L'annonce reflet vivant du marché

## PETITES ANNONCES

au tarif réduit de 35 ct. le mot (minimum dix mots)

à l'exclusion de toute annonce commerciale ou ayant une certaine importance

### Demandes à acheter

MEUBLÉE, part à la salle de bain, à monsieur. Mme Bachmann, Jaquet-Droz 41.

### A vendre

CHAMBRE A COUCHER noyer, lits jumaux, avec literie, armoire 3 portes. Fr. 400.—. Tél. (032) 97 14 42.

SALON comprenant 1 divan-couche et 2 fauteuils relaxe pour 350 fr. S'adresser Forges 15, rez gauche, l'après-midi.

BUREAU MINISTRE, buffet de service, table rallonge, table cuisine, lits jumaux. Marais 36, Panighetti.

### Demandes à acheter

POUPEES ET JOUETS ANCIENS, avant 1930 sont recherchés par particulier. Même défraîchis. Tél. (039) 23 86 07, tous les jours, heures repas. (Je viens à domicile).



## FINANCE • ÉCONOMIE • FINANCE • ÉCONOMIE

## UNE ENTREPRISE SUISSE, CENTENAIRE

Produit des substances chimiques valant de 8 à 2000 Fr. le kilo

Huit cent cinquante collaborateurs occupés en Suisse et dans les filiales d'Europe et des Etats-Unis, un chiffre d'affaires d'environ 75 millions en 1972, une activité remarquable dans divers secteurs de l'industrie chimique et plus particulièrement dans le domaine agrochimique, ainsi se présente après un siècle d'activité la modeste entreprise artisanale fondée en 1873 par Samuel Benoni Siegfried à Zofingue (Argovie) avec douze employés et un cheval.

Pour ouvrir le cycle des festivités qui marqueront ce jubilé, les dirigeants de Siegfried S.A. ont accueilli la presse suisse pour exposer la façon dont ils conçoivent les moyens que leur firme peut mettre en œuvre pour conserver son indépendance et assurer son expansion en dépit de ses dimen-

sions relativement modestes. Il s'agit essentiellement de concentrer les efforts sur quelques spécialités dans des domaines où un capital exemplaire d'expérience a été constitué.

Ainsi, dans le secteur de l'agrochimie, Siegfried a pu s'assurer treize pour cent du marché national des pesticides grâce à une centaine de produits particulièrement bien adaptés aux exigences de l'agriculture suisse.

Dans le secteur des produits chimiques intermédiaires et actifs, elle s'est concentrée sur trois cents substances fabriquées à des quantités variant entre 250 kg. et 200 tonnes par an, leur prix de vente variant entre 8 fr. et 2000 fr. le kilo.

## LUTTE CONTRE LE RHUMATISME

Comme pour toute l'industrie chimique, seule la recherche conditionne le développement à moyen et à long terme d'une entreprise. C'est particulièrement déterminant dans le secteur des médicaments, où Siegfried dispose d'un appareil relativement important et consacre 15 pour cent environ de son chiffre d'affaires du groupe « Pharma » (ventes ex Zofingue) pour explorer le champ des nouvelles thérapeutiques pour — entre autre — le traitement d'affections psychiques, rhumatismales, inflammatoires et spasmodiques. Actuellement, Siegfried exporte 75 pour cent de sa production médicamenteuse dans le monde entier. La valeur de sa recherche s'illustre par le fait que plus de la moitié du chiffre d'affaires réalisé dans ce secteur est le fait de préparations mises sur le marché durant ces trois dernières années.

Consciente de la nécessité pour une moyenne entreprise de conserver la souplesse technique et économique lui permettant de s'adapter aux changements de conjoncture et aux progrès de la science, telle est apparue la jeune centenaire à ses premiers invités. (sp)

Helvetia-Incendie  
Helvetia-Accidents

Helvetia, Société suisse d'assurance-incendie à St-Gall, a réalisé en 1972 un bénéfice de 3,71 (1971 : 2,5) millions de francs. Avec le report de l'année précédente, c'est une somme de 4,12 (2,91) millions de francs qui est à disposition. Le Conseil d'administration propose à l'assemblée générale de rétablir le dividende de 25 francs versé jusqu'en 1965 par action de 250 francs nominal.

Helvetia-Accidents, Société suisse d'assurance à Zurich, boucle ses comptes avec un bénéfice de 4,06 (3,89) millions de francs. Avec le report de l'année précédente, l'assemblée générale disposera de 4,7 (4,6) millions de francs. Le Conseil d'administration propose le versement d'un dividende inchangé de 20 francs par action de 125 francs nominal. L'assemblée générale devra également décider de l'émission de 20.000 certificats de participation à 125 francs, cinq actions donnant droit à un certificat de participation. (ats)

## Que penser de la durée de vie de plus en plus réduite des produits ?

Il devient indispensable d'effectuer le lancement de produits ou de modèles nouveaux à des périodes de plus en plus rapprochées. Jamais, comme aujourd'hui, on n'a assisté à une telle débâche de « gadgets », à une variété aussi vaste de l'offre et à la transformation constante de celle-ci dans tous les domaines de la consommation courante ou durable et jamais — bien qu'il ne faille pas généraliser — la durée de vie de beaucoup d'articles mis en vente, n'est apparue être aussi courte.

C'est ce que constate l'éditorialiste de « La Suisse horlogère », organe officiel de la Chambre suisse de l'horlogerie, qui note en outre que cela ne va pas sans entraîner des frais considérables qui se répercutent en partie sur les prix de revient. Dans les commentaires publiés par la Harvard Business School et par l'Organisation Nielsen à ce propos, on relève que le coût de développement des nouveaux produits, déjà extrêmement élevés, est en hausse continue. La raison doit être recherchée dans le faible pourcentage de succès enregistré dans ce domaine. En effet, seul un 20 % des nouveautés lancées doublent le cap des investigations primaires, ensuite, le tiers de celles-ci passent à travers le filet tendu des tests dits « de produits », tandis que la moitié de ce soldé succombe encore aux « marchés tests ».

Finalement, c'est un 2 % des nouveautés qui s'avère être rentable à dix-huit mois ou deux ans de terme !

QU'EN EST-IL DES PRODUITS  
HORLOGERS SUISSES ?

Si l'on place en parallèle la durée de conservation d'une montre par son propriétaire — durée qui oscille selon certaines estimations entre trois

et cinq ans, mais qui est souvent infiniment plus longue — avec les possibilités d'obtenir les pièces de rechange nécessaires au rhabillage durant de nombreuses années, ainsi qu'avec la fiabilité sans cesse améliorée des mouvements de toutes les catégories de prix, on constate qu'il est bien délicat de tirer des comparaisons d'ordre général.

Cependant, force est également de souligner qu'il existe une très forte émulation en matière de nouveautés, en premier lieu dans l'habillement de la montre et en second lieu dans les réalisations et les performances de pointe, ainsi que dans la pièce technique, para-technique et dans les spécialités de tous genres, qui influence toute la production. Sans impliquer néanmoins d'importants frais à répercuter sur les prix de vente, le pourcentage des échecs étant assez faible.

## LA SITUATION DE L'ACHETEUR

Aux USA, la plupart des distributeurs de montres appartiennent aux catégories dites économiques, présentent à leurs clients — grandes surfaces, drugstores ou magasins spéciali-

sés — une nouvelle collection tous les 6 mois et cherchent à inciter les consommateurs à changer de montre le plus souvent possible. Ailleurs, par contre, on mettra l'accent sur la précision et la fiabilité d'instruments horaires toujours plus perfectionnés et racés. Mais ces deux tendances, en apparence divergentes, n'ont qu'un seul et même objectif : tenter le client avec les arguments qui le touchent et réaliser l'acte de vente plus fréquemment qu'auparavant, avec la même personne.

En conclusion, et en toute objectivité, la notion de la durée de vie d'un article est, au moins en partie, artificielle dans notre société de consommation. Cependant, dans le cadre de ladite notion, il est essentiel que l'acquéreur d'une montre reçoive le maximum de prestations pour le prix payé. La variété infinie des produits horlogers devrait en effet permettre de garantir à tout acheteur, qu'un rapport réel existe entre prix, durée de vie du produit et service. Encore faut-il le lui démontrer au moment de l'achat, afin qu'il détermine son choix en toute connaissance de cause ! (cps)

Les mesures d'aide aux handicapés  
non couvertes par l'A.I.

De par la législation qui la régit, l'assurance-invalidité n'est pas à même de financer un certain nombre de mesures d'aide aux handicapés. Ce sont : les mesures de réadaptation au profit d'étrangers devenus invalides, à moins que ceux-ci ne soient établis depuis 10 ans ou 15 ans en Suisse à partir du moment où est survenue leur invalidité; la formation scolaire spéciale des enfants étrangers; les mesures médicales qui ne contribuent pas directement à la réadaptation professionnelle; le traitement des infirmités congénitales au-delà de l'âge de vingt ans révolus; les lits spéciaux, fauteuils roulants électriques et autres moyens auxiliaires des invalides sans profession.

A cela s'ajoutent les cas limites où l'handicapé ne remplit pas exactement les conditions fixées par la loi sur l'assurance-invalidité mais où une aide est cependant aussi nécessaire, et souvent plus nécessaire que dans d'autres cas entièrement couverts. Force est alors de recourir aux fonds de l'aide privée aux han-

dicapés. Il en va de même aussi de mesures telles que : vacances d'enfants handicapés ou de mères d'enfants handicapés dont l'état exige du repos, aide passagère dans certaines situations difficiles, règlement de cotisations des caisses maladie, bourse permettant à un étudiant handicapé de terminer ses études, etc.

C'est cette aide, complémentaire ou essentielle, que la vente de cartes Pro Infirmis sert à financer, puisque 65 % des bénéfices sont destinés à ses services sociaux. Les 35 % de reste étant réservés au fonds spécial de prestations extraordinaires aux institutions.

## Cent années Grutli

La Société suisse Grutli, caisse-maladie et accidents reconnue par la Confédération, fête son centenaire. Ces quatre dernières années, l'accroissement annuel a atteint une moyenne de 30.000 assurés, de sorte que l'effectif s'élève actuellement à 430.000 assurés.

5000 enfants qui naîtront durant l'année du centenaire (à partir du 28 mars 1973) et qui seront assurés auprès du Grutli, bénéficieront pendant une année d'une assurance gratuite pour les soins médico-pharmaceutiques.

Exposition suisse  
de la machine-outil  
à Moscou

Le conseiller fédéral Brugger vient d'inaugurer en présence du ministre russe Palclitchev, l'Exposition suisse de la machine-outil 1973 à Moscou. Une centaine d'invités soviétiques ont participé à la manifestation et du côté suisse on relevait la présence de l'ambassadeur de Suisse en URSS, M. J. de Stoutz, accompagné de son conseiller industriel M. J. Mermod, de l'ambassadeur R. Probst, et de MM. R. Frey, président de la société suisse des constructeurs de machines, M. Ludwig, directeur de l'Office suisse d'expansion commerciale, ainsi que des représentants des 70 exposants suisses.

Au début de la cérémonie, après que M. Borisov, du présidium de la Chambre de commerce et d'industrie de Moscou, eut salué les hôtes, M. G. Megel, président de l'exposition, a relevé les particularités de l'exposition suisse qui est présentée sous le thème « précision et automatisation ». Au nom des organisateurs, il a exprimé ses remerciements à tous les organisateurs qui ont participé au succès de l'exposition.

Le conseiller fédéral Brugger a relevé sans son discours les traits particuliers de l'économie et de l'industrie suisse ainsi que de la politique commerciale du pays, il a notamment souligné le haut degré de technicité de l'industrie suisse de la machine-outil, branche particulièrement développée et orientée vers l'exportation, tout en mettant en évidence l'importance croissante et la structure particulière des échanges commerciaux entre l'URSS et la Suisse, qui malgré les différences caractérisant les systèmes économiques des deux pays, connaissent un développement réjouissant. (CPS)

## Groupe Coop : quatre milliards de chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires du groupe COOP a passé en 1972 le cap des quatre milliards pour atteindre 4135 millions de francs (plus 9,4 pour cent). Celui de COOP suisse — centrale et grossiste du groupe — a augmenté de 7,4 pour cent pour s'élever à 2086 millions. Quant à celui des sociétés de détail COOP, il a progressé de 8,2 pour cent et a atteint 3281 millions. Ainsi que l'ont souligné les dirigeants de l'entreprise, lors d'une conférence de presse, ces résultats ont été atteints en dépit d'une diminution de 2,2 pour cent du personnel (actuellement 21.091 personnes).

Malgré l'effort de concentration — 208 points de vente, pour la plupart des petits magasins, ont été fermés en 1972 — COOP représente le plus vaste réseau de distribution de Suisse, avec 1938 points de vente et 412.000 m<sup>2</sup> de surface de vente.

A côté des classiques magasins traditionnels et à libre service, le groupe compte 202 centres COOP (supermarchés de plus de 400 m<sup>2</sup>) et une chaîne de grands magasins qui sera portée cette année de huit à douze unités. A cela s'ajoutent de nombreux magasins spécialisés, des hôtels et quatre-vingts restaurants.

## QUELQUES DÉTAILS

Le groupe COOP comprend 186 sociétés (en diminution de 43, à la suite de fusions et de démissions), 22 entrepôts régionaux et 50 entreprises de tous les secteurs : production (Bell, Arni, cultures maraîchères de Chiètres, minoteries de Rivaz, fabrique de pâtes alimentaires de Morges, porcherie industrielle en implantation à Chavornay), commerce et services (coopérative d'assurance sur la vie, Popularis Tours, centres de Loisirs, dont le prochain

sera ouvert cet automne à Fribourg). La somme du bilan de la Banque centrale coopérative (2096 millions de fr., en hausse de 14 pour cent) n'est pas intégrée au mouvement total du groupe.

Les deux principales sociétés de Suisse romande sont celles de Genève (258 millions de francs de chiffre d'affaires en 1972, en augmentation de 4,9 pour cent) et de Lausanne (139 millions, en hausse de 8,5 pour cent). Les augmentations de chiffre d'affaires les plus fortes ont été enregistrées par les sociétés de Sion (50 pour cent) et de Neuchâtel (35 pour cent).

C'est en mars 1974 que COOP suisse généralisera les prix nets (qui sont déjà en vigueur pour un cinquième des ventes) et supprimera totalement les timbres. Ce changement interviendra en avril 1973 déjà dans l'ensemble du Valais. (ats)

T  
O  
M  
J  
O  
N  
E  
S

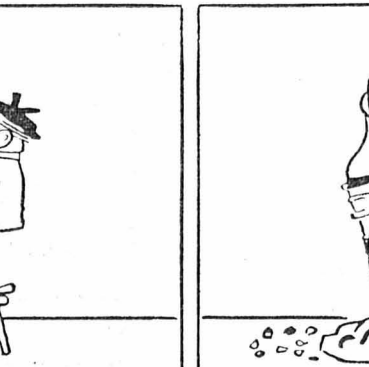
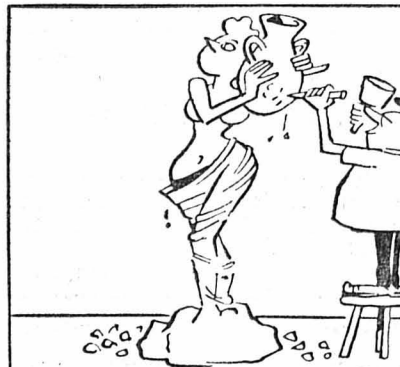
A ce moment éclata dans toute la maison un bruit retentissant : « Où est ma fille ? Dieu me damne, je saurai bien la déterrer. Montrez-moi sa chambre, vous dis-je ? » Sophie, malgré son effroi, reconnut aussitôt la voix de son père. Lord Fellamar crut devoir abandonner sa proie sans avoir obtenu d'autre succès que de déranger un peu le mouchoir de Sophie, et de laisser sur son cou charmant l'empreinte de ses brutales caresses. La porte s'ouvrit soudain avec fracas, et le squire Western entra accompagné du vicair Supple, et suivi d'une troupe de valets.

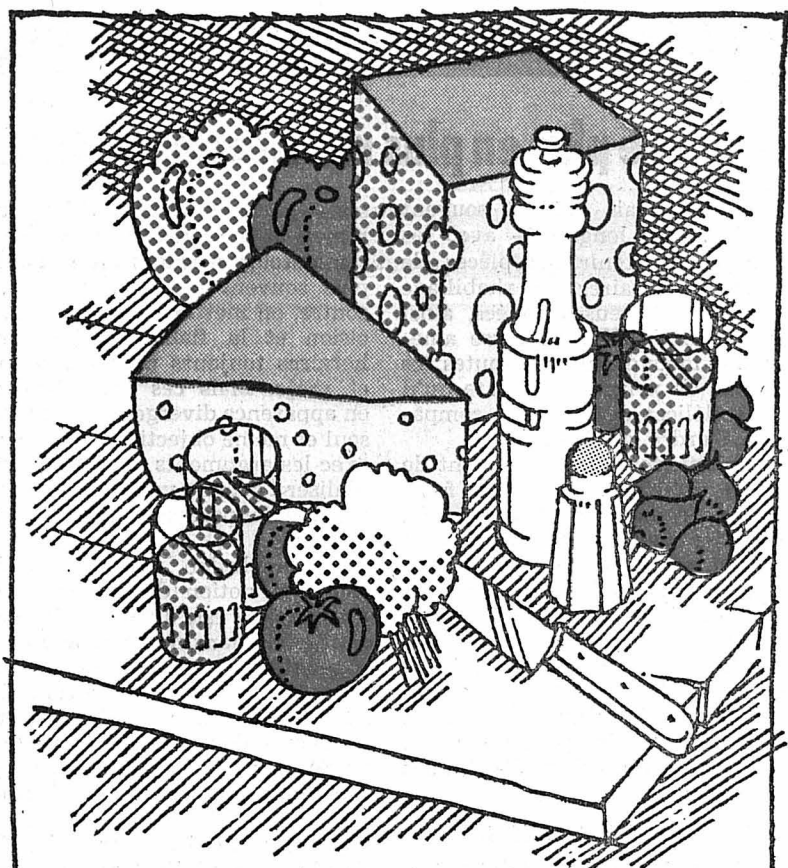


Qu'on se figure d'un côté Sophie, pâle, en désordre, lançant à Fellamar des regards d'indignation ; de l'autre côté, le lord assis près d'elle, les boucles de ses cheveux défrisés, son jabot froissé, et dans tous ses traits la surprise, le dépit et la honte. Quant à M. Western, il était ivre. Il courut aussitôt vers sa fille, et l'accabla des plus grossières injures ; peut-être même l'eût-il frappée, si le vicair Supple ne se fût jeté entre elle et lui, en s'écriant : « Calmez-vous ! Je suis sûr que si vous daignez pardonner à votre fille, elle rentrera dans le devoir. »



« Eh bien ! dit le squire, je lui pardonnerai, si elle consent à l'épouser. Dis-moi, de par tous les diables, l'épouseras-tu ? Pourquoi ne réponds-tu pas ? » De grâce, Monsieur, répliqua le vicair, un peu de modération, s'il vous plaît. Vous effrayez tellement cette jeune personne que vous lui ôtez l'usage de la parole. » « Morbleu ! répondit le squire, tu oses la soutenir ? Voilà vraiment un drôle de vicair qui se range du côté d'une enfant rebelle. Oui, oui, je te donnerai un bénéfice, tu peux y compter, j'aimerais mieux en donner au diable. »

B  
U  
N  
I  
O  
N



Ainsi que poivre et sel sont amis de la table,  
le bon fromage aussi en est inséparable!



Gruyère, emmental, deux fromages bien de chez nous!  
Union suisse du commerce de fromage SA



## ÉLECTIONS CANTONALES (Conseil d'Etat et Grand Conseil) des 7 et 8 avril 1973

### SONT ÉLECTEURS OU ÉLECTRICES

- Tous les Neuchâtelois et toutes les Neuchâteloises âgés de 20 ans révolus.
- Tous les Suisses et toutes les Suissesses du même âge nés dans le canton ou domiciliés depuis plus de 3 mois dans le canton.

### LOCAUX DE VOTE

CENTRE : Halle aux enchères, rue Jaquet-Droz 23  
FORGES : Collège des Forges, avenue des Forges 16  
CHARRIÈRE : Collège de la Charrière, rue de la Charrière 36

Les électeurs et électrices doivent voter dans leur circonscription électorale respective, munis de leur carte civique.

### HEURES DU SCRUTIN

Samedi 7 avril 1973, de 9 h. à 18 h.  
Dimanche 8 avril 1973, de 9 h. à 13 h.

### VOTE PAR CORRESPONDANCE

Les électeurs et les électrices absents de la localité et qui désirent voter par correspondance, doivent en faire la demande par écrit au Bureau de la Police des habitants avec indications des motifs. La demande devra porter l'adresse exacte, nom, prénom et année de naissance. Les personnes séjournant à l'étranger ne peuvent pas voter par correspondance.

### VOTE ANTICIPÉ

Les électeurs et électrices peuvent exercer leur droit de vote aux lieux ci-après :

**A la Police des habitants, rue de la Serre 23 :**  
du mercredi 4 avril au vendredi 6 avril 1973  
de 7 h. 30 à 18 h. (vendredi jusqu'à 18 h. 30).

**Au poste de police, place de l'Hôtel-de-Ville :**  
du mercredi 4 avril au samedi 7 avril jusqu'à 6 h.  
entre les heures de bureau indiquées ci-dessus.

### VOTE DES MALADES

Les malades et les infirmes qui désirent que leur vote soit recueilli à domicile, doivent en faire la demande au Bureau électoral de leur circonscription, Halle aux enchères, tél. (039) 22 41 25, collège des Forges, tél. (039) 26 77 57, collège de la Charrière, tél. (039) 23 22 83 ou à la Police des habitants, tél. (039) 21 11 15.

### CARTES CIVIQUES

Pour les personnes qui auraient égaré leur carte civique, pour les cas spéciaux et les renseignements, le bureau de la Police des habitants, Serre 23, sera ouvert pendant toute la durée du scrutin, soit samedi jusqu'à 18 h. et le dimanche de 9 h à 13 h.

### PLACES DE STATIONNEMENT

Pour les citoyens qui vont voter en automobile, des places de stationnement leur sont réservées devant le bureau de vote du Centre et dans la cour du collège des Forges.

La durée de parcage est limitée au temps nécessaire pour exercer le droit de vote.

POLICE DES HABITANTS

Je cherche pour mi-avril ou début mai

## COIFFEUR (EUSE)

COIFFURE PIERRE

Numa-Droz 196, tél. (039) 26 75 12.

## SOMMELIÈRE

est demandée pour fin avril. Se présenter au Café des Alpes, Serre 7 bis, La Chaux-de-Fonds.

Cherchons

## gentille jeune fille

pour aider au ménage et dans l'atelier d'horlogerie.

Samedis et dimanches libres.

Tél. (039) 53 11 54.

## IMMEUBLES

de 8 à 12 logements.  
Nécessaire pour traiter : 200 000 à 300 000 fr.

Ecrire sous chiffres 87-130 aux Annonces Suisses S.A., (ASSA) 2, Fbg du Lac, 2000 Neuchâtel.

# Evénement naturel

(parce qu'il se produit quelque chose sur votre peau)

**Première**  
des lignes Bea Kasser tout à fait nouvelles  
dans notre magasin



L'événement naturel qui se produit  
sur votre visage...

Avec les nouveaux produits biologiques Bea Kasser, votre teint est confronté avec la nature à l'état pur. Vous ne pouvez rien offrir de mieux à votre épiderme.

L'événement:

La peau se ranime, devient fraîche et juvénile parce qu'on lui fournit ce dont elle a besoin:

Fraîcheur naturelle  
Aliment naturel  
Hydratation naturelle

Le résultat remarquable

Chaque application est pour votre peau un événement aux effets surprenants. Les principes actifs pénétrant jusqu'au derme réveillent les tissus atones et relâchés.

Séries de produits de soin  
biologiques pour:

peau grasse  
peau sèche  
peau sensible  
peau normale

Vous traitez la peau „mixte“ selon une recette particulière.



Enfin une nouvelle ligne de produits  
de beauté avec le timbre de garantie —  
hypo-allergénique.

BIOLOGIQUE  
HYPO-ALLERGÉNIQUE  
GARANTIE

Toutes les matières premières qui risquent de produire la moindre irritation cutanée ont été remplacées par des ingrédients naturels. Le parfum est délicatement doux et discret.



**BEA KASSER**  
cosmétique

PURETÉ DE LA NATURE  
A DES PRIX NATURELS

Lors de l'achat de deux produits de la nouvelle ligne, nous vous  
faisons cadeau d'un lait ou d'une lotion à Fr. 8.50

## au printemps

## OFFRES D'EMPLOIS



cherche

POUR SES SERVICES COMMERCIAUX  
un jeune

## employé de commerce

qualifié, apte à être formé dans le cadre de son service de tarification, en vue d'occuper une place à responsabilité.

POUR SON SERVICE DES ACHATS

## employée de bureau

ayant si possible des connaissances d'allemand, pour assister notre chef des achats.

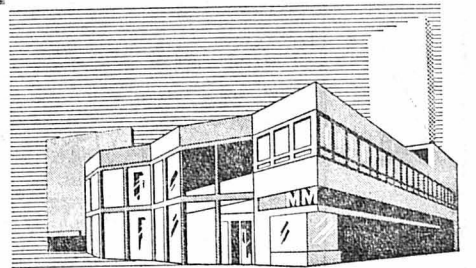
Nous offrons activités variées et intéressantes, ainsi que d'excellentes prestations sociales.

Prière de faire offres écrites ou se présenter à notre service du personnel qui fournira tout renseignement complémentaire.

**METAUX PRÉCIEUX S.A.,** Avenue du Vignoble 2  
2000 NEUCHÂTEL

Tél. (038) 25 72 31, interne 258

**Migros**



CHERCHE

## vendeuse

(SECTEUR TRAITEUR)

## vendeur

(SECTEUR CHARCUTERIE)

## cuisinier

## dame de buffet

Places stables, bonne rémunération, horaire de travail régulier, avantages sociaux d'une entreprise moderne.



**M-PARTICIPATION**

Veuillez adresser vos offres ou téléphoner à la Société Coopérative MIGROS NEUCHÂTEL, service du personnel, case postale 228, 2002 Neuchâtel, tél. (038) 33 31 41.

★ Un abonnement à «L'Impartial» ★  
★ vous assure un service d'informations constant ★



L'ambiance personnelle dans un club sympathique - les sujets d'étude bien définis dans une école dynamique. C'est l'Ecole-Club!

## LANGUES

Vous pouvez choisir, selon vos connaissances, parmi les différents degrés que nous vous proposons :

- I débutant sans notion
- II 1 an d'étude environ (notions élémentaires)
- III 2 ans d'étude ou plus (bonnes notions)

**ANGLAIS - ITALIEN - ALLEMAND - ESPAGNOL - FRANÇAIS - RUSSE - SCHWYZERDÜTSCH**

Nos cours sont trimestriels  
Prix de base de la leçon de 1 h. 30 par semaine : Fr. 4.50

## FRANÇAIS perfectionnement

(Neuchâtel - La Chaux-de-Fonds)

Cours réservé aux personnes possédant la langue française et désirant compléter leurs connaissances en grammaire et en style.

Cours trimestriel  
Prix de base de la leçon de 1 h. 30 par semaine : Fr. 4.50

## COURS COMMERCIAUX

### STÉNOGRAPHIE

Méthode Aimé Paris  
Degré I : débutant (sans aucune notion)  
Degré II : degré moyen (ayant quelques notions)  
Cours trimestriel  
Prix de base de la leçon de 1 h. 30 : Fr. 4.50

### DACTYLOGRAPHIE

Méthode dite « aveugle ». Parc de machines à disposition  
Degré I : (sans aucune notion)  
Degré II : (avec quelques notions)  
Cours trimestriel  
Prix de base de la leçon de 1 h. 30 par semaine : Fr. 6.—

### COMPTABILITÉ

Cours basé sur la comptabilité Ruf  
Cours trimestriel  
Prix de base de la leçon de 2 h. par semaine : Fr. 8.— matériel compris

### GESTION FINANCIÈRE

Comment gérer et capitaliser ses finances personnelles et administrer ses biens.  
4 leçons de 1 h. 30 par semaine : Fr. 24.—

### INFORMATIQUE

Cours d'initiation au sujet des applications de l'informatique dans des entreprises. 8 leçons de 2 heures : Fr. 64.—

## ARTS

### DESSIN-PEINTURE

Cours trimestriel  
Prix de base de la leçon de 2 h. : Fr. 6.—

### CÉRAMIQUE

Cours trimestriel  
Prix de base de la leçon de 2 h. : Fr. 6.—

### PEINTURE SUR PORCELAINE

Cours trimestriel  
Prix de base de la leçon de 2 h. : Fr. 6.—

### PEINTURE SUR BOIS

Cours trimestriel  
Prix de base de la leçon de 2 heures : Fr. 6.—

## ÉMAUX SUR CUIVRE

Cours trimestriel  
Prix de base de la leçon de 2 h. : Fr. 6.—

## COURS PRATIQUES

### PHOTO

Cours trimestriel  
Prix de base de la leçon de 2 h. : Fr. 6.—

### CUISINE

4 leçons de 3 heures, repas compris : Fr. 48.—

### COUTURE

(Après-midi et soir)  
Prix de base de la leçon de 2 h. : Fr. 6.—

### BEAUTY-SCHOOL

Cours de 5 leçons de 1 h. 30 : Fr. 32.—

## MUSIQUE ET DANSES

### GUIWARE

Degré I pour les débutants  
Degré II pour les élèves ayant quelques notions  
Cours trimestriel  
Prix de base de la leçon de 1 h. : Fr. 4.—

### FLÛTE DOUCE

Prix de base de la leçon de 1 heure : Fr. 4.—

### DANSE CLASSIQUE

4 leçons de 1 h. : Fr. 16.—

### DANSES MODERNES

Soyez à la page ! Participez à des rencontres et à des invitations en sachant danser aussi bien les danses traditionnelles que les dernières nouveautés.  
Prix du cours de 10 leçons de 1 h. 30 : Fr. 45.—

## SPORTS ET JEUX

### TENNIS

Leçons sur court privé, balles fournies par l'école  
Degré I : débutants  
Degré II : élèves ayant quelques notions  
Degré III : élèves ayant de bonnes notions  
Cours de 6 leçons de 50 minutes : Fr. 60.—

### YACHTING

Enseignement pratique et théorique  
6 leçons de 2 heures : Fr. 65.—

### NATATION

Cours pour enfants et adultes. Enseignement par petits groupes. Neuchâtel, en piscine ouverte. 8 leçons de 30 minutes : Fr. 18.—

### VARAPPE

Initiation à l'escalade rocheuse. Techniques de l'assurance et du rappel. 4 samedis après-midi : Fr. 40.—, transport non compris.

## SPORTS TOUTES SAISONS

### ÉQUITATION

Leçons en manège, pas de frais d'équipement  
6 leçons de 1 heure : Fr. 60.—

### CULTURE PHYSIQUE HOMMES

(La Chaux-de-Fonds)

### CULTURE PHYSIQUE DAMES

Exercices d'assouplissement et de maintien. Cours trimestriel  
Prix de base de la leçon de 1 h. : Fr. 4.—

### YOGA

Cours trimestriel  
Prix de base de la leçon de 1 h. par semaine : Fr. 4.—

### MAINTIEN

(Neuchâtel - La Chaux-de-Fonds)

Footing en plein air le soir sur piste éclairée, exercices de respiration et d'assouplissement.  
Prix du cours : 8 leçons de 1 heure : Fr. 32.—

### PARACHUTISME

(Fribourg)

4 leçons de 2 heures : Fr. 110.— comprenant : théorie, entraînement et saut d'initiation à Ecuwillens. Assurance-accident obligatoire de Fr. 12.50 non comprise.

## JEUX

### BRIDGE

Cours de 12 leçons de 2 heures : Fr. 72.—

### ÉCHECS

Cours trimestriel  
La leçon de 2 heures : Fr. 6.—

## POUR LES JEUNES

L'Ecole-Club est avant tout une école post-scolaire. Nous avons cependant quelques cours ouverts aux enfants en âge de scolarité, cours qui se donnent en fin d'après-midi ou tout au début de la soirée.

### DANSE CLASSIQUE

Prix de base de la leçon de 1 h. : Fr. 4.—

### MUSIQUE

Guitare  
Flûte douce

## POUR LES AÎNÉS

### CLUB DES AÎNÉS

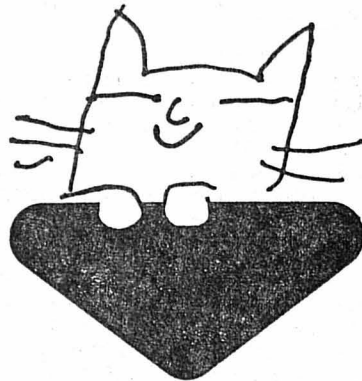
Nos clubs sont animés par des personnes ayant une grande expérience des questions sociales et du troisième âge. Cotisation mensuelle de Fr. 1.—, payable par trimestre.

### GYMNASTIQUE POUR PERSONNES ÂGÉES

A La Chaux-de-Fonds

Cours de 8 leçons de 1 h. : Fr. 24.—

ÉCOLE CLUB MIGROS



DIRECTION ÉCOLES-CLUBS FRIBOURG, LA CHAUX-DE-FONDS, NEUCHÂTEL, 11, RUE DE L'HOPITAL. TEL. (038) 25 83 48.

DU LUNDI AU VENDREDI de 9 h. à 12 h. et de 14 h. à 17 h.

### Secrétariat :

La Chaux-de-Fonds, 23, av. Léopold-Robert, 5e étage, tél. (039) 23 69 44, ouvert du lundi au vendredi de 18 à 21 h. - Fermé du 16 au 28 avril.



### BULLETIN D'INSCRIPTION

A remettre ou à retourner au secrétariat de l'Ecole Club de votre ville.

Mme, Mlle, M. \_\_\_\_\_

Rue et No \_\_\_\_\_

Localité (précédée du No postal) \_\_\_\_\_

Tél. privé \_\_\_\_\_

Tél. bureau \_\_\_\_\_

S'inscrit pour le cours de :

Degré : Débutant — Moyen — Avancé

Autres cours :

Degré : Débutant — Moyen — Avancé

## COIFFEURS

Grand choix d'occasions.  
Séchoirs - fauteuils pompes - places dames et messieurs complètes.

Son bureau d'architecte : pour études - transformations - devis.

Visitez notre exposition.

Comptoir Aulène, Signal 17, 1018 Lausanne, tél. (021) 20 54 61.

ACHAT - VENTE  
RESTAURATION  
de meubles anciens

**Charles Parel** Ebénisterie  
Bel-Air 15  
Tél. (039) 23 06 45 ou 23 37 53

## RÉVISION

**GREMION S.A.**

La Chaux-de-Fonds - Tél. 039/26 99 66  
Sans obligation d'achat de mazout

### ÉTUDE CLERC, NOTAIRES

2, rue Pourtalès Tél. (038) 25 14 68  
2000 Neuchâtel

A LOUER, ou à vendre, à Cormondrèche

### villa terrasse

5 1/2 pièces, 175 m2, 2 salles d'eau, patio 110 m2, salon, vue imprenable, garage.  
Fr. 1300.— par mois, charges comprises.

Petitpierre & Grisel S.A.  
Avenue de la Gare 49, 2002 Neuchâtel

cherche pour entrée immédiate ou date à convenir

## une employée de commerce

pour la correspondance française et la réception des appels téléphoniques.  
Connaissance de la sténographie indispensable.  
Bonnes notions de la langue allemande souhaitées.

Faire offres à la Direction.

IMPORTANTE MANUFACTURE DE BOITES DE MONTRES engagerait

## chef de fabrication

ayant déjà occupé un poste semblable, capable de prendre ses responsabilités dans la gestion et la direction des différents secteurs de production.

Notre futur collaborateur doit jouer un rôle important dans le développement d'une entreprise dynamique.

Faire offres détaillées avec curriculum vitae sous chiffre FR 8638 au bureau de L'Impartial.

